VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 17 JUILLET 1923 NUMERO 6

Adre[illegible] correspondance à [illegible]"
[illegible]EMENTS:
Canada [illegible] Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la
WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

MOTHERWELL EN VEUT AU SENAT

Il traite de "monstrueux" son rejet des crédits pour la construction des lignes de l'Ouest.

L'hon. W.-R. Motherwell, dans un discours aux membres de la Chambre de Commerce de Winnipeg, a parlé des travaux projetés du chemin de fer Canadien National et du vote du Sénat refusant les crédits nécessaires.

"Monstrueux"

"C'est monstrueux, a-t-il déclaré, et je crois que je manquerais à mon devoir si je n'exprimais pas mon opinion à ce sujet. Il se peut que le Sénat ne se souciait pas de voter des sommes d'argent qui ne devaient pas être dépensées dans l'année présente, mais à mon avis un programme de travaux de trois ans était le meilleur moyen de répondre aux besoins. Ces lignes d'embranchement sont d'une nécessité urgente, non seulement d'aujourd'hui, mais depuis dix ans. Un fermier qui vit dans les régions éloignées du chemin de fer est une sorte d'ermite. J'en sais quelque chose, j'ai moi-même connu cette solitude pendant 22 ans.

"A la Chambre des Communes, les crédits ont été votés à une grosse majorité. Naturellement il y eut de l'opposition de la part de l'hon. Arthur Meighen, mais le projet fut adopté et les fermiers placés dans les régions reculées que je mentionnais tout à l'heure crurent que la porte leur était ouverte et qu'ils allaient enfin pouvoir sortir de leur solitude. Voilà maintenant qu'ils se réveillent un beau matin pour constater que le Sénat a rejeté le projet, que la porte leur est de nouveau fermée pour une autre année au moins. Quel désappointement!

"Un plan de trois ans était le meilleur; car quand les projets sont pour un an seulement, il reste peu de temps pour faire du travail réel de construction après le vote des crédits. Certainement, j'exprimerai mon opinion au sujet de l'acte du Sénat. En vérité, c'est monstrueux."

Immigration

Le ministre de l'agriculture a dit que la moitié environ des habitants du Canada se désintéresse de l'immigration et anéantit les efforts de l'autre moitié qui croit que l'on devrait avoir un programme défini. Il a recommandé de s'unir et de faire aux immigrants une réception amicale. L'immigration est forcément lente et ne ressemble pas à celle du temps passé, alors que l'on venait au pays par centaines de mille. Il y a un grand nombre de personnes qui pensent ne pas devoir se tracasser au sujet d'immigration pour le moment, et ceci rend très difficile toute action de la part des autres, mais l'immigration nous viendra de toute façon.

Agriculture

Parlant d'agriculture, M. Motherwell a dit qu'il n'y avait pas de danger que les fermiers se lancent dans l'extravagance, même si la récolte de 1923 était aussi bonne que celle de 1914; il y a tant de trous où l'argent doit être placé. De l'Atlantique au Pacifique les perspectives pour une excellente récolte sont uniformément bonnes. Il ne semble pas y avoir, comme autrefois, un coin çà et là négligé par la bonne Providence. Après la moisson, on essaiera de ne pas oublier les leçons de l'expérience de 1915.

NOS FRERES ACADIENS

Moncton — Le dévoilement de la statue de Notre-Dame de l'Assomption dans l'église de Grandpré, le 23 août prochain, sera l'occasion d'une belle et patriotique démonstration nationale pour laquelle de grands préparatifs ont déjà été commencés.

La fête sera sous le haut patronage de la Société Mutuelle l'Assomption.

La statue sera dévoilée par des personnages distingués qui sont au premier rang de la société nationale acadienne.

Cette cérémonie sera suivie de la bénédiction d'un superbe drapeau acadien qui sera ensuite suspendu à la voûte de l'église où il restera pour témoigner de la survivance du peuple acadien. Ce drapeau a été confectionné spécialement dans ce dessein par les dames de la succursale Jeanne d'Arc de Shédiac.

AVOCAT CONSEIL POUR LES CULTIVATEURS

Les fermiers et les représentants de groupes agricoles du Manitoba qui désirent faire une déposition devant la commission d'enquête du grain présidée par le juge Turgeon auront à leur disposition les services de l'avocat T.-J. Murray, nommé à cette fin par le gouvernement de la province.

M. Murray a reçu instruction d'assister à toutes les séances de la commission au Manitoba et à la tête des lacs et d'être prêt à donner son assistance à tout fermier qui comparaîtra sans représentant et désirera faire une déposition.

Jusqu'au 1er août M. Murray restera à Winnipeg. D'ici là ceux qui ont besoin de ses services aux séances de la commission sont invités à communiquer avec lui.

LE GRAIN RUSSE

Va-t-il faire une concurrence dangereuse au grain canadien sur le marché d'exportation?

Londres — Le correspondant canadien du "Daily Express", dans une dépêche à son journal, déclare que la Russie, d'après les estimés officiels les plus dignes de foi, aura plus de cinq millions de tonnes de grain disponible pour l'exportation. Ceci est une nouvelle très sérieuse pour le fermier canadien, étant donné la baisse du prix du blé sur le marché mondial.

Probablement pas plus des deux tiers de ces cinq millions seront du blé, mais même cette quantité égale presque le surplus ordinaire du Canada destiné à l'exportation.

Les autorités agricoles de Russie prétendent qu'elles ont institué cette année un système de classification du blé similaire à celui en usage au Canada. Elles déclarent qu'elles seront en mesure de fournir ce blé pour l'exportation à moins de 75 sous le minot. Ces faits et les chiffres que l'on donne paraissent plus alarmants qu'ils ne le sont en réalité. Dans les cercles du commerce des grains à Londres, on pense que les estimés des surplus d'exportation ont été exagérés et qu'en tout cas la difficulté des transports et le peu de facilité du marché empêcheront toute quantité bien considérable de grain russe d'aller loin du pays.

Le Prince de Galles visitera son ranch de l'Alberta

Ottawa — On annonce officiellement que le Prince de Galles se propose de venir passer quelque temps sur son ranch de l'Alberta au commencement de l'automne. Il voyagera sous le nom de duc de Cornwall. Ce sera une visite purement privée et le Prince n'acceptera aucune fonction officielle pendant ce séjour au Canada.

NOS ARCHIVES

Québec — Une exposition d'un tout nouveau genre et qui sera du plus haut intérêt serait préparée au cours de l'hiver pour le mois de mai prochain à l'occasion de la visite, à cette époque, des membres de la Société Royale du Canada, qui viendront tenir leur convention annuelle à Québec, en 1924. Il s'agirait d'une exposition des archives canadiennes. Ces archives, du moins celles qui sont conservées à Québec et à Montréal, contiennent des richesses inestimables et qui sont peu connues. Il y a des documents les plus précieux, très anciens et dont l'authenticité ne fait pas de doute. Ce serait ces documents que l'on voudrait montrer aux visiteurs intellectuels de mai prochain.

Deux officiers de l'"Arctic" se noient

Québec — On a reçu la nouvelle que Wilfrid Caron, troisième officier sur l'"Arctic", parti récemment pour les régions arctiques, s'est noyé accidentellement au large de l'île Crane. L'officier tomba par-dessus bord le soir à dix heures. On arrêta aussitôt le vaisseau, mais on ne put retrouver le corps.

M. Caron était un navigateur d'expérience et avait accompagné le capitaine Bernier dans ses voyages précédents sur l'"Arctic".

Un autre rapport annonce que M. Desmond O'Connell, secrétaire de M. Craig, officier en charge de l'expédition, a péri en essayant de sauver M. Caron.

LE CENTENAIRE DE MGR TACHE



Le manoir seigneurial Fraser, à la Rivière du Loup, où est né Mgr Alexandre Taché, le 23 juillet 1923. La famille de Mgr Taché habitait Saint-Louis de Kamouraska. Ce manoir seigneurial a été démoli il y a plusieurs années.

C'est lundi prochain que tombe la date du centenaire de naissance du deuxième évêque de la Rivière Rouge. Les fêtes solennelles sont remises à l'automne, après la rentrée des élèves du Collège. Nous sommes heureux de publier aujourd'hui un très intéressant article sur Mgr Taché par l'un de ses prêtres qui l'ont le mieux connu, le vénérable abbé Georges Dugas, actuellement âgé de 90 ans.

LE MANITOBA SE PRONONCE CONTRE LA BIERE ET LE VIN

La proposition de servir de la bière et du vin dans les hôtels et les restaurants, à l'heure des repas, est rejetée par une grosse majorité.

Le Manitoba, par son referendum du 11 juillet, a rejeté à une grosse majorité le bill de la bière et du vin. Les électeurs se sont montrés aussi opposés à la mesure qu'ils s'étaient montrés en faveur de la mesure du contrôle gouvernemental proposé par la Moderation League. La ville de Winnipeg, qui s'était prononcée pour le contrôle du gouvernement par une majorité de 25,361, a donné une majorité de 7,536 contre la bière et le vin dans les hôtels à l'heure des repas.

Pour l'ensemble de la province, la majorité contre est de 36,363.

Le Pas et Fairford sont les seules divisions électorales qui aient donné une majorité en faveur du bill.

Peu d'intérêt

Les électeurs en général ont montré peu d'intérêt au referendum. Le nombre des bulletins déposés à Winnipeg a été moins de la moitié de ceux déposés lors du referendum du 22 juin. L'indifférence a été à peu près la même à la campagne. On estime que 50 pour cent des électeurs se sont abstenus.

Le vote de Saint-Boniface

La signification du vote ressort encore plus de la manière dont ont voté certaines circonscriptions que du résultat du scrutin en lui-même. C'est ainsi qu'à Saint-Boniface on note une majorité de 952 "non", alors que le 22 juin il y avait eu une majorité d'environ 3,000 "oui".

Nouvelles brèves

OTTAWA — Le président Harding, qui visitera Vancouver à son retour de l'Alaska, sera l'hôte du gouvernement canadien pendant son séjour au pays. Il est attendu à Vancouver le 26 juillet. L'hon. J.-H. King, ministre des travaux publics, lui souhaitera la bienvenue.

OTTAWA — A la suite de son adoption par le Sénat français, le nouveau traité commercial franco-canadien entrera en vigueur dès qu'aura eu lieu l'échange officiel des ratifications.

EDMONTON — Les mineurs de Drumheller se sont mis en grève jeudi par sympathie pour les grévistes de la Nouvelle-Ecosse et pour protester contre l'envoi de troupes au Cap Breton. L'événement est de peu d'importance à cette époque de morte-saison.

OTTAWA — Des représentants du département fédéral d'immigration, des chemins de fer et des bureaux de placement de l'Ouest tiendront une conférence à Winnipeg le 20 juillet dans le but de fournir la main-d'oeuvre nécessaire pour la moisson de cette année.

BRANDON — Deux cents acres seront ajoutés à la superficie actuelle de la ferme expérimentale de Brandon.

AIX-LA-CHAPELLE — Une cour martiale belge a imposé la peine de mort à trois Allemands et la prison perpétuelle à un quatrième, coupables de sabotage.

OTTAWA — Dans le but de décourager l'affluence croissante des trappeurs étrangers dans les territoires du Nord-Ouest, le gouvernement a augmenté le coût de la licence qui doit être payée.

ROME — Le mont Etna, qui avait été tranquille depuis la violente éruption récente, est de nouveau légèrement actif.

REGINA — Mlle Z.-Avon Ashford, de Gray, Sask., la première patiente de cette province à suivre le traitement de l'insuline pour le diabète, est morte à l'hôpital général. Il y a quelque temps elle avait quitté l'institution, se croyant guérie.

MONTREAL — On compte ouvrir en 1925, à Montréal, dans le parc de Maisonneuve, une exposition permanente et universelle pour étendre la prospérité et la renommée du Canada.

QUEBEC — Le plébiscite tenu à Lévis du 14 au 19 mai afin de décider si la ville s'en tiendrait à la loi de la prohibition ou si elle adopterait la loi des liqueurs de Québec a été déclarée valide.

PARIS — La grande revue militaire qui devait avoir lieu, le 14 juillet, à l'occasion de la fête nationale française, a été contremandée à cause de la vague de chaleur torride qui passe en ce moment sur le pays.

PRINCE-ALBERT, Sask. — L'hon. Dr Thomas-Horace McGuire, premier juge en chef de la cour suprême des Territoires du Nord-Ouest, est mort après une brève maladie. Il était né à Kingston, Ont., en 1849. Le juge McGuire était un Irlandais catholique.

La plus forte chute de pluie dans la Saskatchewan depuis 1914

Moose Jaw — La chute de pluie dans la Saskatchewan au cours du mois de juin a été la plus forte depuis 1914, d'après l'agent météorologique du gouvernement fédéral à Moose Jaw qui compile les chiffres pour la Saskatchewan. La chute la plus forte a été à Arcola, où il est tombé 9 pouces .37 de pluie. Anéroïde a reçu 9.33, Pennant 9.01, Leader 7.37, Gull Lake 8.53, Moose Jaw 5.03.

Parmi les endroits qui ont eu une chute de pluie normale ou au-dessous de la normale, citons: Whitewood avec 3.87, Nashlyn 3.48 et Carlon 2.76.

UN PRETRE SE TUE PAR ACCIDENT

Le curé de Frenchville, Sask., victime d'un accident de chasse.

Shaunavon, Sask. — M. l'abbé E. Duchaine, curé de Frenchville, a reçu accidentellement un coup de fusil et est mort presque instantanément, le 12 juillet, à un campement près du lac Lone Tree, au sud de Shaunavon. Il était en train d'enlever une visse de son fusil lorsque celui-ci se déchargea. La balle traversa sa main gauche et fit une large blessure dans son côté gauche.

Le corps a été examiné par le coroner G.-H. Lee, de Shaunavon, et la police provinciale. Une enquête n'a pas été jugée nécessaire.

L'abbé Duchaine se trouvait en compagnie de son frère, Raymond Duchaine, de Trois-Rivières. Tous deux étaient partis depuis la veille pour une expédition de chasse.

Le défunt résidait à Frenchville, où il exerçait le ministère depuis un an environ. Il avait été précédemment vicaire à Ponteix et à Willow Bunch.

L'abbé Duchaine avait été ordonné prêtre au séminaire de Québec en mai 1918 et avait ensuite été transféré au diocèse de Régina, à la demande de Sa Grandeur Mgr L.-O. Mathieu.

Outre ses parents, qui habitent Trois-Rivières, l'abbé Duchaine laisse dans le deuil trois soeurs, religieuses de la Providence, à Montréal; les révérendes soeurs Marie-Lucile, Saint-Jean-Baptiste et Marie-Olivier.

Le défunt avait commencé ses études au juvénat des Pères du T. S. Sacrement, à Terrebonne. Il était âgé d'environ 33 ans.

LA FOUDRE FAIT DES VICTIMES

Une ferme des environs de Saskatoon est complètement anéantie.

Fraserwood, Man. — Deux jeunes Ruthènes ont été tués au cours d'un violent orage électrique. Une jeune fille du nom de Gurnick, âgée de 15 ans, a été frappée chez elle et dans le même temps un jeune garçon, Jurna, était foudroyé sur la route à trois milles et demi de là.

Une ferme anéantie

Saskatoon — La ferme entière de F.-J. Howship, un mille à l'ouest de Grandora — maison, écuries, graineries et une demi-douzaine de petits bâtiments — a été anéantie par la foudre et le vent jeudi soir. La foudre est tombée sur la maison qui, en moins d'une minute, n'a plus été qu'une masse de flammes. Le fermier a réussi à s'échapper avec sa femme et son enfant. Une fois dehors, les malheureux n'ont pu voir des bâtisses de la ferme que des débris disséminés ici et là. Le vent a transporté un gros tarare à près de 800 verges; il a également enlevé dans les airs une fourragère qui est allée retomber à 1[illegible] verges de là. Les machines agricoles ont été dispersées aux quatre coins de la terre. Cent cinquante poulets ont été tués. Howship n'a pu retrouver aucun de ses porcs; ils se sont tous évanouis.

Les voisins se sont précipités au secours des sinistrés, mais ils n'ont pu faire grand'chose. Ils n'ont réussi à sauver que quelques débris de meubles.

Autres accidents

Saskatoon — Au cours d'un gros orage qui s'est abattu sur Battleford, la maison du principal Innes a été frappée par la foudre et endommagée. Il n'y a pas eu d'accident de personne. La grêle a ruiné complètement la récolte dans plusieurs champs à 16 milles au nord-ouest de Battleford.

Medicine Hat, Alta. — L'usine électrique de la ville a été frappée par la foudre et complètement détruite. Les dommages sont estimés à $15,000.

Moose Jaw — Des morceaux de glace de trois pouces de long sont tombés au cours d'un orage de grêle qui s'est abattu sur la région au nord-ouest de Piapot.

Chicago — Bien que le marché du blé se soit ouvert, le 9, à $1.00 et plus le minot, les prix n'ont pas tardé à tomber en-dessous du dollar, événement rare depuis la guerre et le premier de la saison. Le blé de juillet se vendait 98% sous et celui de septembre 99%.

LES QUARTIERS GENERAUX DU CANADA A PARIS

Londres — L'hôtel Scribe, qui a été acheté récemment pour en faire les quartiers généraux du Canadien National à Paris, deviendra aussi, croit-on, le siège du Commissaire général du Canada et des bureaux du commerce et de l'émigration. Le Canada sera ainsi mieux installé à Paris qu'à Londres, où le Haut Commissaire canadien n'a qu'une installation temporaire. Des négociations sont cependant en cours pour avoir un bureau permanent.

L'IMMIGRATION AUGMENTE

Ottawa — Les statistiques sur l'immigration pour les cinq premiers mois de l'année jusqu'au premier juin indiquent que l'immigration recommence sa marche ascendante. Elle avait atteint au début de l'année son plus bas niveau. Pendant les cinq mois, il vint au Canada 39,907 immigrants. La même période l'an dernier n'accusait qu'un total de 27,973. L'augmentation est donc de 43 pour cent, pourcentage qui sera augmenté quand les chiffres pour juin seront connus. L'augmentation dans l'immigration britannique est la plus sensible. Elle fut de 106 pour cent. Le pourcentage de l'augmentation dans l'immigration européenne générale fut de 66 pour cent, tandis que l'immigration des Etats-Unis diminuait constamment jusqu'à 43 pour cent. Il vint 21,625 immigrants anglais, en comparaison de 10,500 l'an dernier. L'immigration continentale européenne fut de 10,969 comparée à 6,588, des Etats-Unis 7,314, en comparaison de 10,885. L'immigration actuelle n'est localisée à aucune province.

Le partage par origine

Elle se dirige vers l'est aussi bien que vers l'ouest. Les immigrants du continent européen sont surtout de la classe agricole mais ceux des îles britanniques appartiennent à toutes les classes. Il vint en janvier 1,057 immigrants britanniques, tandis qu'il en arrivait 10,971 en mai. Du continent, 903 en janvier et 4,647 en mai. Ces derniers arrivants se divisent ainsi: 447 Belges, 309 Hollandais, 102 Français, 1,084 Juifs, 1,072 Italiens, 1,272 Polonais, 1,523 Russes et Finlandais, 2,041 Scandinaves et 3,118 d'autres nationalités.

UNE CHASSE INTERESSANTE

On va supprimer la dernière bande d'animaux sauvages qui errent dans la Saskatchewan.

Régina — La Saskatchewan va avoir prochainement une chasse aux chevaux et aux boeufs sauvages. Des rapports reçus à la police provinciale du détachement d'Onion Lake, au nord de Lloydminster, indiquent que de grandes bandes de ces animaux parcourent le district.

Le constable Preece, qui envoie l'information à Régina, recommande un coup de filet et dit qu'il a la promesse de la coopération de Lang Turner, agent des Indiens à la réserve d'Onion Lake.

Le rapport aux quartiers généraux de la police provinciale concernant ces bandes de chevaux et de boeufs sauvages porte leur nombre à plusieurs centaines. Ces animaux n'appartiennent à personne et ont fait des dommages considérables aux récoltes. Preece déclare que les troupeaux augmentent dans des proportions effrayantes et que les chevaux voyagent par bandes de 20 à 30. En maintes occasions, dit-il, les chevaux et les bêtes à cornes se sont joints aux animaux domestiques; il en est résulté des croisements qui sont préjudiciables aux troupeaux des fermiers.

Les fonctionnaires du gouvernement et la police provinciale font en ce moment des arrangements en vue de retenir les services de cow-boys et d'Indiens pour cette chasse qui sera probablement la dernière en Saskatchewan, car aucune bande de chevaux sauvages n'a été découverte dans la province à l'exception de celle d'Onion Lake.

UN DISCOURS DE M. BALDWIN

L'Angleterre désire régler au plus tôt la question de la Ruhr.

Londres — M. Baldwin n'a pas répondu en termes clairs dans son discours à la question que bon nombre de gens se posaient: l'Angleterre prendra-t-elle une attitude séparée de la France relativement à l'occupation de la Ruhr? Il a bien proposé de rédiger une réponse séparée à la note allemande, réponse qu'il soumettra aux alliés, mais il n'a pas laissé entendre quelle en serait la teneur.

La note dominante du discours, c'est que l'Angleterre, avec tout l'amour qu'elle a pour la France, n'entend pas plus longtemps permettre à celle-ci de continuer à démantibuler le système économique de l'Allemagne et de plonger l'Europe dans un chaos financier. La chose a été dite en termes polis, aimables, caressants, mais dite quand même.

Le discours de M. Baldwin est un nouvel appel à la France de revenir sur ses pas et de se réunir à ses alliés pour tenter derechef de régler la question des réparations. Il a prudemment tenue ouverte la porte pour les négociations. De toute évidence, l'Angleterre ne dévoilera sa politique que peu à peu au fur et à mesure des circonstances, afin de permettre à la France de rentrer dans les cadres des autres alliés.

Le discours de M. Baldwin laisse des points obscurs. Ainsi il n'a pas soufflé mot à l'objection faite par la France, sur les garanties qu'aurait cette dernière au cas de faillite du traité anglo-franco-américain. A noter, M. Baldwin proclame que l'Italie partage en majeure partie les vues de l'Angleterre, et il omet de parler des Etats-Unis.

L'opinion des journaux

Bruxelles — Commentant le discours du premier ministre Baldwin, l'"Indépendance Belge" déclare que le chef d'Etat britannique semble incapable de se départir complètement de la politique de ses prédécesseurs.

L'"Echo de Paris" fait un résumé du discours et dit que le ton en est très amical pour la France et fort indulgent envers l'Allemagne.

Le "Petit Parisien" se réjouit de l'évidente loyauté de M. Baldwin envers l'alliance franco-anglaise, mais il regrette que le premier ministre britannique ne s'aperçoive point qu'en proposant de causer avec l'Allemagne dans les circonstances présentes, il fait le jeu non seulement du gouvernement allemand, mais des grands industriels allemands hostiles au paiement des réparations.

Plus de concessions

Senlis, France — Le premier ministre Poincaré, parlant dimanche à Senlis, a proclamé la décision inaltérable du gouvernement français de s'en tenir résolument à l'exécution complète du traité de Versailles, avec la dette allemande à 132,000,000,000 de marks-or tel qu'accepté par les Alliés à la conférence de Londres, et contre tout comité financier international pour remplacer la commission des réparations.

Les Français occupent d'autres villes

Berlin — Les troupes françaises ont occupé la grande ville industrielle d'Elberfeld. Cette ville est située aux abords de la région de la Ruhr.

Les rapports disent qu'entre six et sept heures, vendredi matin, un fort détachement de soldats français est entré dans Barmen venant de Hasslinghausen. Ils ont occupé les édifices publics et la gare.

La ville de Limbourg, située juste au delà de la tête de pont de Coblence, a été occupée, en même temps, par les troupes françaises, pour jusqu'à la fin de la durée de l'occupation de la Ruhr.

Les Allemands font des enlèvements

Essen — En certaines parties de la région occupée, les Allemands se sont mis à enlever pendant la nuit ceux d'entre leurs compatriotes qui font des transactions avec les Français. Ils les conduisent en automobiles ou à dos de cheval et souvent leur font des menaces.

Les autorités françaises disent qu'elles possèdent les noms de cinq hommes qui ont ainsi été enlevés. Deux étaient de Pommern et trois de Witten.

LE PAPE ET LES REPARATIONS

Texte de la lettre de S. S. Pie XI au Cardinal Gasparri

Nous avons donné, la semaine dernière, un résumé, d'après les dépêches, de la lettre du Souverain Pontife au cardinal Gasparri sur la question des réparations. Vu l'importance de ce document, nous reproduisons aujourd'hui "in extenso" la traduction qui en a été communiquée par l'Agence Havas aux journaux français.

Quand, au commencement de Notre pontificat, l'âme pleine d'angoisse pour les maux présents et de crainte pour les maux futurs, dans un moment qui semblait décisif pour la tranquillité de l'Europe et le salut de la société, Nous vous avons confié le mandat de vous faire l'interprète de Nos sentiments et de Nos voeux paternels auprès des représentants des peuples réunis en conseil. Nous les invitons tous à considérer combien deviendrait plus grave la situation déjà si pitoyable et menaçante en Europe si ces tentatives de sincère pacification et d'accord durable n'avaient aucun résultat.

Après un peu plus d'une année, il n'est pas besoin de dire à quel point Notre crainte était justifiée. Dans cette brève période de temps, les rapports internationaux non seulement ne se sont pas améliorés comme on était en droit de l'attendre de la conférence de Gênes, mais ils ont plutôt empiré au point de justifier de nouveaux et de plus graves soucis pour l'avenir. Quelle peine cela cause à Notre coeur, vous le savez trop bien, Monsieur le cardinal, vous qui êtes le témoin quotidien qui participe à nos peines.

Père commun et chef de toute la famille chrétienne, Nous ne pouvons rester indifférent aux peines de Nos enfants, aux dangers qui les menacent, selon l'exemple de saint Paul qui disait: **Quis infirmatur et ego non infirmor? Quis scandalizatur et ego non uror?**

Donc, pendant qu'avec toutes Nos forces, avec tous les moyens que Nos enfants mettent à cet effet à Notre disposition, Nous Nous efforçons de soulager les souffrances si graves, si générales de l'heure présente, Nous devons profiter de chaque occasion qui nous est offerte pour collaborer, de quelque façon, au but qu'on doit poursuivre, de la pacification souhaitée et de la restauration des peuples et des individus dans le Christ. C'est pour cela que, pendant qu'entre les gouvernements et les puissances les plus engagées dans le conflit, on prépare, sur de nouvelles propositions, de nouvelles conversations diplomatiques, afin de trouver une solution amiable aux questions qui agitent le centre de l'Europe, et, par une conséquence inévitable, toutes les nations, Nous croyons de Notre devoir d'élever une voix désintéressée, impartiale et bienveillante pour tous, telle que doit être celle d'un père commun.

En réfléchissant à la grave responsabilité qui, en ce moment, Nous incombe à nous et à tous ceux qui tiennent dans leurs mains la destinée des peuples, Nous les supplions, une fois encore, d'examiner ces diverses questions et celle des réparations dans cet esprit chrétien qui ne sépare pas les exigences de la justice de celles de la charité sociale, sur laquelle se base la perfection de la vie des peuples.

Si dans l'intention de réparer les dommages très graves infligés aux populations ou aux territoires jadis prospères et florissants, le débiteur faisait preuve d'une réelle bonne volonté pour arriver à un accord équitable et définitif, en invoquant un jugement impartial sur les limites de sa propre solvabilité, et en assumant l'engagement de fournir aux juges, par tous les moyens, un contrôle sérieux et exact, dans ce cas, la justice et la charité sociales, comme aussi l'intérêt même des créanciers et de toutes les nations fatiguées de luttes et avides de tranquillité, semblent réclamer que l'on n'exige pas [illegible] qu'il ne pourrait donner sans [illegible] complètement ses ressources et sa puissance de production à son irréparable détriment et à celui de ses créanciers mêmes, sans parler du péril de perturbations sociales, qui seraient l'extrême ruine de l'Europe entière, et des ressentiments qui demeureraient une menace continuelle de nouvelles et plus ruineuses conflagrations.

De même il est juste que les créanciers aient des garanties proportionnelles à l'importance de leur créance qui en assurent le recouvrement, duquel dépendent les intérêts vitaux pour eux aussi, mais Nous leur laissons le soin d'examiner s'il est nécessaire, à cet effet, de maintenir dans tous les cas des occupations territoriales qui imposent des sacrifices graves pour les pays occupés et pour les nations occupantes, et s'il ne vaudrait pas mieux y substituer, ne fût-ce que progressivement, d'autres garanties non moins efficaces et certainement moins pénibles (pesose).

Si les deux parties s'accordaient sur ces bases pacifiques, l'occupation territoriale ne tarderait pas à s'adoucir et se réduirait graduellement jusqu'à cesser tout à fait. Et alors, on pourrait réaliser cette vraie pacification des peuples qui est aussi la condition nécessaire de la restauration économique, par tous ardemment désirée. Une telle pacification et une telle restauration sont des bienfaits si grands pour toutes les nations victorieuses ou vaincues, que, pour les obtenir, aucun sacrifice qui sera jugé nécessaire, ne devrait sembler trop lourd. Mais, précisément, parce que ces bienfaits sont si grands, ils ne peuvent être obtenus autrement que par une faveur toute spéciale de Dieu de qui descend **omne datum optimum, et omne donum perfectum.** Nous élevons donc Notre prière vers Dieu dans les mains duquel sont les coeurs des gouvernants, et Nous invitons, en même temps, tout le peuple chrétien à se joindre à Nous avec une ferveur et une concorde toujours plus grandes afin que le Seigneur inspire à tous des pensées de paix et non d'affliction, et avec ces pensées, le désir magnanime de les réaliser et la force de les conduire à bonne fin.

Ainsi, Nous verrons se réaliser heureusement, pour la consolation de tous, ce que l'Eglise, notre Mère, appelle sur le monde entier, par la prière que sa liturgie met sur les lèvres de ses ministres: "**Da quaesumus, Domine, ut et mundi cursus pacifice nobis tuo ordine dirigatur et Ecclesia tua tranquilla devotione laetetur.**"

En renouvelant l'expression de ces voeux et de ce sentiment, que Nous avons manifestés si souvent, Nous vous accordons, Monsieur le cardinal, avec effusion, Notre Bénédiction apostolique. — (Havas.)

ECHOS D'EUROPE

UN ALLEMAND MENACE DE DETRUIRE PARIS ET BRUXELLES

Paris — Le 11 mai dernier, l'ambassade de France à Berlin reçut une lettre recommandée, signée Kurt Wahlmann, posant au peuple français un ultimatum de sept semaines pour évacuer la Ruhr, faute de quoi Paris et Bruxelles sauteraient dans les airs. La lettre fut classée dans le dossier spécial constitué par l'ambassade pour ces manifestations d'aliénés, dossier d'ailleurs assez volumineux depuis ces derniers mois.

Un reporter du "Journal de huit heures du soir", de Berlin, est allé interviewer l'intéressé. Ce n'est pas un aliéné. Secrétaire d'une ligue allemande des Amis de la Kultur, cet idéaliste affirme posséder le secret d'un explosif nouveau capable de détruire d'un coup des provinces entières!

WIRTH IRA CHEZ LE PAPE

Rome — Le Dr Wirth, ex-chancelier allemand, qui a demandé un audience du pape, a été informé qu'il sera reçu dans quelques jours. Le pape désire s'entretenir avec lui sur la situation en Allemagne et les meilleurs moyens d'en venir à une entente avec la France et la Belgique pour assurer une paix juste et durable.

POUR LE BLE DE FRANCE

Paris — Il a été signalé récemment les initiatives prises par la Compagnie d'Orléans en vue d'améliorer et de développer la culture du blé sur son réseau.

Cette compagnie vient d'organiser dans le Centre, sous le haut patronage de M. le ministre de l'agriculture, en collaboration avec le comité d'organisation de la Semaine du Blé, les offices et directions agricoles du Loiret, de l'Indre, de la Vienne et du Cher, une manifestation du plus haut intérêt.

Trois grands fourgons aménagés en exposition ambulante par des sélectionneurs de blé viennent de circuler sur les lignes de ce réseau, s'arrêtant les jours de foire ou de marché dans les gares desservant d'importants centres de production de blé, où un public nombreux d'agriculteurs et de fermiers est venu les visiter.

Des conférences de MM. Hitier, professeur à l'Institut national agronomique, et Bretignière, professeur à l'Ecole nationale d'agriculture de Grignon, sous la présidence de MM. Ricard et Boret, anciens ministres de l'agriculture, illustrées par des films cinématographiques appropriés, complétèrent, à Châteauroux, à Poitiers et à Bourges, cette intéressante manifestation.

Cette propagande si utile sera reprise par cette compagnie avant les semailles d'automne.

LLOYD GEORGE FAIT L'ELOGE DE L'EGLISE CATHOLIQUE

Londres — Parlant dernièrement à une chapelle baptiste à Londres, qui est un centre fortement opposé au catholicisme, David Lloyd George a déclaré:

"Au cours du Moyen-Age l'Eglise catholique a été un facteur de résistance aux abus de la force, de clémence et de soulagement pour les malades, les aveugles et les faibles. Le régime de la force brutale a succédé qui a renversé le régime de l'Eglise sans rien lui substituer. Nous avons eu l'individualisme du 18me siècle et nous avons vu l'humanité sacrifiée aux intérêts individuels."

LA FRANCE A BESOIN D'UNE ARMEE

Baltimore — Dans une allocution faite aux soldats de l'armée régulière et aux civils en période d'instruction du camp Meade, le général Gouraud a dit pourquoi la France avait besoin d'une forte armée en temps de paix.

"La France, explique le général, se voit en temps de paix dans l'urgente nécessité de maintenir une armée importante. Je ne suis pas qualifié pour dire si les camps militaires du genre du vôtre satisfont ou non aux besoins des Etats-Unis, mais je veux affirmer très énergiquement que la France a besoin d'une puissante armée pour parer aux événements."

LA MUSIQUE ET LE TRAVAIL

Londres — La musique qui, dit-on, adoucit les moeurs, incite-t-elle au travail?

Les propriétaires de la mine de charbon de Dykehead, dans le Lancashire, le croient. Ils viennent en effet de faire installer dans la galerie de cette mine, c'est-à-dire à 125 mètres sous terre, un puissant poste récepteur de téléphonie sans fil. Et les mineurs désormais, en faisant leur dur travail, entendront les concerts de la station de Glasgow.

Reste à savoir si, pour mieux entendre la voix de la chanteuse ou les tendres accents du violon, ils ne cesseront pas de taper dans le charbon à grands coups de leurs pics.

A moins qu'ils ne tapent en cadence.

CINQ CURES SEULEMENT AU COURS DE 200 ANS

Paris — Le petit village de Aze, près de Château-Gontier, se réclame de détenir un véritable record de longévité: depuis 200 ans cette paroisse n'a eu que cinq curés. Le dernier curé est mort en mars dernier. Il était le quatrième successeur du premier curé mort en mars 1722. Le curé nommé en 1723 administra la paroisse pendant 43 ans et son successeur pendant 25 ans; il mourut prématurément en prison pendant la Révolution. Le troisième curé administra la paroisse pendant 41 ans et enfin le cinquième fut curé d'Aze pendant 51 ans.

LA FRANCE OBTIENT 771 PRIX A L'EXPOSITION DE RIO DE JANEIRO

Rio de Janeoro — Le jury de l'Exposition a décerné à la France 771 prix, aux Etats-Unis 246, à l'Italie 300, à l'Angleterre 144 et à la Belgique 252.

LES PLUS GRANDES VILLES DE FRANCE

Paris — Le recensement de 1921, le dernier effectué en France, indique 15 villes ayant plus de 100,000 âmes. Ces villes sont: Paris, 2,906,472; Marseille, 586,341; Lyon, 561,592; Bordeaux, 267,409; Lille, 200,952; Nantes, 183,704; Toulouse, 175,434; Saint-Etienne, 167,967; Strasbourg, 166,767; Le Havre, 163,374; Nice, 155,389; Rouen, 123,712; Roubaix, 113,265; Nancy, 113,226; Toulon, 106,331.

Au précédent recensement, celui de 1911, quinze villes également comptaient plus de 100,000 habitants. Mais la place de Strasbourg, non encore recouvrée, était tenue par Reims, qui avait alors 115,175 habitants. La capitale de la Champagne se reconstruit peu à peu, mais, au recensement de 1921, elle n'avait récupéré que 76,645 de ses habitants.

LES SOVIETS CONTRE DIEU

Les soviets ont déclaré la guerre non seulement à toute société sainement organisée, à l'ordre, à la hiérarchie et à l'autorité, mais ils se sont attaqués aux principes mêmes de tout ordre et de toute autorité, à l'Eglise et à Dieu.

Ils ont emprisonné, fusillé, massacré des milliers de prêtres, de moines, d'évêques dont le crime était de croire en Dieu et d'instruire leurs fidèles; ils ont pillé les églises, dont ils ont enlevé les vases sacrés les icones précieuses, tous les objets d'or ou d'argent dont la piété des fidèles avait doté les églises de siècle en siècle; ils ont ensuite livré ces églises aux troupes pour les souiller, et aux clubs pour y tenir des réunions profanes; ils ont organisé des cortèges sacrilèges pour livrer à la dérision les croyances religieuses. Mais ces horreurs ont plutôt produit sur le peuple russe, si croyant, un effet contraire. Jamais les églises en Russie n'ont été si pleines.

De dépit les soviets se rattrapent sur l'enfance qu'ils violent jusqu'à la moëlle, dans des écoles qui sont moins des foyers d'éducation que des vestibules de l'enfer. La jeunesse en sort pourrie de l'âme et du corps. Telle est la folie de destruction de ces Juifs bolchevistes, qui, pour régner sur ce pauvre peuple, n'hésitent pas à couvrir la Russie de ruines! Que Dieu ait pitié de nos pauvres frères en Jésus-Christ!

Nous invitons nos lecteurs à unir leurs prières, afin que le pauvre pays retrouve avec un gouvernement convenable l'ordre et la liberté, et que ce peuple de bonne foi revienne au bercail de l'Eglise.

LE PROBLEME DE L'EXODE RURAL

Il fait l'objet du Congrès de l'A.C.J.C. à Sherbrooke

Le dixième congrès général de l'A.C.J.C. qu eu cette année un caractère national en ce sens que des représentants des sociétés nationales et des associations patriotiques sont venus en nombre de presque toutes les provinces du Canada et des Etats-Unis. Parmi ces derniers on remarquait: M. Elphège Daignault et M. Adolphe Robert, respectivement président et secrétaire de l'Association Canado-Américaine, de Woonsocket, et M. l'abbé Adrien Verrette, président de l'Association des Fils de l'Assomption, du collège de Worcester, N.-H.

A ce congrès qui se tint le dimanche et le lundi, 1er et 2 juillet, participèrent quatre-vingts délégués, accourus même de l'Ontario et du Manitoba. L'Union régionale manitobaine avait pour délégué M. Léon Bruyère, l'un de ses membres des plus actifs.

Chacun sait que l'A.C.J.C., cette année, s'est occupée du fait de la désertion des campagnes, ses causes, et des remèdes à employer pour enrayer cet exode rural.

M. Jean Guérin, secrétaire-correspdnoant de l'A.C.J.C., présenta le premier rapport, d'où il ressort que les Canadiens français connaissent le chemin de l'exil volontaire et qu'ils ignorent le chemin du retour. Le rapporteur s'applique à faire voir les causes de cette émigration qu'aucun barrage ne pourra arrêter. Ce sont:

1.—**Difficultés d'établir des fils de cultivateurs** à cause de leur nombre dans la plupart des familles; par suite du désintéressement souvent inexplicable des pères de famille pour l'avenir de leurs enfants et plus encore en raison de l'encouragement insuffisant donné à la colonisation.

2.—**Rétribution insuffisante du cultivateur.** — L'ignorance professionnelle, des débouchés insuffisants, l'exploitation des trusts, l'absence de crédit rural, l'augmentation générale du coût de la vie empêchent le cultivateur de retirer de sa ferme les bénéfices qu'il escompte.

3.—**Le progrès économique.**

4.—**L'aversion pour la campagne.**

5.—**L'attrait des villes et l'espoir d'obtenir de gros salaires.**

6.—**Le mépris du cultivateur.**

7.—**La hâte de devenir rentier.**

8.—**L'esprit d'aventure.**

9.—**Le manque de formation sociale.**

10.—**L'absence de patriotisme.** Dès 1904 le réveil s'est produit au sein de la Jeunesse catholique. Celle-ci a prêché l'attachement au sol et a développé chez ses membres un patriotisme purement canadien-français.

Parmi les remèdes proposés par M. Charles Gagné, de l'Ecole d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, énumérons les plus pratiques:

1. Faire de la colonisation intelligente; 2. Organiser notre agriculture sous le rapport de la production et de la vente; 3. Améliorer la condition sociale du cultivateur.

On conviendra que ce problème de la désertion des campagnes n'est pas facile à résoudre. L'Association catholique de la Jeunesse s'y est attaquée sans se faire d'illusion sur les résultats prochains qu'elle pourrait obtenir. La multiplicité des facteurs dont il faut tenir compte dans l'étude de la question de la désertion des campagnes aura contribué à éveiller davantage la curiosité et le sens patriotique de la Jeunesse. Que des centaines de jeunes gens, pour la plupart citadins, se réunissent en congrès, dans une des villes de notre province, pour scruter et approfondir une situation que tous: chefs religieux, hommes d'Etat, publicistes, patriotes, considèrent comme grave, n'y a-t-il pas là un indice que l'A.C.J.C. réussit à discipliner des forces neuves déjà dévouées aux intérêts les plus chers de la nation?

Les congressistes n'ont ouvert aucun débat sur la responsabilité de ceux qui ont laissé s'accumuler les causes néfastes dont tous déplorent aujourd'hui les pernicieux effets. Ce n'était ni le lieu, ni l'endroit. Et quel écho aurait eu pareil débat dans la grande presse de notre pays? Quelqu'un établira ces responsabilités un jour et montrera l'effrayante nocivité de notre régime politique. L'esprit de parti a tué chez nous l'amour de la patrie, l'esprit patriotique. Que la jeunesse s'en souvienne et qu'elle réagisse.

Nous croyons en l'efficacité des réunions patriotiques, comme celle de Sherbrooke pour faire prendre de viriles résolutions à la jeunesse du Canada français. Ces congrès montrent au moins qu'une portion considérable de la jeune génération entretient des préoccupations sérieuses et sait prendre au besoin des attitudes qui auront des répercussions sur l'avenir de notre pays.

WASHINGTON — Le sénateur Underwood, Alabama, déclare qu'il existe plus de causes de guerre aujourd'hui en Europe qu'en 1914.

L'Université d'Ottawa

Nous accusons réception de l'Annuaire de l'Université d'Ottawa pour l'année scolaire 1923-24, publié dans les deux langues.

L'Université d'Ottawa, comme on le sait, est placée sous la direction des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée. Ses origines remontent à celles de la ville où elle a son siège; leurs développements furent parallèles.

En 1849, l'institution portait le titre officiel de "Collège de Bytown", en 1861, celui de "Collège d'Ottawa", et en 1866, elle recevait la faculté de conférer des grades universitaires. Tous les grades conférés sont reconnus dans tout le Dominion du Canada et dans les autres parties de l'Empire britannique.

Par un bref, en date du 5 février 1889, le Souverain Pontife Léon XIII élevait l'Université d'Ottawa au rang d'Université Catholique et lui conférait tous les privilèges attenant à ce titre.

L'Université d'Ottawa ouvrira en septembre prochain une Ecole de Pédagogie, destinée, comme sa désignation l'indique, à former des instituteurs et des professeurs brevetés, dont les brevets seront bons pour l'Ontario et probablement, par la suite, pour les provinces de l'Ouest. Cette école, que les universités anglaises appellent Faculté de Pédagogie, aura pour directeur le R. P. Lamoureux, O.M.I.

Le Révérend Père a fait des études très brillantes à l'Université d'Ottawa et, depuis, a été employé dans les oeuvres d'enseignement. Les autres professeurs sont des hommes expérimentés dans l'enseignement primaire et possèdent les plus hauts brevets de compétence.

Depuis longtemps les Canadiens français d'Ontario désiraient ardemment cette école dont ils ont grande joie maintenant. On en espère beaucoup de bien.

UNE CATASTROPHE TENUE SECRETE

Comment 350 soldats périrent, en 1917, dans un terrible accident de chemin de fer.

Paris — M. Maginot, ministre de la guerre, a inauguré le monument élevé à la mémoire des soldats permissionnaires de l'armée d'Italie qui périrent à Saint-Jean-de-Maurienne, dans un effroyable accident de chemin de fer. La censure tint toujours cette catastrophe cachée.

C'était dans la nuit du 11 au 12 décembre 1917. En gare de Modane, 500 permissionnaires prirent d'assaut le train. Le mécanicien fit remarquer que le convoi était trop lourd et qu'il ne répondait de rien. Il reçut l'ordre d'obéir et de partir.

Lorsque le lourd convoi s'engagea dans la vallée de l'Arc où le rail dispute au torrent une route tortueuse et de pente rapide entre des roches hostiles, les prévisions du mécanicien ne se trouvèrent que trop justifiées.

Emporté par son poids, le train se mit à dévaler avec une rapidité sans cesse accrue. Dans un bruit d'enfer, la course à la mort était commencée. Rien ne pouvait désormais l'arrêter.

Sous l'effet des freins bloqués et de la vitesse excessive, les wagons prirent feu. Que faire? Conscients du danger, nombre de soldats s'élancèrent dans le vide. Ils ne réussirent pas même à éviter une mort à peu près certaine. Leurs corps, affreusement broyés contre la roche, jalonnèrent la route jusqu'au tournant fatal où, inévitablement, le convoi devait culbuter. Ce fut un peu avant d'entrer en gare de Saint-Michel-de-Maurienne, dans une courbe qu'enjambe un pont de pierre.

La locomotive sortit des rails et se coucha en travers de la voie. Quant aux wagons, projetés sur elle comme des bolides, ils s'amoncelèrent jusqu'au sommet du parapet du pont. Tout cela s'était passé dans un éclair. Et, avant même qu'on eût pu organiser les moindres secours, le feu avait transformé cet amas de décombres en un immense bûcher.

Moins de 150 soldats purent être retirés, plus ou moins grièvement blessés, des wagons les moins atteints. Les autres furent carbonisés.

Telle est, dans ses grandes lignes, l'histoire de la catastrophe de Saint-Michel-de-Maurienne. Les soldats de l'armée d'Italie qui y trouvèrent une mort horrible sont morts, eux aussi, au champ d'honneur. Le monument élevé à leur mémoire en témoignera devant les générations futures.

Mort du vice-amiral Lebon

Paris — Le vice-amiral Ferdinand-Jean-Jacques Lebon, ancien chef de l'Etat-major général de la marine française, est décédé à sa demeure des suites d'une longue maladie. Le vice-amiral Lebon était à la tête des conseillers navals français à la conférence de Washington, en 1921.

VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 17 JUILLET 1923 NUMERO 6

"Il y a trois choses dont vous ne pouvez pas vous passer, Canadiens français de la province d'Ontario, votre église, votre école et votre journal catholique et français..."

Mgr Latulippe.

L'A LIBERTÉ

C'est un lieu commun aujourd'hui de redire que le journal agit d'une manière souveraine sur l'opinion, soit qu'il se contente de la refléter et de l'ancrer davantage, soit qu'il la crée lui-même.

Franc (La "Croix" de Paris)

Le centenaire de naissance de Monseigneur Taché

Lundi prochain, le 23 juillet, marquera le centième anniversaire de la naissance de l'illustre archevêque de Saint-Boniface, Mgr Taché. A cette occasion j'ai pensé à écrire quelques notes sur la vie intime de ce personnage distingué, qui a rempli un rôle si remarquable au Nord-Ouest, comme missionnaire et comme évêque. Dans sa biographie publiée il y a quelques années, nous trouvons peu de détails sur ce qu'on appelle la vie intime de famille et sur les belles qualités naturelles qui mettaient tant de charme dans ses relations journalières avec ceux qui vivaient avec lui. Pour bien connaître un homme il faut avoir vécu avec lui de longues années. Mgr Taché a été apprécié diversement par ceux qui ne l'ont connu qu'en passant, ou qui n'ont vécu avec lui qu'un an ou deux. Pour moi qui eus l'honneur de passer vingt-deux ans sous son toit et de vivre à ses côtés, je puis me féliciter de l'avoir intimement connu et d'avoir appris par combien de brillantes qualités il rachetait quelques défauts naturels de caractère.

Au moment de mon départ du Canada pour les missions de la Rivière-Rouge, en 1866, quelqu'un me dit: "*Vous ne pourrez pas demeurer longtemps avec Mgr Taché*, parce qu'il est d'un caractère peu agréable et difficile à satisfaire." — "N'importe, lui dis-je; je vais essayer pendant quelque temps." Ce temps d'essai a duré vingt-deux ans, et pendant tout ce temps-là je me suis fort bien entendu avec Mgr Taché, que j'ai estimé et aimé, et dont j'ai gardé un précieux souvenir.

Mgr Taché naquit à la Rivière-du-Loup (en bas) le 23 juillet 1823. Ces deux chiffres 23 sont restés comme une date fatidique dans les principaux événements de sa vie. Ce fut le 23 juin au soir qu'il arriva comme missionnaire à Saint-Boniface, et le 24 juin fut le premier jour qu'il passa dans ces contrées. Plus tard il fut sacré évêque le 23 novembre 1851, à Viviers, en France, et il mourut la veille du 23 juin. Chose remarquable, sa vénérée mère est décédée le 23 juillet, jour anniversaire de la naissance de son fils. C'est maintenant à faire croire qu'il y a dans la vie de certains hommes des dates fatidiques.

Les quelques défauts de caractère qu'avait gardés Mgr Taché et qui ont contribué à le faire juger défavorablement par ceux qui ne l'ont pas parfaitement connu, étaient richement rachetés par les nombreuses et belles qualités de son esprit et de son coeur. On peut dire qu'il avait un coeur paternel pour tous ceux avec qui il vivait. Si, quelquefois, il lui arrivait de froisser par une parole un peu sévère ou piquante un de ses inférieurs, il ne laissait pas finir la journée sans aller le prier d'oublier le chagrin qu'il avait pu lui causer. Sous ce rapport son humilité était très édifiante.

Dans sa conversation il était pétillant d'esprit et il le faisait éclater tout en observant fidèlement les règles de la charité. Il acceptait difficilement les rapports malveillants contre le prochain. De tous ces rapports, disait-il, commencez toujours par en retrancher la moitié, et avant d'accepter l'autre moitié, examinez-la bien.

Il racontait aimablement ses fredaines d'enfance. "A l'âge de cinq ans je fréquentais, disait-il, l'école du village tenue par un nommé Piché. Dans la classe je n'étais pas la sagesse incarnée. Un jour où j'avais été plus tapageur que de coutume, le maître jugea bon de me mettre en pénitence. Je résolus de m'en venger. Le midi, Piché passait chez nous pour aller prendre son dîner. Je me cachai dans les gadeliers de notre jardin et, au moment où passa le professeur, je lui criai: "Piché! grand nez!" Mal m'en prit. Piché vint trouver ma mère pour se plaindre de ce gaminage. Pour réparer le dommage causé à la réputation du nez de Piché, je fus condamné à me mettre à genoux et à demander pardon. Ce remède me guérit pour toujours de l'envie d'insulter un passant. Dans la suite, le nez de Piché fut pour moi un nez bien ordinaire."

Sa vénérée mère avait veillé avec soin sur son éducation pour corriger chez lui tous les défauts et caprices de la jeunesse. "Lorsque j'étais enfant j'aimais beaucoup les chemises rouges comme en portaient les voyageurs de chantiers. Je demandai à ma mère de m'en faire une. — "Eh! me répondit-elle, ne demande pas cela; ces couleurs voyantes pour une chemise ne sont pas portées par les gens de bonne société; elles ne sont portées que par de gros ouvriers du bas peuple. Tu ferais rire de toi si tu portais une chemise rouge." Ce fut fini. Dans la suite je n'eus que de la répugnance pour les chemises rouges."

Il n'avait contracté aucune manie ni dans son langage ni dans ses manières, et il y faisait la guerre chez les autres, — surtout chez ses prêtres. "N'adoptez, disait-il, aucune de ces locutions baroques et vicieuses comme tant de monde le fait et dont on se sert à tout moment. Ne dites pas, par exemple: *Superlotte, sac-à-papier, sapristi* et autres choses semblables. Ceci dépare le langage et est de mauvaise éducation." Son secrétaire, M. Forget, avait l'habitude, en parlant, de faire un petit geste de la main en se pinçant le pouce et l'index. Il le corrigea de cette manie en se moquant de lui.

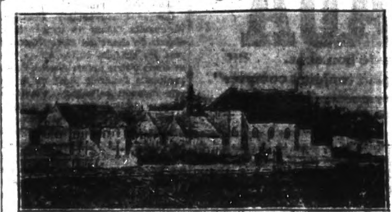
A ses prêtres il disait: "Soignez votre langage et votre tenue; que vos vêtements soient toujours propres et qu'on vous tienne pour des messieurs. Soyez partout distingués. Ceci est important à la vertu. Saint François de Sale était très distingué."

Il détestait tout badinage irrespectueux et toute plaisanterie sur le caractère de la femme; il reprenait vertement tous ceux qui se les permettaient devant lui, en lui disant: "Rappelez-vous que votre mère est une femme, et par respect pour votre mère soyez respectueux pour les autres femmes."

J'aime à rappeler ces belles qualités de Mgr Taché à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance.

L'abbé Georges DUGAS.

LE CENTENAIRE DE MGR TACHE



L'église de la Rivière du Loup, en bas, dans laquelle Mgr A.-A. Taché a été baptisé le 25 juillet 1823. Cette église, située au village Saint-Patrice, a servi au culte jusqu'en 1855; elle a été remplacée par l'église actuelle incendiée en 1883, à part les murs.

Perplexités d'électeur

En 1849, ayant vingt et un ans, j'étais électeur et fort embarrassé . . . On me proposait d'être royaliste ou républicain, démocrate ou conservateur, socialiste ou bonapartiste: je n'étais rien de tout cela, ni même rien du tout, et parfois j'enviais tant de gens convaincus qui avaient le bonheur d'être quelque chose.—TAINE.

L'électeur heureux est celui qu'aucun doute n'effleure. Il se porte tout entier pour un candidat ou pour un programme de gouvernement. Il s'imagine souvent avoir de hautes raisons d'honorer un homme de son suffrage, quand, au fond, une seule chose l'éblouit chez cet homme: son coup de chapeau électoral. Sous prétexte de chambarder des clans néfastes, ses préférences vont à celui qui saura servir ses rancunes. S'il est en présence d'une renommée bien établie, il lui confiera sans retour la garde de ses intérêts, sans prévoir que la compétence de son mandataire s'exercera à faux ou ne s'exercera pas du tout, faute de toupet. Il votera bien aussi pour celui qui lui aura adressé la parole, par son prénom, un jour de fête nationale. Et de combien d'autres éblouissements n'est-il pas susceptible!

En somme, il faut savoir gré au suffrage universel des illusions splendides dont il est l'occasion; personne ne s'y débrouille, mais il offre à tous ceux qui ont quelque prétention à la clairvoyance, une marge indéfinie; personne qui ne se découvre alors des yeux de lynx.

Il était récemment donné à l'électorat manitobain de prononcé directement, par oui ou par non, un verdict important. Au premier abord, il n'y a pas, en république, de façon plus largement démocratique de procéder; en réalité, rien de plus embarrassant ni de plus despotique que le referendum, les alternatives étant fort limitées.

L'électeur ordinaire croit que tout est dit quand, sur un bulletin, il a signifié oui ou non. Mais il a dit bien peu de chose. Il répugne à tout esprit réfléchi de voir ainsi circonscrite l'expression de son opinion; il voudrait la motiver, en définir la portée, appuyer sur un point faible, inscrire une réflexion, une réserve, une seule, et très brève. Par exemple: c'est oui, mais à condition que l'Etat, institué marchand de liqueurs, choisisse, pour administrer ce commerce tel et tel homme intègre qu'il connaît; oui, mais à condition qu'il y ait une police et qu'on écrase le contrebandier; il voudrait restreindre la juridiction du Ministère sur la commission des liqueurs et tuer dans l'oeuf toute entreprise de corruption électorale. C'est oui, mais pourvu que l'on mette un cadenas solide sur la porte des bars. C'est oui, mais prends garde, ô Gouvernement, la femme de César...

Prêtez l'oreille au camp adverse: "Si l'on ne risquait pas, dans quinze jours, de voir se rouvrir les débits de vin et de bière, je dirais oui." Un bon vivant ouvre cet avis: "Habituons le peuple au vin; l'Ecriture en fait l'éloge; je vote "non" cette fois-ci; je voterai "oui" dans quinze jours." Un électeur qui aime les formes et un peu la phrase: "La prohibition des liqueurs réalise un bel hommage à la vertu de tempérance; donc, confiance au régime SEC." L'autre type, qui lit les journaux et se tient au courant, réfute le cliché magique qui veut que ça ramène les affaires, comme dans le Québec: "Ça ne peut pas ramener les affaires; voyez dans le Québec, tout le monde émigre aux Etats-Unis."

Quinze jours plus tard, au moment de se prononcer sur le libre commerce des vins: "Pour étrangler l'autre mesure, les Méthodistes votent "oui"; ils veulent une nouvelle prohibition provoquée par les abus." — "La liqueur se vendra à la faveur du vin et la plaie de jadis réapparaîtra." — "Songez aux pères de famille trop faibles pour s'arracher au cabaret, aux mamans qui se meurent d'attendre, à l'hiver qui mord si cruellement les familles d'ivrognes, à tous ces salaires qu'on oubliera dans la main du bon diable corpulent qui remplit les verres d'un geste dégagé." En face d'un argument comme celui-là, imprégné de charité véritable, le culte de la liberté individuelle perd de sa valeur.

Au reste, il pleut des arguments de partout: un qui vous semble neuf et vous est resservi le lendemain textuellement, vous revient le surlendemain, tout éclopé, et vous le retrouvez plus tard, enrichi de détails naïfs et cocasses. Et il faut écouter d'une oreille sereine et complaisante les motifs de chacun, qui ne sont jamais tout à fait les vôtres, et dont les trois-quarts vous feraient voter inversement si vous saviez que ce sont les seuls.

A la fin, la sagesse populaire fait dans votre tête un tintamarre si étourdissant que vous ne vous entendez plus vous-même. Le doute vous envahit; et à mesure que s'accentue votre souci de sincérité, moins vous apparaissent claires les conséquences de votre vote, plus les résultats possibles vous inquiètent; vous n'y êtes plus. Vous savez seulement que vous avez concouru à donner le coup de barre moyen qui oriente la barque de l'Etat. Puis vous vous dites avec mélancolie: "Après tout, une voix!..." Ce n'est pas une source d'immense contentement.

C'est pourtant ainsi qu'elle vogue, la barque de l'Etat, et c'est chose étonnante qu'elle puisse tenir la mer, avec l'infinie légion des mécontents dont chacun brûle de faire prévaloir sa propre solution et, comme dans l'Enfer, du Dante,

Qui la proue radoube, et qui la poupe;
un fait des rames, l'autre tord des haubans;
d'autres réparent misaines et artimon.

La barque, craignant que tout ce monde finisse par s'entendre pour la mettre au rancart, subit avec magnanimité les radoubs auxquels s'acharnent les différentes parties de l'esprit public, tolère des dégâts pour deux fois la valeur des réparations, et murmure doucement: "Pourvu qu'en somme je vive, c'est assez."

Pour ma part, en électeur consciencieux, j'ai plié mon bulletin avec une pudeur jalouse pour dérober aux officiers du scrutin le moyen de vérifier si mon vote était conforme à ce qu'ils lisaient sur mon visage. Sitôt sorti, je crois n'avoir pas manqué une occasion de dire que j'avais voté "oui" les deux fois. En ce qui touche le second referendum, m'a-t-on affirmé, j'ai eu tort; et voilà que les raisons apportées pour me convaincre ébranlent ma conviction de la première heure. En tout cas, à l'usage, on verra bien.

Pour nous consoler de nous être mis un doigt dans l'oeil, allons relire Le culte de l'incompétence, *de la vieille fée Emile Faguet.*

Louis-Philippe GAGNON.

Après le referendum

Les électeurs du Manitoba se sont prononcés sur la question des liqueurs. Une première fois, le 22 juin, ils ont opté pour la vente sous le contrôle du gouvernement et contre la prohibition absolue; mercredi dernier, ils ont repoussé la vente de la bière et du vin aux tables des hôtels et des restaurants. Dans les deux cas, la décision a été claire, catégorique, et il est permis de croire que le problème est définitivement réglé.

Notre population est d'avis qu'on ne doit pas empêcher ceux qui le désirent de se procurer des liqueurs sous certaines conditions; c'est pourquoi elle a voté en faveur du système de contrôle. D'un autre côté, elle est fortement opposée au régime du bar et de la consommation des liqueurs en public; c'est la raison pour laquelle elle n'a pas voulu de la bière et du vin dans les hôtels, solution qui ouvrait inévitablement la porte à tous les anciens abus.

Il reste maintenant au gouvernement le soin de faire adopter la législation qui découle du nouvel état de choses et surtout d'en assurer l'exécution. La Chambre est convoquée en session extraordinaire à cet effet le 25 courant. La *Moderation League* a heureusement préparé les voies et le travail de nos parlementaires devrait s'accomplir très rapidement.

Mais il en sera du nouveau régime des liqueurs comme de l'ancien. Il ne donnera satisfaction que dans la mesure où la loi sera strictement observée. Depuis quelques années notre pays connaît la plaie des distilleries à domicile et des *bootleggers*. C'est le devoir du gouvernement de nous débarrasser de ce double fléau qui est en train d'abrutir notre population. Les referendums du 22 juin et du 11 juillet lui mettent dans les mains l'arme qui lui manquait jusqu'ici pour agir avec autorité. Devant un verdict populaire exprimé d'une façon aussi catégorique, toute hésitation, toute faiblesse serait désormais sans excuse.

La première condition du succès est le choix de la commission de contrôle des liqueurs. Elle doit être composée d'hommes compétents, intègres, commandant le respect de tous et décidés à remplir loyalement leurs fonctions.

Que le gouvernement se mette résolument à l'oeuvre et la coopération du peuple ne lui fera pas défaut.

Donatien FREMONT.

M. l'abbé Duchaine

Un télégramme nous apprend la mort accidentelle de M. l'abbé L.-E. Duchaine, curé de Frenchville. Cette mort va jeter le deuil parmi les troupes franco-canadiennes de la Saskatchewan, dont il était l'un des plus dévoués soldats.

Vicaire à Ponteix, puis à Willow Bunch, il était depuis au-dessus d'un an curé à Frenchville. Partout il fut aimé et regretté. Il comprenait que, pour bien servir son Dieu, il devait bien servir sa race; c'est pourquoi toujours et partout il fut aux avant-postes, défendant l'école française pour garder les enfants chrétiens.

Nos oeuvres savaient pouvoir compter sur lui en toutes les occasions et dans toutes les paroisses où il a passé, il les développa dans toute la mesure du possible.

Il prit une part active aux conventions de Régina, en 1918, et de Gravelbourg, en 1920. S'il dut s'abstenir d'assister à celle de Prince-Albert en 1923, c'est que pour la défense de son école il devait aller devant les juges pour faire respecter le droit des minorités.

Nous écrivons ces lignes à la hâte; d'autres plumes autorisées diront les mérites de celui qui est enlevé si jeune à l'affection de ses amis, mais nous tenons à nous associer au deuil qui frappe nos amis de la province voisine.

La chronique étrangère

PROBLEME ET SOLUTION

L'Angleterre a attendu, paraît-il, très impatiemment la réponse de la France et de la Belgique, retardée par la crise ministérielle belge, au questionnaire qu'elle leur avait fait concernant la résistance passive de l'Allemagne. Cette réponse a-t-elle modifié, en quoi que ce soit, l'attitude du *Foreign Office* et les rapports entre les deux pays? Pas le moins du monde.

La situation franco-anglaise actuelle est donc la conséquence d'une série de faits qui se sont succédé dans ces derniers mois. La France et la Belgique occupent la Ruhr, depuis janvier, pour contraindre l'Allemagne à exécuter ses engagements; l'Italie s'est associée dans une certaine mesure et l'Angleterre s'est abstenue. Devant ce défaut d'unanimité des Alliés, l'Allemagne a caressé l'espoir d'arriver à leur désunion complète. Le Reich a organisé la résistance dite passive, qu'on pourrait bien plutôt appeler une résistance active et un état de guerre, car, une résistance qui procède par attaques à main armée, par destruction des communications de toute nature, est plus active que passive.

L'Angleterre aurait pu mettre immédiatement un terme à ces agissements. Il lui eût suffi d'approuver nettement la France et la Belgique. Elle ne l'a malheureusement pas fait, et s'est bornée, par le discours de lord Curzon, à inciter l'Allemagne à faire des propositions. D'où première note allemande absolument inacceptable; refus catégorique de la France et de la Belgique, et par contre-coup, mouvement d'humeur de l'Angleterre.

Vient la seconde note allemande, aussi inacceptable que la première, car elle ne donne que d'illusoires garanties, et ne paraît chercher, par son moratoire de quatre ans, qu'à gagner du temps.

Il a paru impossible à la France et à la Belgique d'engager des pourparlers, tant que litique d'excitations et d'assassinats. Elles ont donc demandé aux Alliés de se joindre à elles pour exprimer leur manière de voir à leur ex-adversaire.

Mais, ici, l'Entente a failli recevoir une grave atteinte. Une fausse nouvelle lancée de Londres à Paris, coup de bourse ou manoeuvre allemande, a annoncé le refus de l'Angleterre de se joindre aux Franco-Belges. Malgré le démenti immédiat et officiel, il est resté dans les masses populaires quelque chose de ce bruit, et la note anglaise arrivée depuis, demandant à la France des précisions sur certains points, en particulier sur ce qu'elle entend par "faire cesser la résistance passive", n'a pas été pour rasséréner les esprits, d'autant plus que le premier ministre anglais, dans son dernier discours, n'approuve pas l'occupation de la Ruhr.

Il est aisé de tirer la conclusion de ces faits. En ce moment, la politique franco-anglaise est une politique d'incompréhension réciproque, qui risque d'aboutir, non à une rupture dont personne ne veut, car ce serait trop grave, mais à une mésentente croissante, ce qui pourrait devenir dangereux, car ce serait réaliser le jeu de l'Allemagne.

Les causes de notre incompréhension sont, depuis la fin de la guerre, toujours les mêmes. Elles ont, en Angleterre, une origine financière, trop de marks enfouis dans la cité; une origine économique, l'industrie et le commerce anglais persuadés que c'est l'action de la France vis-à-vis de l'Allemagne, qui est la cause du chômage et du manque d'exportations; enfin et surtout une origine politique, soigneusement entretenue par l'Allemagne qui agite aux yeux des Anglais le spectre de l'impérialisme français.

Nous, au contraire, nous ne voyons, avec juste raison, qu'une face de la question, notre situation de créancier vis-à-vis d'un débiteur de mauvaise foi, dont l'acquittement de la dette est indispensable à la vie du créancier. Sur ce point, tout le pays est d'accord, peuple, parlement et gouvernement, tandis que ce point de vue, unique pour nous, échappe presque totalement à nos voisins d'outre-Manche.

Il serait pourtant essentiel que les Anglais se rendissent à l'évidence, car leur attitude politique recule indéfiniment la solution du problème de la paix mondiale. Elle ne fait, c'est trop clair, que renforcer la résistance de l'Allemagne. Sous une forme spéciale, nous sommes toujours en guerre avec des ennemis, et il ne faudrait pas que l'Angleterre fît une politique visant à une paix blanche, paix que l'Allemagne considérerait comme une victoire.

En somme, entre l'Angleterre et nous, il n'est aujourd'hui qu'une question à discuter. Nos exigences vis-à-vis de l'Allemagne sont irréductibles. Nous n'avons pas besoin d'elle pour les faire aboutir; nous ne leur apporterons donc aucune atténuation. Mais tenons sans faiblesse nos légitimes prétentions, et l'Angleterre, convaincue qu'elle ne saurait nous arrêter, préférera prochainement s'associer à nous et participer aux bénéfices de l'opération.

Après tout et avec un peu de réflexion, notre alliée verrait que ce serait aussi une victoire remportée à son grand profit, car l'arme que possède l'Allemagne dans les stocks considérables qu'elle pourrait alors jeter à vil prix sur le marché du monde, pourrait fort bien faire pencher la balance, dans la lutte économique, au désavantage de l'Angleterre.

Mieux vaut donc, pour elle, se joindre franchement à nous pour exiger, enfin, l'exécution des traités. C'est là, seulement, que se trouve la solution du problème de la paix.

J. L.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Le vote contre la vente publique de la boisson

Du Manitoba Free Press:

Par un vote scandaleusement petit, le Manitoba a rejeté hier la proposition de permettre la vente publique de la bière et du vin dans le hôtels à l'heure des repas. Si, sur ce vote léger, la proposition avait été adoptée, le résultat aurait été très malheureux, car derrière la décision il y aurait eu un vote qui aurait pu légaliser la proposition mais qui n'aurait jamais pu la valider. Mais le vote étant pour la négative, le jugement peut à bon droit être regardé comme décisif. Il est à présumer que quiconque voulait que les hôtels aient le droit de vendre de la bière et du vin est allé voter hier. Le vote total pour la proposition ne peut encore être donné, mais il n'est pas très impressionnant. Le vote en faveur de la bière et du vin est bien au-dessous du vote enregistré le 22 juin pour la prohibition totale. Il n'est donc pas possible à personne de prétendre qu'il y ait une force substantielle quelconque derrière la demande pour faciliter la consommation de la boisson en public. Même avec ce faible vote, la majorité contre le projet est substantielle et il n'est pas raisonnable dans ce cas de compter les abstentionnistes comme non favorables. Toute la force du mouvement de la bière et du vin est enregistrée dans le suffrage d'hier: il est presque négligeable.

Ce qu'on veut et ce qu'on ne veut pas

De la Winnipeg Tribune:

Ce qu'il y a de plus important, c'est que le peuple du Manitoba sait ce qu'il veut et ce qu'il ne veut pas. Il veut le contrôle gouvernemental du commerce des liqueurs, au moins jusqu'à ce qu'on ait fait [illegible] la preuve qu'il est préférable à la prohibition telle que nous l'avons connue dans la province. Il ne veut rien de ce qui approche de l'ancien système du débit public de la boisson ni rien de ce que l'on pourrait soupçonner être l'extrémité aiguë du coin pour l'introduction de ce système. Le peuple est aussi catégorique sur un point

(Suite à la quatrième page)

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

(Suite de la troisième page)

comme sur l'autre. Quoi qu'il arrive, on ne peut pas dire que la grande expérience dans laquelle nous nous embarquons échouera parce qu'elle n'a pas derrière elle le poids de l'opinion publique.

Un "Wheat Pool", s'il vous plait!

Du Patriote de l'Ouest (Raymond Denis):

L'Hon. M. Dunning, il y'a quelques mois, condamnait le principe du "Wheat Board", et proclamait la supériorité d'un "Wheat Pool". C'est le moment d'en tenter l'expérience.

Cette idée est en marche dans l'Alberta, et sans que rien de précis n'ait été annoncé, l'on sait que les conciliabules se succèdent dans le but de mettre sur pied une organisation s'occupant de la vente coopérative des grains.

L'on est un peu surpris que notre province, qui est la grande province productrice de grains, se laisse devancer par la province voisine sur cette question. Le "Wheat Pool" ne sera pas un remède à tous les maux, mais si l'aide des fermiers lui permet de contrôler une bonne partie de la récolte, il pourra atténuer la fluctuation des prix, et rendra un grand service à ceux qui sont obligés de vendre leurs grains dans le courant de l'automne.

Il ne nous donnera pas la sécurité que nous eût donné la fixation d'un prix minimum, mais c'est une expérience qui peut donner de bons résultats et qui doit être tentée.

Un "Wheat Board" nous livrait pieds et poings liés à une commission irresponsable. Un "Wheat Pool" est volontaire. S'il ne donne pas les résultats espérés, il suffira de nous en retirer pour qu'il disparaisse. Si, au contraire, il justifie les espoirs mis en lui, d'ici deux ou trois ans, tous les fermiers en feront partie.

Il reste encore près de deux mois avant qu'il ne s'expédie du blé de la Saskatchewan, c'est peu, mais avec beaucoup de bonne volonté c'est assez pour mettre debout cette organisation. Le gouvernement provincial était prêt à placer le crédit de la province à la disposition du "Wheat Board". Il ne devrait pas avoir d'hésitation à en faire autant pour un "Wheat Pool", du moment qu'il garderait le droit d'une certaine surveillance financière.

Les élévateurs terminaux du gouvernement fédéral pourraient être loués; et les élévateurs locaux du "Grain Growers" et de la Saskatchewan Coopérative serviraient de base à l'organisation à travers la province.

Le rapatriement en marche

De la Presse (Montréal):

M. l'abbé A. Ouellete, directeur du bureau fédéral de Colonisation, déclare avoir reçu en une seule journée vingt-trois demandes de rapatriement de Franco-Américains résidant dans différentes sections des Etats-Unis. C'est un gain important et qui fait bien augurer des démarches plus étendues que le nouveau service créé par Ottawa se propose d'entreprendre d'ici peu dans le but de ramener un aussi grand nombre que possible de nos compatriotes au pays natal.

EN PROVINCE

STE-ANNE DES CHENES

Grand pique-nique

Samedi, le 21 juillet, aura lieu le grand pique-nique de la paroisse, au profit de l'église. Déjà les hommes et les dames s'en occupent activement. Ce sera un succès.

Le pique-nique ouvrira à 8.30 heures par une grand'messe solennelle; elle sera chantée par M. Gonzague Bélanger, curé de Rainy River; c'est un enfant de la paroisse de Sainte-Anne. On se fera un devoir et un plaisir de venir entendre cette messe.

Après la messe commenceront les amusements sur le terrain de l'église.

L'entrée sur le terrain du kiosque est gratuite et ouverte à tout le monde.

Les repas seront servis sur le terrain, au pavillon, au prix modéré de 35 sous.

Il y aura dans l'après-midi plusieurs parties de balle au camp. Les équipes de Steinbach, de Lorette, de Sainte-Anne, etc., se disputeront le prix de $20 qui sera donné au gagnant.

Il y aura des courses pour les enfants, pour les grandes personnes. De beaux prix seront distribués.

On verra avec intérêt les courses de chevaux au trot, au galop. Les chevaux trotteurs de Saint-Pierre, de Saint-Jean-Baptiste, de Morris, de Sainte-Anne, etc., lutteront pour les prix.

On servira des rafraichissements de toute sorte sur le terrain du pique-nique.

Le soir il y aura un magnifique feu d'artifice, puis une série de vues animées en plein air, sur le terrain du pavillon.

Nous invitons au pique-nique tous nos amis des paroisses environnantes; venez en grand nombre; c'est pour le sanctuaire de Sainte-Anne des Chênes.

Nouvelles orgues

De nouvelles orgues viennent d'être installées dans notre église. Elles comptent douze jeux. Ces orgues sortent des ateliers de Casavant, de St-Hyacinthe. C'est le 983me orgue que fabrique cette compagnie. La renommée des orgues Casavant est établie. Elles sont ce qu'il y a de mieux, pour la richesse des sons et la perfection du mécanisme.

La bénédiction des orgues se fera en la fête de sainte Anne, le 26 juillet, à 8.30 heures du soir. Sa Grandeur Mgr Béliveau présidera la cérémonie et donnera le sermon.

Le concert d'inauguration sera donné par M. Georges Dorval, organiste à la cathédrale. C'est un artiste; on se fera un plaisir de venir l'entendre.

Nous invitons tous les amis de la bonne sainte Anne à ce concert. L'entrée n'est que de 25 sous. Grâce à la bienveillance de la Cie du C.N.R., le train rapide qui part de Winnipeg (Gare Union) à 8 heures, arrêtera à Sainte-Anne ce soir-là.

Allons en foule assister à l'inauguration des orgues à Sainte-Anne des Chênes, le 26 juillet, à 8.30 heures p.m.

SAINTE-AGATHE

Notre exposition agricole, qui a eu lieu le 7 juillet, a remporté un beau succès. Les animaux et les produits exposés étaient en progrès sur les années précédentes. Les visiteurs qui viennent à Sainte-Agathe constatent que notre paroisse va décidément de l'avant. Les produits laitiers promettent beaucoup et prouvent que nos fermiers vont se vouer tout de bon à l'industrie laitière. Les cochons ont fait excellente figure. Les animaux de race pure sont nombreux et remarquables.

L'exposition a été favorisée par une belle température et l'enthousiasme ne faisait pas défaut parmi la foule. Les organisateurs avaient fait un excellent travail et la disposition des produits exposés était d'un bel effet.

Les juges étaient: MM. Albert Préfontaine, Georges Préfontaine, Arthur Hébert, M. Patterson, I. Villeneuve, Mmes Albert Préfontaine Georges Préfontaine, Arthur Hébert.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Un jeune homme de notre paroisse, Edmond Ayotte, parti d'ici le matin du 4 juillet pour une promenade, avec son oncle, M. Achille Roy, a été frappé par un automobile sur l'avenue Portage, à Winnipeg. Il a été conduit à l'hôpital général, mais son état n'est pas grave.

DUFROST

Un désastreux incendie vient de raser la résidence et le magasin de M. Raoul Rochon. Il était quatre heures du matin, mardi dernier, lorsque M. et Mme Rochon, qui dormaient sur la galerie, furent éveillés par les cris de leur enfant couché à l'intérieur. La mère se précipta vers lui et le sauva. Il était grand temps. Le feu envahissait la chambre. Des fumeurs s'étaient attardés au magasin jusqu'à une heure du matin. Les pertes s'élèvent à $6,000. Elles sont en partie couvertes par une assurance de $4,500. Toutes nos sympathies.

LA BROQUERIE

Dimanche, le 29 juillet, nous aurons la visite de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface. Plusieurs enfants de la paroisse recevront ce jour-là le sacrement de confirmation. A l'occasion de cette visite, les membres du Cercle Littéraire de St-Joachim de La Broquerie donneront le soir, dans leur salle, un drame, "La Malédiction", par C.-T.-P. Lévêque. Bienvenue à tous. La semaine prochaine nous donnerons plus de détails.

PORTAGE LA PRAIRIE

Lundi, le 9 courant, M. le Curé recevait avec joie, à son presbytère, la visite de ses amis depuis au-delà de 25 ans dans la personne de Mgr W.-L. Jubinville, curé de la cathédrale de Saint-Boniface, et de M. le curé St-Amant, de Lorette, ainsi que M. le curé Mireault, de Sainte-Elizabeth. MM. les abbés Brunet, vicaire à la cathédrale de Saint-Boniface, Bellavance, de Saint-Jean-Baptiste, et Picton, ci-devant vicaire de Letellier, étaient de la partie, en route pour Somerset.

Ce distingué groupe n'avait jamais visité le Portage. Avec leurs beaux automobiles, accompagnés de notre curé, M. Derome, ils visitèrent notre petite ville, les principaux établissements, le parc sur la coquette petite lis où ils prirent un succulent goûter champêtre avec chansons pour assaisonner l'agréable passe-temps. Ils retournèrent enchantés de leur visite vers les 7 heures du soir, se promettant bien de revenir. Revenez-nous; votre visite à fait une très belle impression à nos gens.

* * *

M. le curé Derome a commencé sa visite de paroisse le lendemain, en commençant par la ville. La semaine prochaine il visitera la campagne. Comme curé dévoué et zélé, il désire aller dans toutes les maisons qui sont de son troupeau. Jusqu'ici, il se montre très satisfait de la condition de ses nouveaux paroissiens et de la cordiale réception qu'on lui fait partout.

SOMERSET

La famille de M. et Mme Marc Dupras remercie les amis qui ont bien voulu s'associer intimement à la fête des noces d'or de leurs bons parents. Elle exprime sa gratitude pour les beaux cadeaux présentés dans cette circonstance. Elle remercie Mlle Rose Hamel pour la note du journal de Somerset et l'adresse lue par M. J. de Froment.

* * *

Mme Horace Couture et ses trois enfants, de Saint-Boniface, étaient les hôtes cette semaine de M. et Mme P. Boyer.

* * *

M. l'abbé O. Valiquette est en promenade pour quelques jours chez M. le Dr J. Rocan.

Etaient en visite au presbytère, cette semaine: MM. les abbés A. Brunet, Bellavance et Picton.

* * *

Une partie de balle au camp jouée la semaine dernière contre Swan Lake fut gagnée par les nôtres. Le résultat était 8 à 1.

N.-D. DE LOURDES

Le 17 juin, 46 de nos enfants faisaient leur communion solennelle. M. l'abbé Sabourin fut le prédicateur dans ces jours si importants pour la jeunesse. Nous l'entendîmes à la messe et aux vêpres donner de solides instructions à tout l'auditoire. Comme c'est tout naturel, on avait décoré l'église splendidement. Les cérémonies spéciales à ce jour se déroulèrent dans un ordre parfait, touchant. La rénovation des voeux du baptême eut lieu avec son cachet toujours grandiose. Avec ensemble, les enfants prirent part au chant des cantiques et d'un motet à la Sainte Vierge.

* * *

Du 24 au 30 juin ont eu lieu les examens et distributions de prix dans les sept écoles françaises de notre paroisse. A peu près partout on peut dire que les résultats furent plus que satisfaisants, s'il faut en croire ceux qui assistèrent à ces intéressantes épreuves et selon ce qui nous fut dit en chaire. Merci au nom de la paroisse à ces maitres et maitreses qui se dévouent à l'oeuvre si nécessaire de l'éducation.

* * *

Le 4 juillet a eu lieu notre fête annuelle de la Saint-Jean-Baptiste. Un compte rendu complet serait trop long. Contentons-nous de dire que pour l'année nous pouvons être contents des résultats.

Bien que le temps fût très peu rassurant jusqu'à midi, tout se déroula dans la solennité accoutumée. La grand'messe, où M. l'abbé Picod, curé de Saint-Lupicin, nous parla de la mission du peuple canadien-français, le cortège avec le char allégorique, la série variée des amusements, une soirée très goûtée par laquelle se termina la journée remplirent magnifiquement le programme que doit avoir une fête religieuse, paroissiale et patriotique comme celle-là.

Dans notre reconnaissance n'oublions personne de ceux qui ont contribué au succès de la journée: le comité directeur, les dames organisatrices, les sociétés musicales, etc., etc.

Un merci tout spécial aux membres de la fanfare de Bruxelles qui nous ont été d'un si précieux concours pendant la journée et la soirée.

* * *

Les récoltes ont une moyenne apparence. Les cultivateurs ont vu arriver la pluie avec un immense plaisir le 5 au soir.

* * *

Les amis de la famille X. Delaquis et un peu tous les paroissiens accompagnent de leurs voeux Mlle Oberson, soeur de Mme Delaquis, qui vient de s'embarquer pour l'Europe après un séjour d'un an dans notre région.

* * *

Baptêmes

3 juin — Régina-Cécile-Ursule, chez M. Louis Charrière.

6 juin — Marie-Alice-Cécile, chez M. Louis Chabbert.

9 juin — Marthe-Clémentine-Marie, chez M. Pierre Delaquis.

16 juin — Rita-Marie-Thérèse, chez M. Gustave Fradin.

24 juin — Marie-Hélène, chez M. Marius Julien.

SELKIRK

La petite paroisse de Selkirk était en liesse, dimanche le 8 juillet dernier, à l'occasion de la visite de la chorale de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, accompagnée de son digne et estimé curé.

Chaque année le Rév. Père Curé Normandin donne un congé à son choeur de chant qui alors s'empresse vers les endroits boisés et traversés de cours d'eau; naturellement, Selkirk paraissait l'endroit idéal et la chorale répondit gaiement à l'invitation du curé de l'endroit. Pour mettre le comble à la joie des paroissiens, on y exécuta, sous l'habile maitrise de M. J.-A. Hébert, une messe en musique; ce fut un véritable régal musical comme on n'en a jamais entendu dans Selkirk et les airs rententissent encore des louanges adressées à la chorale tant par les catholiques que par les protestants.

La messe terminée, les dames de la paroisse servirent dans le joli parc de Selkirk, sis le long de la Rouge, un copieux repas auquel prirent part la chorale et bon nombre de paroissiens. L'hymne national "O Canada" fut entonné et tous se levèrent; puis, ce fut le répertoire de vieux chants canadiens qui résonnèrent autant dans les coeurs que dans les coins les plus éloignés du parc. L'"alouette" fut chantée avec un brio et un entrain peu ordinaires. Tous quittèrent le parc enchantés, se promettant déjà un renouvellement de pareille fête.

Merci aux braves gens du Sacré-Coeur, à Monsieur le Curé, au populaire directeur de la chorale, à la famille Rignold et aux chantres, d'avoir pensé à nous. Au revoir à l'an prochain.

VONDA, SASK.

Notre région a été ravagée par un orage d'une extrême violence le 11 juillet. La grêle fit des ravages sérieux au sud, plus spécialement dans la paroisse de Saint-Denis. L'on compte que 5,000 acres environ ont été endommagés dans des proportions qui varient de 20 à 75 pour cent. L'eau a aussi causé des ravages considérables. Tous les bas-fonds sont noyés. Les routes ont impraticables, l'eau passe par-dessus à bien des endroits. La récolte est belle en général, mais deux semaines en retard sur les années passées. L'on craint la gelée et la rouille.

* * *

Notre école séparée est maintenant fermée. Elle rouvrira ses portes au mois de septembre sous la direction des religieuses. La population sera heureuse de les accueillir à bras ouverts, ce qui ne nous empêche pas de regretter le départ de notre instituteur, M. Gratton, qui, depuis quatre ans qu'il était à Vonda, ne s'était fait que des amis, et avait obtenu dans l'enseignement des résultats remarquables. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans sa nouvelle position. Mlle Rose Loiselle avait enseigné également avec beaucoup de succès aux jeunes des premiers grades.

* * *

Toutes les écoles franco-canadiennes de la région sont ouvertes cette année avec un personnel enseignant absolument bilingue et nous n'entendons partout que des éloges à l'adresse de nos institutrices. L'une d'entre elles, Mlle Gosselin, a donné une soirée en français et en anglais, à Vonda, avec le seul concours des enfants qui fréquentent sa petite école rurale. Ce fut un magnifique succès. Les Anglais, qui étaient venus nombreux, proclamèrent leur étonnement qu'on ait pu obtenir de pareils résultats avec de si jeunes enfants. C'est évidemment un bon point en faveur de l'enseignement bilingue.

* * *

Mme Bussière vient d'avoir la douleur de perdre sa petite fille, Cécile, âgée de 12 ans. A la famille nous offrons nos sincères condoléances.

BENEDICTION DE LA PREMIERE PIERRE DE LA BASILIQUE DE STE-ANNE DE BEAUPRE

Ste-Anne de Beaupré. — Les travaux de reconstruction du sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré sont commencés depuis le 6 juillet. Une grand'messe solennelle en a marqué l'inauguration. Les architectes du superbe monument, MM. Roisin, de Paris, J.-E.-C. Daoust, de Montréal, et L.-N. Audet, de Québec, qui avaient tenu la veille à Ste-Anne même leur dernière réunion, étaient présents. Les ingénieurs se mettaient aussitôt à l'oeuvre, et déjà l'on peut voir sur le terrain qu'occupera la future basilique les bornes de béton qui serviront aux alignements. Le creusage des fondations se poursuit en toute activité.

Le 26 juillet sera cette année le plus grandiose possible. Il est destiné à faire époque dans les fastes du pèlerinage. Ce jour verra en effet la bénédiction de la première pierre du nouveau temple de la grande thaumaturge. Son Eminence le cardinal Bégin accomplira lui-même cette imposante cérémonie. De nombreux dignitaires tant ecclésiastiques que laïques sont attendus. On prévoit déjà une affluence telle qu'on n'en a jamais vu le spectacle à Beaupré.

St-Boniface

PETITES NOTES

Le R. P. Cassiépé, assistant général des Oblats en résidence à Rome, était de passage ces jours derniers à Winnipeg et Saint-Boniface. Le R. P. Blanchin, O.M.I., provincial de l'Alberta, qui l'accompagnait, avait été au-devant du distingué visiteur jusqu'à New York.

* * *

Mme J.-A. Côté, de Prince-Albert, a fait un bref séjour la semaine dernière chez l'hon. Joseph Bernier, en route pour Chicago, où son fils Henri est gravement malade.

* * *

Nos félicitations à M. Henri D'Eschambault, de la N. Bawlf Grain Co., qui vient d'être promu à la gérance des ventes à la commission de l'élévateur terminal Bawlf à Port Arthur et Fort William.

* * *

M. S. Hélie est parti pour un voyage de deux mois dans la province de Québec, où il va rejoindre Mme Hélie et ses enfants.

* * *

M. l'abbé Denys Lamy, de l'archevêché, partira demain soir pour un voyage de repos dans la province de Québec.

WINNIPEG

Le pique-nique du campement Morton

Le pique-nique du Campement Morton, samedi dernier, sous les auspices des Chevaliers de Colomb, a remporté un magnifique succès. Plus de 1,500 personnes y assistaient et en dépit d'une forte averse dans l'après-midi, le programme de la journée a pu être exécuté tout au long. Les Chevaliers de Colomb ont présenté officiellement à S. G. Mgr Sinnott un cottage de cinq pièces, nouvellement construit, près du lac, pour son usage pendant l'été. Le fonds de construction de ce cottage a été prélevé par des souscriptions parmi les membres du conseil de Winnipeg.

TORONTO. — Le cabinet Drury a été dissout samedi, après avoir été au pouvoir depuis le 14 novembre 1919.

ROME. — Musolini a obtenu un vote de confiance sur la question de la réforme électorale par 303 contre 140. La Chambre lui a fait une ovation indescriptible et l'a porté en triomphe.

AVIS

SOUMISSIONS

Des soumissions seront reçues par le secrétaire-trésorier:

1o.—Pour un système de chauffage à air chaud pour le collège de Saint-Jean-Baptiste Centre No 941. Les plans devront accompagner la soumission.

2o.—Pour un système de chauffage à la vapeur, pour ledit Collège. Les plans et spécifications de ce dernier pourront être vus chez le secrétaire-trésorier, M. Edouard Comeault.

Les soumissions devront être rendues, aux mains du secrétaire-trésorier, le plus tard le 25 juillet 1923. Aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Un chèque accepté, couvrant 15 pour cent du coût total, devra accompagner l'une ou l'autre soumission.

EDOUARD COMEAULT,
Secrétaire-trésorier.
Saint-Jean-Baptiste, Man.

LE RIRE

Le rire a pour cause la perception d'une relation brisée, d'une rupture d'ordre, d'équilibre ou d'harmonie entre ce qui devrait être et ce que nous observons. Or, pour recevoir un rapport, un ordre, et, par suite, sa rupture, il faut une intelligence proprement dite, une raison. Le rire doit donc être l'apanage de la nature humaine.

Et, de fait, nous voyons que l'animal ne rit jamais. Le singe fait rire, mais ne rit pas. Il fait des grimaces, des contorsions grotesques. Il a des expressions de physionomie curieuses, mais il n'en comprend pas le ridicule. Il est toujours grave et sérieux, il pontifie même quand il semble faire le pitre.

Dans son opuscule sur "le Rire", Henri Bergson assure que non seulement l'homme est le seul être rieur, mais qu'il est aussi le seul être risible. Ce qui, dans les grimaces du singe ou la démarche d'un canard, nous amuse, c'est toujours un trait humain, c'est-à-dire un trait sous lequel notre imagination nous représente un homme, une caricature de l'humain que nous voyons dessinée par les gestes de l'animal.

Prenons maintenant comme exemple le petit enfant. Dans les premiers mois de sa vie, il ne rit pas. Pourquoi? Parce que son intelligence qui n'est pas encore éveillée ne perçoit pas un rapport entre deux choses, ni par suite la rupture de ce rapport. Un chapeau grotesque lui apparaît tout au plus insolite, il le regarde d'un regard atone ou hébété. Au contraire, dès que son âme sort de son engourdissement, l'enfant se déride, mais c'est plutôt, du moins dans les commencements, le sourire qui apparaît en lui, expression de sa joie naïve à la vue d'un objet qui brille, qui miroite, qui s'agite ou qui fait du bruit: ce n'est pas encore le vrai rire qui suppose la perception du rapport brisé, du côté anormal et comique des choses, ou du moins ce n'en est que l'ébauche et le bégayement.

Virgile dit, dans un vers célèbre: "Incipe, parve puer, risu cognoscere matrem; commence, petit enfant, à reconnaître ta mère par un sourire." Tout le monde, croyons-nous, traduit ainsi le mot charmant du poète latin. C'est donc au sourire, puis au rire, que l'on mesure l'éveil de l'intelligence.

Prenons ensuite l'homme avancé en âge. Plus son intelligence est vive et souple, plus la perception des rapports brisés, même les plus fugitifs, doit être chez lui rapide et fréquente, et, par conséquent, plus il doit être porté au rire et à l'ironie. Et c'est bien ce qui arrive. Un peuple d'un esprit délié, affiné par la culture, saisit immédiatement le ridicule d'une posture ou d'une situation, la drôlerie d'un mot ou d'un calembour. Il est infiniment plus rieur qu'un peuple épais et béotien. Une tribu sauvage s'amusera énormément d'une mascarade burlesque, mais ne comprendra pas, par exemple, ce qu'il y a de risible ou de disproportionné dans son roi vêtu d'une simple pagne autour des reins, mais avec une cravate et un chapeau haut-de-forme.

Il suit de là que le rire est bien l'apanage de l'homme et implique la raison et une intelligence plus ou moins vive.

Chanoine COUBE.

LA FEMME FORTE

De quoi vivra la femme forte
Si Dieu lui reprend son époux?
Seigneur, elle vivra de vous,
Et pour le reste sera morte.

La rose que l'époux aimait,
Et la feuille de citronnelle
Qu'entre deux doigts il écrasait,
N'auront plus d'arome pour elle.

Capable à peine d'entrevoir
Ce que voit l'époux outre-tombe,
Elle dénera tout pouvoir
Aux séductions de ce monde.

Elle aura tiré les rideaux
Sur la terre désenchantée,
Et de son veuvage nouveau
Voilera toutes ses pensées.

Son époux ne veut pas de pleurs,
Comment pourrait-elle sourire?
Ni ravissement ni douleur
Ne soupireront sur sa lyre.

Sa main dans une absente main,
Ses yeux sur une absente image,
Se confiant au lendemain
Et tournant son deuil en courage,

Elle attendra dans sa maison,
Droite comme un lis au parterre,
Que le souffle de l'oraison,
Un soir, la détache de terre.

— De quoi vivra la femme forte
Si Dieu lui reprend son époux?
— Moins femme qu'avant et plus forte,
Seigneur, elle vivra de vous.

H. GHEON.

Le quatrième centenaire du chocolat

C'est en 1523 que le chocolat fut apporté en Europe par les Espagnols. Mais ce ne fut qu'en 1626 que son usage s'introduisit à Paris. Le cardinal Richelieu "s'en servoit, écrit un contemporain, pour modérer les vapeurs de sa rate. Il tenoit ce secret de quelques religieux espagnols". Ajoutons que la culture en fut pratiquée, pour la première fois, à la Martinique, en 1660, par le Juif Benjamin Dacosta.

Le symbolisme des épingles

Chose curieuse, on trouve encore en Bretagne le symbolisme des épingles dans de vieilles coutumes religieuses. Les jeunes filles de Ploumanach en piquent sur la statue de saint Guirec dont l'oratoire est environné d'eau à chaque marée. Cette offrande fut si souvent répétée que la statue de bois a dû être remplacée par une statue de granit. A Sainte-Anne d'Auray, après avoir gravi à genoux l'escalier miraculeux, les jeunes filles se contentent de déposer leurs épingles sur l'autel, et celui-ci en est couvert après chaque pèlerinage.

A Saintes (Charente-Inférieure), les jeunes filles qui veulent se marier jettent des épingles dans la fontaine dite de Sainte-Eustelle: si les épingles tombent en forme de croix, la jeune fille se mariera dans l'année. Le fond de la fontaine est couvert d'épingles ainsi jetées. Inutile d'ajouter que certaines de ces pratiques sont entachées de superstition.

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

La discrétion

Il est certain que si un relevé était fait de toutes les querelles de famille et de toutes les séparations d'époux, on trouverait que la grande cause de ces misères est le manque de discrétion. Y a-t-il une petite dispute, dans la famille, vite on s'empresse de le dire à une amie qui le répète à une autre, etc., etc. Y a-t-il un manque d'égards entre un mari et sa femme, aussitôt la jeune mariée se hâte de raconter la chose à sa voisine qui, elle, au lieu d'apaiser la tempête qui gronde dans le coeur de la jeune femme, lui dit: "Ma chère, ne le laissez pas agir ainsi; ne vous laissez pas conduire au commencement de votre menage; mettez le holà tout de suite. Ou bien la pauvre irritée court chez sa maman qui, voyant sa chérie, son amour de fille en pleurs, la plaint, quand ce serait un service à lui rendre que de la gronder un peu et de lui faire comprendre qu'avec la patience et la douceur on surmonte nombre de difficultés dans la vie. Et puis... la belle-mère prend des airs sévères et donne sa façon de penser à son gendre qui, lui, blâme sa femme, et un peu de son amour confiant s'émousse, les conflits se redoublent de jour en jour et le bonheur et la paix s'envolent tout doucement du logis.

Tout cela pour un manque de discrétion. Oh! si on pouvait faire comprendre à nos jeunes filles qu'en se mariant elles doivent apporter une provision de patience et de concessions dont il est tant besoin dans le contact quotidien et surtout qu'elles aient la discrétion de garder les petites querelles dans le sanctuaire de la famille!

Quand ces disputes sont oubliées, il est difficile d'aller dire à ses amies: nous sommes réconciliés encore une fois, mon mari et moi... Combien d'âmes qui s'aimaient jadis et qui sont maintenant divisées, à propos de ces malheureux cancans.

Que de courage il faut pour cacher au fond de son coeur ses désillusions, ses désenchantements et montrer au passant un visage plein de sérénité! Que de force d'âme il faut pour résister au désir de raconter ses peines à tout chacun, car naturellement il est doux de se plaindre! Mais aussi, quelle satisfaction de se dire: j'ai conservé, par ma discrétion, la dignité et l'honneur de mon foyer!

GERTRUDE.

Saint-Boniface, le 11 juillet 1923.

L'art d'être gracieuse

Je lis dans un journal étranger:

"Cet art se perdrait-il? J'incline à le croire. Il se peut que nous ayons progressé en bien des choses, mais je ne pense pas que le plus enthousiaste avocat du modernisme oserait prétendre qu'il y a eu amélioration de nos manières. Nous ne savons plus être gracieuses.

"La vraie grâce féminine est une de ces qualités illusoires qu'il est plus aisé de sentir que de définir. C'est ce je ne sais quoi de subtil et d'exquis qui donne tant de charme à la compagnie et à la conversation de certaines des nôtres. C'est plus que de l'affabilité et de la bienveillance, plus que de la politesse et de la délicatesse, cela découle d'une source plus profonde et plus pure; d'un coeur tendre et généreux plein de considération pour autrui.

"En vérité, il n'est pas donné à toutes les femmes d'être gracieuses. Certaines grandes dames savent l'être, d'autres pas du tout et, en tout cas, cet art n'est pas l'apanage de la naissance ou de la fortune. Il se rencontre aussi bien chez les femmes les plus simples, car encore une fois il procède tout autant de la nature que d'une excellente éducation.

"Nous ne devons pas être plus mauvaises dans l'ensemble que nos mères et nos grand'mères. Si donc l'art d'être gracieuses nous manque aujourd'hui il faut que la cause en soit à nos moeurs, qui ne sont plus ce qu'elles étaient autrefois."

Sarah Bernhardt antiféministe

Sarah Bernhardt, au rebours de ce que l'on croit d'ordinaire, n'était pas féministe. La "Chronique Médicale" a, en effet, publié un fragment de lettre, recueilli dans un catalogue d'autographes, où la grande tragédienne dit que la femme, pour elle, est un "être maladif, incomplet et méchant." "La femme, poursuit-elle, n'est admissible que comme mère. Oh! dans ce rôle, elle est grande parce qu'elle est vraie, mais en amour, elle est fausse, en politique, elle travaillerait tellement à ses petites trames qu'elle ferait comme les araignées qui s'accrochent dans leur propre toile; en médecine, jamais elle n'étudierait assez sérieusement pour être un vrai médecin; en affaires, elle serait déloyale parce que c'est le fond de la femme; ah! mon ami, l'émancipation des femmes, ce serait monstrueux!"

Que nos lectrices nous excusent de cette citation. Mais c'est un document qu'elles ne doivent pas ignorer, en raison de la personnalité de l'auteur.

RECETTES

Amandes salées

Cassez les amandes avec soin, de manière à ce que l'amande reste entière, puis faites-les blanchir en les mettant dans l'eau bouillante. Préparez une casserole de sel fin, et quand les amandes sont toutes blanchies mettez-les chaudes et humides dans le sel, puis mettez la casserole de côté jusqu'au lendemain matin. Le jour suivant, retirez les amandes du feu et mettez-les dans une casserole propre. Le sel qui y est attaché s'en détachera bientôt. Mettez la casserole d'amandes dans un four pour leur faire prendre couleur sans vous éloigner, car elles demandent une attention continuelle. Remuez souvent et faites cuire vivement jusqu'à couleur brun clair. Versez-les ensuite dans une casserole froide pour les laisser refroidir.

* * *

Poires marinées

Pelez trois livres et demie de poires fermes. Pour cette quantité faites un sirop de deux livres et demie de sucre, une chopine de vinaigre, et la moitié d'une tasse d'eau. Si le vinaigre est très sur, prenez plus d'eau et moins de vinaigre. Ajoutez le tiers d'une tasse de cannelle, une cuillerée à table de clous de girofle, et faites bouillir tranquillement pendant une demi-heure. Poussez deux ou trois clous de girofle dans chaque poire, et cuisez dans le sirop jusqu'à ce qu'elles soient attendries. Mettez les poires dans les jarres, réduisez le sirop et remplissez les jarres jusqu'au bord. Fermez très juste, avec caoutchouc.

* * *

Gâteau aux raisins

Deux tasses de sucre granulé, deux tasses d'eau, deux tasses de raisins sans grains, une cuillerée à table de cannelle, une cuillerée à thé de clous, deux cuillerées à table de graisse, une demi cuillerée à thé de sel, trois tasses de farine, deux cuillerées à thé de soda.

Mélangez ensemble tous les ingrédients, excepté la farine et le soda.

Faites bouillir cinq minutes. Quand c'est refroidi, ajoutez la farine et le soda sassés ensemble. Faites cuire dans une lèchefrite beurrée dans un four modéré, environ une heure.

* * *

Conserves aux poires

Pelez les fruits, coupez-les en deux, ôtez le coeur et les queues. Faites un sirop d'une tasse d'eau, d'une tasse et demie de sucre, et du jus d'un citron. Ecumez, ajoutez les poires et cuisez jusqu'à attendrissement. Stérilisez jarres et couvercles, et avec une fourchette d'argent, placez les poires dans les jarres. Remplissez les jarres avec le sirop chaud, jusqu'au fin bord. Ajustez couvercles et caoutchouc et attachez solidement.

SAINT-ADOLPHE

Du 26 au 30 juillet il y aura, au couvent de Saint-Adolphe, une retraite fermée dirigée par le R. P. Gauthier, S. J., du Collège de Saint-Boniface.

Les jeunes filles qui désirent y prendre part sont priées d'envoyer leur nom avant le 20 juillet. Les frais de la retraite sont fixés à $5.00.

Histoire tragique dédiée aux femmes qui fument

La fâcheuse habitude qu'ont prise beaucoup de jeunes femmes de fumer vient de coûter la vie à une jeune mariée dans ses habits de noce. A Genève, au moment de se rendre à l'église, ayant déjà son voile, l'imprudente voulut fumer sa dernière cigarette de jeune fille. Le feu prit à la gaze légère, se communiqua aux vêtements. La mariée mourut, tandis que son futur époux, ses parents, ses amis l'attendaient avec le prêtre au pied de l'autel. Mais aussi quel besoin pour une femme de fumer la cigarette... et à un tel moment!

PETITS CONSEILS

Pour empêcher le lait de tourner

Dans les grandes chaleurs, ajoutez au lait que vous faites bouillir une pointe de couteau de bicarbonate de soude. Cela l'empêchera de tourner.

* * *

Pour enlever les taches d'encre sur un linge blanc

Exprimez le jus d'un citron sur les taches et exposer au soleil pendant une heure ou deux. Ensuite savonner et rincer à l'eau pure.

LE SECRET DES ROSES

Je vous apporte une gerbe de roses
Dont s'éblouit lui-même le jardin;
Leur beauté vive enchantait le matin
Qui descendait, là-bas, des grands cieux roses.

Loin des rayons qui les avaient décloses
En caressant d'or tiède leur satin
Et de la nuit dont l'éclat argentin
Par sa fraîcheur rajeunit toutes choses,

Dans l'eau limpide où vous les déposez
Malgré vos soins, peut-être vos baisers,
Les pauvres fleurs pencheront leurs corolles.

Mais moi qui sais leur secret le plus doux,
Pour vous je vais traduire leurs paroles:
Heureux qui souffre, heureux qui meurt pour vous!

Les mères françaises

Paris — Parmi les vaillantes femmes qui ont mérité le "prix des mères", le "Petit Echo" de la Ligue patriotique des Françaises, signale les mérites d'une excellente personne d'Orléans, comme il y en a, grâce à Dieu, encore tant en France:

"Mme Péguy, 11 enfants, 5 enfants mariés, sont tous restés très chrétiens. La famille n'a d'autres ressources que son travail; à 60 ans, la mère fait des lessives. Elle trouve le temps de faire le catéchisme à des enfants ignorants. Elle a fait faire des baptêmes en remplissant toutes les formalités. Ligueuse depuis dix ans, Mme Péguy est d'une complaisance sans égale, veillant les malades, ensevelissant les morts; toujours de bonne humeur et aimable."

Le "Journal du Loiret" à la papeterie duquel travaille le fils de Mme Péguy s'empresse de signaler la mère aux compliments bien mérités de ses lecteurs.

PENSEES

Le scepticisme est plus souvent feint que réel. Ceux qui s'en vantent ne seraient pas de si bonne humeur s'ils en avaient sérieusement senti le tourment.

* * *

Les demi-capitulations font plus de tort à la cause de la vérité que l'erreur elle-même.

VUILLERMET.

L'Académie française et l'Université Laval

Paris — La "Presse Canadienne" vient d'interviewer M. René Doumic, secrétaire perpétuel de l'Académie française, au sujet du prix de 10,000 francs qui vient d'être décerné à l'Université Laval, de Québec, par l'Académie.

"C'est un prix, dit-il, destiné à l'encouragement et la diffusion de la langue française à l'étranger. Naturellement, notre langue est le symbole de notre histoire, de notre tradition, de nos coutumes et de nos ambitions. Qui la parle est mieux qu'un autre à même de nous comprendre. L'Université Laval a accompli dans ce sens une oeuvre utile, et l'Académie lui en prouve sa reconnaissance en lui décernant ce prix que l'an dernier elle avait décerné au Collège de Beyrouth (Syrie).

"Quant à moi, personnellement, dit M. Doumic, j'aime le Canada. Mon frère Max Doumic, qui fut tué pendant la guerre, avait été professeur à Montréal. La France et le Canada se sont mieux compris pendant la guerre et mon plus cher désir est que cette amitié ne fasse qu'aller en augmentant."

LE COEUR A DES RÉPONSES QUE LA RAISON NE TROUVE PAS...

— Maman, qu'est-ce que l'âme?

— Cherche un peu, mon ami, dit la mère avec émotion.

Le petit philosophe se troublé tout d'abord, réfléchit ensuite, puis se mettant à lui sourire de ce regard doux et clair, privilège exclusif de l'enfance, il s'écrie:

— Je sais bien, maman... c'est avec quoi je t'aime...

L'EVANGILE

IXe dimanche après la Pentecôte

(S. Luc, XIX, 41-48)

En ce temps-là, Jésus étant arrivé près de Jérusalem, et apercevant cette ville, pleura sur elle et dit: Ah! si du moins en ce jour qui t'est encore donné, tu savais ce qui peut te procurer la paix! mais tout cela est maintenant caché à tes yeux. Aussi viendra-t-il des jours malheureux pour toi, où tes ennemis t'environneront de tranchées, t'enfermeront et te serreront de toutes parts, te détruiront entièrement, toi et tes enfants qui sont dans ton enceinte, et ne laisseront pas en toi pierre sur pierre, parce que tu n'as pas su connaître le temps où Dieu t'a visitée. Etant ensuite entré dans le Temple, il se mit à chasser les vendeurs et les acheteurs, en leur disant: Il est écrit: Ma maison est la maison de prière, et vous en avez fait une caverne de voleurs. Et il enseignait tous les jours dans le Temple.

Calendrier de la semaine

Jeudi, 19 juillet — Saint Vincent de Paul.

Vendredi, 20 — Saint Jérôme-Emilien.

Samedi, 21 — Sainte Praxède.

Dimanche, 22 — Neuvième dimanche après la Pentecôte.

Lundi, 23 — Saint Apollinaire.

Mardi, 24 — Sainte Christine.

Mercredi, 25 — Saint Jacques le Majeur.

LA LANGUE DE VIPERE

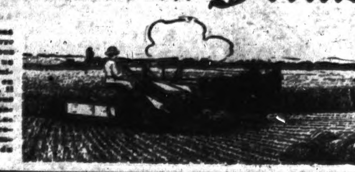
Pierrot entre à la cuisine:

— Catherine, montrez-moi votre langue.

— Pourquoi donc? petit curieux.

— Maman a dit que vous aviez une langue de vipère, et je veux voir comment c'est fait.

Autour de la Ferme





Le silo idéal

(Deuxième article)

La semaine dernière, vous avez pris connaissance du silo que nous devrions avoir ici et dans toutes les contrées où la gelée peut affecter l'ensilage. C'est le silo le moins coûteux, le plus facile à construire et le plus commode à remplir, le seul peut-être qui donnera une satisfaction aussi complète. Avec $150 de béton vous faites un silo qui contiendra 200 à 250 tonnes. Un silo en bois, élevé comme ceux que nous avons vus, contenant cent et quelques tonnes, a coûté $900. Il faut un engin d'au moins 10 forces pour lancer le fourrage haché jusqu'au haut de cette tour. Ce sont bien des dépenses pour ne procurer que 100 tonnes d'un ensilage qui est toujours plus ou moins atteint par la gelée.

Cependant les cultivateurs qui ont fait ces constructions en bois ne le regrettent pas, parce que, malgré ses inconvénients, ce silo a fourni à ses propriétaires des avantages tels que sans cet ensilage ils n'auraient pas pu garder les grands troupeaux qui ont rendu leurs fermes payantes.

Si la ferme devient payante avec de telles dépenses et les inconvénients de la gelée, quels services rendront nos silos souterrains qui conservent l'ensilage chaud tout l'hiver et en bien plus grande quantité, et cela pour deux tiers de moins de frais?.

Donc il n'y a pas de choix à faire. Nous prendrons le silo souterrain, ou encore mieux, demi-souterrain. C'est bien celui que je vous ai décrit; mais il n'était pas complet.

Vous creuserez donc votre silo en ligne avec l'allée de votre étable, à une distance de vingt pieds. De la porte de l'étable à l'entrée du silo, creusez en pente. L'entrée du silo doit être fermée par une porte à deux battants qui s'ouvrira du côté du passage.

Mais ce dernier reste exposé aux vents et à la neige. Du haut de votre porte de silo jusqu'au haut de celle de votre étable, placez des chevrons ou toute espèce de perches que vous recouvrirez de planches ou simplement de paille.

Rien de plus facile que de remplir ce silo. Commencez à remplir de blé d'Inde l'extrémité éloignée de l'étable. L'ensilage doit être bien foulé. Un petit garçon de 8 à 10 ans fera ses délices de promener un cheval sur cet ensilage pendant toute l'opération. Il faut faire dépasser l'ensilage au moins de deux pieds au-dessus des bords. Si vous n'avez pas assez de blé d'Inde pour remplir votre silo, vous pourriez l'achever avec du "soleil". On ajoute au moins un pied de paille hachée. [illegible] de fortes perches pour soutenir les 6 à 8 pieds de paille dont on recouvre le tout. Si vous faites bien cela, comptez qu'à l'hiver vous retrouverez votre ensilage encore tout chaud et parfaitement conservé.

S'il vous reste du fourrage vert, blé d'Inde ou soleil, hachez-le donc sur la terre et recouvrez-le de la même manière que dans le silo. Vous aurez de cette façon un ensilage plus difficile à servir aux bêtes, mais dont elles seront friandes.

N.-C. JUTRAS, ptre.

L'AVENIR DU LIN DANS L'OUEST

Depuis nombre d'années bien des fermiers regardent leurs champs de lin en se disant: S'il peut mûrir nous allons avoir une bonne récolte de graine; mais après le battage qu'allons-nous faire de la paille? — Il n'y a pas d'autre solution que de la brûler.

Dans la province de Québec quelques familles ont conservé la méthode des vieux parents et tissent un peu de toile pour leur propre usage; mais dans l'Ouest cette industrie est inconnue et la paille de lin est continuellement brûlée.

Pourtant il y a un remède à la situation. Un expert en la matière, venu au Canada il y a plusieurs années, en présence de cet immense gaspillage, a résolu d'y mettre fin en installant au pays l'industrie si rémunératrice de la filature du lin.

Comment se fait-il que nos fermiers sont obligés d'acheter leur ficelle d'engerbage à l'étranger? Pourquoi n'auraient-ils pas de la bonne toile, et à bon marché, pour leur consommation? Ce serait en même temps donner de l'ouvrage à des centaines de personnes et enrayer ainsi l'exode des nôtres. Le marché est tellement considérable qu'au lieu d'acheter par année pour dix millions de coton aux Etats-Unis nous pourrions exporter pour dix millions de fibre de lin.

Ce qui manque à cet expert ce sont les fonds pour construire de petites usines dans les différents districts. Il ne s'agit pas d'un déboursé considérable [illegible] déjà vu plusieurs personnes [illegible] intéressées à la chose.

[illegible] fibre de lin n'est plus extraite aujourd'hui d'après les anciennes méthodes [illegible]. Le rouissage, au lieu de [illegible] vingt jours, ne prend plus que huit heures et les fibres sont prêtes pour le marché. Donc dix-neuf fois moins d'ouvrage et une opération beaucoup plus rapide. Quant aux rendements, ils sont fabuleux. Nous y reviendrons.

Nous donnons ci-dessous un article de la publication du gouvernement fédéral "Ressources Naturelles", qui indique les possibilités de la culture du lin au Canada.

PRODUCTION DE LA FIBRE AU CANADA

Possibilités de culture du lin et du chanvre dans les diverses provinces — Emploi de machines

Bien que le lin ait été cultivé dans une certaine mesure dans quelques parties du Canada, pour les besoins domestiques surtout, ce n'est qu'au cours des dernières années qu'un véritable effort a été tenté pour faire de cette culture l'une de nos industries principales.

Le facteur qui a servi à déclancher ce mouvement en Canada est surtout le succès obtenu dans la production de la fibre de lin dans le sud-ouest de l'Ontario durant la guerre européenne. Avant la révolution en Russie, ce pays produisait 85 pour 100 de la matière première utilisée par l'industrie linière. Cette source d'approvisionnement fit pratiquement défaut durant les dernières années de guerre et le prix du lin monta conséquemment à un niveau qu'il n'avait jamais atteint. Par suite de l'augmentation de la demande de fibre de lin pour les besoins de la guerre, il a fallu immédiatement trouver de nouvelles régions pour la production de cette matière première. Dans plusieurs pays qui n'avaient pas encore tenté la culture du lin, des efforts ont été faits pour le produire en quantité suffisante pour le commerce. De toutes les nouvelles contrées où cette expérience a été entreprise, aucune n'a obtenu autant de succès que le Canada.

Excellente qualité du lin canadien

Le lin cultivé dans le sud-ouest de l'Ontario — la seule partie du pays où cette culture a été mise à l'essai sur une grande échelle — est considéré supérieur à presque tout celui que la Russie produit et quelques-uns des matériaux les mieux traités valent les produits irlandais de deuxième qualité. Ces résultats encourageants ont déterminé le ministère de l'Agriculture à faire des recherches sur les possibilités de la culture du lin dans d'autres provinces du Dominion et, chaque année, de petites superficies sont emblavées aux diverses stations agronomiques du pays. Ces résultats ont démontré qu'il existe au pays une très grande superficie dans laquelle le lin peut être cultivé avec succès. Les régions suivantes semblent réunir les conditions favorables à la croissance de cette plante: la bande côtière de la Colombie-Britannique, le sud-ouest de l'Ontario, la vallée du Saint-Laurent et les provinces maritimes. Ce sont, sans doute, les conditions climatériques dominantes dans ces régions qui les rendent si aptes à cette culture.

Champ d'exploitation au Canada

Il existe par conséquent au pays un vaste champ d'action pour l'établissement d'une grande exploitation linière; mais outre le succès obtenu dans cette culture, d'autres facteurs doivent être pris en considération. C'est un fait connu que la récolte du lin et sa mise en état pour le marché exigent une main-d'oeuvre considérable. Le coût de la production constitue donc le problème à résoudre. A ce point de vue, deux facteurs doivent entrer en ligne de compte: le loyer de la terre et le prix de la main-d'oeuvre. Quant à la location du terrain notre situation peut être comparée favorablement à celle de tout autre pays producteur de lin. Il n'y a donc en réalité qu'une seule solution à trouver, celle de la main-d'oeuvre. A première vue la difficulté semble insurmontable, parce que la main-d'oeuvre est beaucoup plus chère au Canada qu'en Europe. Le seul moyen pratique de surmonter cette difficulté consiste à utiliser des systèmes qui épargnent cette main-d'oeuvre et la culture du lin dans notre pays se prête admirablement à l'emploi de machines.

Dans d'autres pays producteurs de lin, chaque fermier ne cultive que quelques acres, juste assez pour lui permettre d'en faire lui-même la récolte et de le manufacturer avec l'aide de sa famille. Au Canada cependant, chaque producteur en récolte de 200 à 300 acres. On peut donc aisément se rendre compte quelle chance excellente il y a d'adopter des modes d'épargne de la main-d'oeuvre lorsqu'un seul fermier exploite cette culture sur une si grande échelle. Déjà un certain nombre d'inventions ingénieuses ont été faites par des Canadiens intéressés aux machines employées dans cette industrie, notamment la teilleuse Vessot, l'égreneuse Van Allen et une machine pour faire la levée du lin sur le champ. Les personnes intéressées à l'industrie linière au Canada ont confiance dans les résultats qui doivent suivre naturellement l'application commerciale de ces moyens d'épargne de la main-d'oeuvre.

Jusqu'à ces temps derniers, ce service a porté son attention surtout sur le développement de la culture du lin. Les perspectives semblent aussi bonnes pour l'industrie du chanvre. La province du Manitoba paraît être très bien conditionnée sous ce rapport et aujourd'hui, un projet est en voie de réalisation pour commencer la manufacture, avec le chanvre cultivé dans la province, de cordes à liens pour machines agricoles.

Il existe sans aucun doute, un splendide champ d'action pour le développement de l'industrie textile au Canada et ce qui importe le plus aujourd'hui, c'est de trouver des hommes possédant, en même temps que les capitaux, la connaissance parfaite de la culture et de la fabrication du lin et du chanvre.

(Ressources Naturelles Canadiennes)

Arbres à croissance rapide appropriés aux prairies

Plusieurs variétés d'arbres que l'on peut planter dans les prairies ont une croissance très rapide. Par exemple, le peuplier monilifère, le saule, le peuplier russe et l'érable à feuilles de frêne. L'on peut dire en toute sûreté que par la plantation de n'importe lequel de ces arbres on peut obtenir en six ans du bois asez gros pour servir de combustible. — Bulletin no 1 du Service forestier.

En 1920, 4,024,825 cordes de bois de pulpe ont été coupées dans les forêts du Canada. Si ce bois était mis en pile de quatre pieds de largeur sur quatre de hauteur, il formerait une bande non interrompue de 6,000 milles de longueur, ou couvrirait la distance entre Vancouver et Halifax et de là, traversant l'Atlantique, jusqu'à Queenstown, Irlande.

La superficie totale des réserves forestières fédérales ou forêts nationales est aujourd'hui de 34,609 milles carrés. Elles sont toutes situées dans le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et dans la zone fédérale du chemin de fer de la Colombie-Britannique.

Un jaugeage démontre que le débit total des cinq principales sources thermales de Banff, parc national de Banff (Alberta), est d'environ 40,000 gallons à l'heure, soit à peu près 1,000,000 de gallons par jour.

LE MARCHE

16 JUILLET 1923

Bouvillons—
Excellents .... $7.00—$7.50
Bons .... $5.75—$6.50
Moyens .... $5.00 à $5.50
Ordinaires .... $4.00—$4.50

Bouvillons engraissés—
De choix .... $4.50—$475
Bons .... $3.00—$4.25

Bouvillons à engraisser—
De choix .... $4.25—$4.50
Bons .... $3.00—$3.75

Boeufs—
Bons .... $3.00—$3.50
Moyens .... $2.50—$2.75
Ordinaires .... $1.50—$2.00

Taureaux—
De choix .... $2.50—$3.00
Ordinaires .... $1.75—$2.00

Taures de boucherie—
De choix .... $6.50—$6.75
Assez bonnes .... $5.00—$6.00

Taures à engraisser—
De choix .... $4.25—$4.50
Bonnes .... $3.00—$3.75

Veaux—
De choix .... $6.00—$7.00
Ordinaires .... $2.00—$4.00
Bons .... $4.50—$5.50

Vaches de boucherie—
De choir .... $4.25—$4.75
Bonnes .... $3.00—$4.00
Ordinaires .... $2.25—$2.75
Pour conserves .... $1.00—$2.00

Moutons et agneaux—
Moutons bons .... $5.00—$7.00
Moutons ordinaires .... $2.50—$4.00
Agneaux bons .... $10.00—$12.00
Agneaux ordinaires .... $6.00—$9.00
Moutons bons .... $5.00—$7.00

Porcs—
D'après la classification du gouvernement fédéral—
Bacon de choix $9.46
Porc épais $8.60
Lourds $7.60
Très lourds $6.60
Porc d'étal $8.60
Légers $8.60
Inférieurs .... $4.60—$5.60
Truies No 1 .... $6.60
Truies No 2 .... $5.60
Verrats $3.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif .... $ .29½ à $ .30

Oeufs—
Absolument frais pondus. Prix du fermier .... $ .15 à $ .16

Pommes de terre—
Lot de 10 minots. Le minot $.50 à $.60

Farine—
Lake of the Woods—
Sac de 98 livres $3.62½
2 sacs de 49 livres $3.67½
4 sacs de 24 livres $3.77½
Western Canada "Purity"—
Sac de 98 livres $3.62½
2 sacs de 49 livres $3.67½
4 sacs de 24 livres $3.77½
Ogilvie "Royal Household"—
Sac de 98 livres $3.62½
2 sacs de 49 livres $3.67½
4 sacs de 24 livres $3.77½
Maple Leaf Flour Mills—
Sac de 98 livres $3.62½
2 sacs de 49 livres $3.67½
4 sacs de 24 livres $3.77½

Alimentation—
Son. La tonne $23.00
Gru. La tonne $25.00

Gruau—
Le sac de 80 livres $2.85

Foin—
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.
Mil. No 1 .... $19.00
Mil. No 2 .... $17.00
"Red Top" No 1 .... $16.00
"Red Top" No 2 .... $14.00
Terre haute No 1 .... $13.00
Terre haute No 2 .... $11.00

Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée

pour la semaine finissant le 16 juillet 1923

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 10 juil.	Merc. 11 juil.	Jeudi 12 juil.	Vendi. 13 juil.	Sam'di 14 juil.	Lundi 16 juil.
Blé No. 1 Nord	1.08¾	1.07⅞	1.07½	1.07½	1.06¼	1.05½
2 Nord	1.07⅜	1.06⅛	1.05⅜	1.06	1.04	1.02⅜
3 Nord	1.02⅜	1.01¼	1.00⅜	1.01½	1.00	.97⅜
Avoine 2 CW	.45¼	.45⅜	.45½	.45¼	.44⅜	.43⅜
3 CW	.43	.43⅛	.43½	.43¼	.41⅞	.40⅞
Orge 3 CW	.49½	.49¼	.49⅜	.49⅜	.49	.48⅜
4 CW	.46½	.47	.46⅜	.46⅝	.46½	.46⅞
Lin 1 NW	2.25	2.21½	2.23	2.21½	2.15⅜	2.17
2 CW	2.20½	2.17½	2.19	2.17½	2.11⅜	2.13
Seigle 2 CW	.63½	.62⅜	.63	.63⅜	.62½	.62½
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.07⅜	1.06⅜	1.06½	1.06½	1.05⅜	1.04⅜
Avoine 2 CW	.44⅜	.44⅞	.44⅜	.44⅜	.43⅞	.43
Orge 3 CW	.48½	.48⅞	.48⅜	.48⅜	.48	.47⅜
Lin 1 NW	2.23½	2.20½	2.22	2.20½	2.14⅜	2.16
Seigle 2 CW	.62½	.61⅜	.62	.62⅜	.61½	.61½
Options						
Blé Juillet	1.08⅜	1.07½	1.07½	[illegible]	1.06¼	1.05½
Octobre	.99⅜	.98⅜	.98⅞	.99	.97	.95⅜
Avoine Juillet	.45	.45⅜	.45½	.45½	.44⅜	.43⅜
Octobre	.40	.40⅜	.40	.39⅜	.39	.38⅜
Orge Juillet	.49½	.49¼	.49⅜	.49⅛	.49	.48⅜
Octobre	.50	.50½	.50½	.50⅜	.49½	.48⅜
Lin Juillet	2.24½	2.21½	2.23	2.21½	2.15⅜	2.17[illegible]
Octobre	1.95	1.92	1.93	1.94⅜	1.91½	1.8[illegible]
Seigle Juillet	.63½	.62⅜	.63	.63⅜	.62½	.62½

Le Comptoir Agricole Ltée
300 GRAIN EXCHANGE WINNIPEG, MAN.

TRIBUNE LIBRE

Musique et musiciens

Les petites pianistes, senior comme junior, déchiffrent presque toutes de la même manière. Une note à la portée leur suggère, au lieu d'un son — une touche au clavier, et qu'il leur faudra frapper "pour voir comment ça sonne". De l'oeil au doigt et du doigt à l'oreille, quand il vaudrait mieux procéder de l'oeil à l'oreille et de l'oreille au doigt — les notes suggèrent des sons et tels sons pouvant être produits en frappant telles touches du clavier — alors que l'oreille commande aux doigts ce qu'elle veut entendre et que les doigts n'imposent pas à l'oreille les sons parfois les plus fantaisistes et les moins voulus du compositeur.

Aussi bien, beaucoup de gens ne reconnaissent pas un musicien à l'entendre. Comme la pensionnaire, ils remisent leur oreille je ne sais trop où et jugent je ne sais trop comment; peut-être, ainsi que les bonnes mamans, se fient-ils à ce que leur suggère leur petit doigt.

Toujours le doigt! Pauvre musique!

Quelques petits doigts, me dit-on, ont eu des inquiétudes au sujet de la formation musicale de M. Dorval. Il faudrait que le pauvre organiste, dont le petit doigt n'eût jamais d'inquiétude que de bien faire sonner la ritournelle de la Toccate de Widor, retourne à l'école, suive de petits cours, passe de petits examens et obtienne enfin un petit papier orné de quelques signatures et d'un joli sceau, pour qu'on puisse l'entendre jouer les Fugues de Bach à l'orgue ou le Carnaval de Schumann au piano, sans inquiétude aucune. Ce lui serait un bien grand ennui, mais en revanche, il n'aurait plus celui de se faire entendre; de par le petit papier, il serait tout entendu qu'il est musicien.

Je ne connais à notre organiste aucun parchemin. Bien qu'il ait étudié le piano pendant plusieurs années à l'école d'Emiliano Renaud et qu'il soit devenu professeur en cette institution, qu'il ait travaillé l'orgue, encore pendant plusieurs années, au fameux conservatoire de Boston sous l'oeil des successeurs de Guilmant, il a bien pu négliger de s'en procurer des parchemins. Peut-être, aussi, en a-t-il au fond de quelque tiroir.

Ce qui, en tout cas, est bien évident — et ça ne se juge qu'à l'oreille et à autre chose qui n'est ni le petit doigt ni le pouce — c'est qu'il est musicien accompli et de race.

En trois étapes, nous avons été témoins d'un progrès constant. Il y a quelque dix ans à peine, un amateur, feu Albert Bétournay, amateur aimable s'il en fût, était titulaire de l'orgue de la cathédrale. Il cédait bientôt la place qu'il avait occupée pendant de nombreuses années à un musicien de carrière. Jeune, travailleur, celui-ci était alors capable d'autant de brillant que M. Dorval, mais certainement pas d'autant de fondu. Evidemment, je ne me permets de juger un ancien professeur qu'avec le plus grand respect et sans être au fait des progrès certains qui auront suivi ses études au Conservatoire de Boston, car on sait que M. Pépin a cru devoir fréquenter cette institution lui aussi.

M. Dorval lui succédait et je crains bien que s'il nous quittait un jour ou l'autre, nous aurions grand peine à le remplacer de manière à y gagner autant que nous y gagnions lors de sa nomination.

• • •

Par une heureuse initiative, fait, croyons-nous, des RR. SS. de l'Académie Saint-Joseph, le Conservatoire National de Montréal a supplanté le Conservatoire de Toronto dans plusieurs centres français du Manitoba. Plusieurs candidats s'offrant à concourir, il s'agissait de nommer des examinateurs. L'organiste de la catédrale de Saint-Boniface, avantageusement connu à Montréal — on a peut-être vu ses papiers, là-bas — fut choisi comme examinateur. Il en fallait un autre. M. Egerton, très connu aussi à Montréal pour y avoir été titulaire de l'orgue de "Christ Cathedral", fut le second choix.

On reproche à M. Dorval d'avoir suggéré ce musicien aux autorités du Conservatoire. On ne pouvait pourtant choisir mieux, si on pouvait choisir aussi bien.

J'eus moi-même préféré Mlle Mollot, pianiste inférieure à nul autre de notre partie du pays et qui a de plus l'avantage et le mérite d'être française. Mais elle fut asez longtemps professeur d'une notable partie de la famille Dorval, et quelqu'un ayant fait valoir cette circonstance comme une objection, notre organiste cédait à un mouvement de discrétion et ne mentionnait pas le nom de l'excellente musicienne.

Quoi qu'il en soit, n'allons pas croire que les concurrents ont dépassé les juges. Au contraire, ceux-ci ont dû faire usage de beaucoup d'indulgence aux auditions du concours.

Mais l'indulgence! C'est la vertu mignonne de M. Dorval. Je sais maint piètre compositeur qui ne se fait pas faute d'en profiter à l'occasion.

Puisque nous sommes d'une telle indiscrétion que nous révélions à tous sa vertu mignonne, pour faire, révélons aussi son grand défaut, qui consiste en un manque total d'ambition. — Ce n'est pourtant pas ce que devraient lui reprocher ceux qui n'ont que de ça, ce, à peu près.

Marius BENOIST.

Résultat du Grand Concours Français

Donné dans nos écoles bilingues du Manitoba par l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

Ce concours sera désormais annuel et est inauguré dans le but de stimuler l'amour et l'étude de notre langue

Note—Tous les concurrents ayant au moins 75 points obtiennent le diplôme de l'Association d'Education.

GRADE VIII — DEUX PRIX

Académie Saint-Joseph

1—Yvonne Larose 99
2—Jeanne Poulin 97
3—Juliette Gagnon 97
4—Donalda Pelletier 97
5—Anita Jalbert 97
6—Annette Painchaud 96
7—Thérèse Brunet 96
8—Irène Paul 96
9—Rose-Aimée Parenteau 95
10—Berthe Mouyaset 95
11—Lucienne Dussault 95
12—Gertrude Kelly 95
13—Claudia Gagnon 95
14—Délia Rougeau 94
15—Marcelle Prendergast 94
16—Andrée Prud'homme 94
17—Hélène Royal 93
18—Anita Rodrigue 93
19—Germaine Bouchard 93
20—Florence Damontier 93
21—Emélie Cinq-Mars 93
22—Agnès Van Belleghen 93
23—Juliette Lachance 93
24—Simonne Morier 93
25—Blanche Carroll 93
26—Berthe Gagnon 92
27—Hélène Mager 93
28—Louira Leclair 92
29—Aline Prendergast 92
30—Berthe Prendergast 92
31—Marie-Ange Turenne 91
32—Hélène LaRivière 91
33—Alice Baillargeon 91
34—Alma Lafrance 91
35—Bertella Sweeney 90
36—Marie Bochard 90
37—Elauna Sabourin 90
38—Aimée Benoit 90
39—Bertha Van Raes 90
40—Marcelle Blanchette 90
41—Vivian Bourgeault 89
42—Raymone Aumais 88
43—Jeanne Rocan 87
44—Laura Brodeur 85

Académie Provencher

1—Alfred Muller 90
2—Antonin Bissonnette 88
3—Edouard Fourneaux .... [illegible]

Couvent de Saint-Norbert

1—Thérèse Trottier 95
2—Blanche Brisebois 90
3—Arlette Grandmont 90
4—Jeanne Ritchot 90
5—Oliva Mulaire 90
6—B.-Anna Lafond 89
7—Emilia Maurage 89

Collège de Saint-Norbert

1—Frank Sherwood 83
2—Léo Laporte 70

Couvent de La Broquerie

1—Eliza Taillefer 85
2—Agnès Barmon 70

Couvent de Dunrea

1—Anna Bisson 96
2—Rose-Elise Paradis 90
3—Alfred Paradis 86
4—Rosa Poncelet 86
5—Alda Bourget 85
6—Rose Côté 70

Ecole La Rochelle, Saint-Malo

1—Bibiane Gladu 88

Couvent de Saint-Léon

1—Estelle Boyer 90

Ile des Chênes

1—Christine d'Auteuil 93
2—Christine d'Auteuil 92

Couvent de Saint-Adolphe

1—Marie-L. Smith 95
2—Simonne Landry 93

Couvent de Lorette

1—Hélène McDougall 92
2—Délia Trudeau 88

Couvent de Saint-Claude

1—Denise Arbez 86
2—Albert Arbez 80
3—Marie Lacroix 75
4—Georges Lacroix 68

Couvent de Letellier

1—Berthe Barnabé 75
2—Marguerite Jutras 73
3—Jean Dansereau 72
4—Béatrice Gauvin 71
5—Guillaume Jutras 65
6—Aurice Guenette 60

Couvent de Fannystelle

1—Thérèse Guyot 82
2—Cécile Hamel 80
3—Suzanne Ménard 75
4—Florida Hébert 70

Couvent de Saint-Jean-Baptiste

1—Marie-Louise Granger 86
2—Olive Guertin 84
3—Annette Ayotte 82
4—Annette Sabourin 81
5—Germaine Lauzé 79

Collège de Saint-Jean-Baptiste

1—Joseph Lambert 83
2—Léo Rivet 75

Ecole d'Haywood

1—Joséphine Balez 90
2—Baptistine Balez 89
3—Arthur de Rocquigny 87
4—Rose Picton 85

Couvent de Sainte-Anne

1—Marguerite Levasseur 88
2—Elsie Owens 87
3—Marie-Louise Taillon 87
4—Alia de Montigny 86
5—Evelyn Owens 84

GRADE VII — DEUX PRIX

Académie Saint-Joseph

1—Aurélie Jodoin 92½
2—Joséphine Parenteau 91
3—Anne-Marie Mousseau 82
4—Agnès Gevaert 81
5—Marthe Ferrié 80
6—Thérèse Lévêque 78
7—Rosa Savoie 77
8—Hélène Meunier 76
9—Dorothée Toupin 75
11—Denise Dubar 75
12—Béatrice Rocan 65
14—Angelina Beaulieu 61
15—Eléonore Bibeau 60
16—Yvette Rocan 60
17—Blanche Lafrance 55
18—Joséphine Siegerest 51
19—Annette Arpin 45
20—Gertrude Cyr 35
21—Cécile Lépine 35
22—Eugénie Lebel 30

Académie Provencher

1—Louis Lemire 59
2—Joseph Mager 50
3—Joseph Carroll 50
4—Roger Lemire 50
5—Henri Haines 47
6—G. Dumouchel 45
7—Joseph Royal 45
8—Godfred Shérani 45
9—Gaston Gevaert 40
10—Charles Huot 30
11—Jean Ledoux 25

Couvent de Saint-Adolphe

1—Léontine Carrière 85
2—Jeanne Vuilliez 83
3—Hélène Goulet 82

Couvent de N.-D. de Lourdes

1—Rosalie Dondo 92
2—Juliette Lafrenière 90
3—Juliette Delagues 89
4—Marie Théroux 88
5—Marie Picton 88
6—Cécile Pelland 86
7—Elise Conte 83

Couvent de Sainte-Agathe

1—Yvonne Robert 90
2—Berthe Alarie 89
3—Agathe Courcelles 88
4—Angeline Lapalisse 88
5—Marie-Hortense Gratton 86
6—Anna St-Onge 83

Couvent de Sainte-Anne des Chênes

1—Eva Girouard 90
2—Germaine Duhamel 89
3—Léona Neault 88
4—Léona Champagne 84

Couvent de Letellier

1—Emile Parent 75
2—Carmélia Dupuis 70
3—Berthe Comeault 50

Ecole de Lasalle

1—Marie-Ange Cormier 65

Couvent de Saint-Norbert

1—Marie-Josephe Campeau 84
2—Cécile Bonin 82
3—Juliette Rochon 80
4—Louise Bonin 78

Collège de Saint-Norbert

1—Louis Perreault 25

Collège de Saint-Jean-Baptiste

1—Joseph Désautel 50
2—Raoul Picard 45

Ecole du Lac, Saint-Jean-Baptiste

1—Armand Lauzé 75
2—Lionel Bruneau 72

Ecole Youville, Saint-Jean-Baptiste

1—Gertrude Touzin 72

Couvent de Lorette

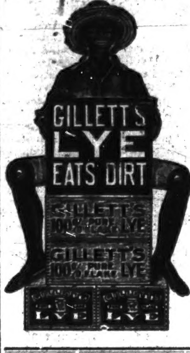
1—Léa Roque 88

Couvent de La Broquerie

1—Marie-Louise Normandeau 85
2—Gracia Carrière 84
3—Alice Bolly 82
4—Germaine Wenden 81
5—Alice Tétreault 60

GRADE VI — DEUX PRIX

1—Claire Dugal, Académie Saint-Joseph 93
2—Antoinette Mousseau, Couvent de Sainte-Anne 92
3—Hélène Hamelin, Académie St-Joseph 91
4—Agathe de Montigny Académie Saint-Joseph 90



5—Cécile Bénard, Académie St-Joseph 89
6—Aurélie Ramel, Couvent de Saint-Adolphe 89
7—Jeanne d'Arc Potvin, Académie Saint-Joseph 88
8—Albert Joyal, Couvent de Ste-Agathe 88
9—Louise Longville, Académie St-Joseph 87
10—André Ordonneau, Académie Provencher 86
11—Angélina Hallemans, Académie Saint-Joseph 86
12—Alice Clément, Couvent de St-Jean-Baptiste 85
13—Madeleine Brunet, Académie Saint-Joseph 85
14—Agathe Angers, Académie St-Joseph 85
15—Renée Deniset Académie St-Joseph 84
16—Marie-Jeanne Doiron, Académie Saint-Joseph 84
17—Marie-Thérèse Guay, Académie Saint-Joseph 84
18—Henriette Hermary, Académie Saint-Joseph 84
19—Yvonne Péru, Couvent de St-Norbert 84
20—Hélène Courcelles, Couvent de Sainte-Agathe 84
21—François Muller, Académie Provencher 83
22—Bertha Hallemanz, Académie Saint-Joseph 83
23—Marguerite Tétreault, Académie Saint-Joseph 83
24—Herménilde Proulx, Académie Saint-Joseph 83
25—Juliette Lussier, Académie St-Joseph 83
26—Donalda Gladu, Académie St-Joseph 83
27—Ella Jodoin, Académie Saint-Joseph 83
28—Léonard Carrière, Ile des Chênes 83
29—Blandine Aubin, Couvent de Saint-Adolphe 82
30—Alice Javaux, Académie Saint-Joseph 82
31—Simonne Ledoux, Académie St-Joseph 82
32—Fabiola Gosselin, Académie St-Joseph 82
33—Elisa Paul, Académie Saint-Joseph 82
34—Flore Poitras, Académie Saint-Joseph 81
35—Elsima Degagné, Académie St-Joseph 81
36—Aurèle Lemoine, Couvent de Sainte-Agathe 81
37—Maurice Lemoine, Couvent de Sainte-Agathe 81
38—Anna Leclaire, Couvent de St-Adolphe 80
39—Rita Durand, Académie Saint-Joseph 80
40—Antoinette Rondeau, Couvent de Saint-Léon 80
41—Marie-Anna Laurence, Ile des Chênes 79
42—Rita Tellier, Couvent de St-Norbert 79
43—Esther Willems, Académie St-Joseph 79
44—Germaine Gélinas, Académie Saint-Joseph 79
45—Lucette Lavoie, Académie St-Joseph 79
46—Marie Prenovault, Académie Saint-Joseph 79
47—Yvonne Morin, Couvent de St-Malo 79
48—Augustine Simon, Académie Saint-Joseph 78
49—Eva Charette, Académie Saint-Joseph 78
50—Blanche Cheyrion, Académie Saint-Joseph 78
51—Alice Larivière, Académie St-Joseph 78
52—Gracia Gagnon, Couvent de La Broquerie 78
53—Louis Peloquin, Couvent de Sainte-Agathe 78
54—Antoinette Peloquin, Couvent de Sainte-Agathe 78
55—Louise-Anne Desautels, Couvent de Sainte-Anne 78
56—Marie-Ange Roy, Académie St-Joseph 77
57—Marie-Jeanne Turenne, Académie Saint-Joseph 77
58—Rita Lynch, Académie Saint-Joseph 77
59—Hélène Dionne, Couvent de Letellier 77
60—Stanislas Courcelles, Couvent de Sainte-Agathe 77
61—Alice Bléay, Académie St-Joseph 76
62—Cécile Despatis, Académie St-Joseph 76
63—Rolande Brunet, Académie St-Joseph 76
64—Philippe Desautels, Collège de Saint-Jean-Baptiste 76
65—Emmanuel Bilodeau, Ecole St-Antoine, Sainte-Agathe 76
66—Germaine Saurette, Ecole Inverness, Letellier 76
67—François Lemire, Académie Provencher 75
68—J. Trottier, Collège Saint-Norbert 75
69—Aurore Dorge, Couvent de Ste-Agathe 75
70—Louise-A. Lemoine, Couvent de Sainte-Agathe 75
71—C.-Octave Cinq-Mars, Académie Provencher 74
72—Armande Chénier, Académie Saint-Joseph 74
73—Irène Ayotte, Académie Saint-Joseph 74
74—Roland Carrière, Ile des Chênes 74
75—Héléna Levasseur, Ecole St-Hyacinthe, La Salle 74
76—Emilia Lanoie, Ecole Saint-Hyacinthe, La Salle 74
77—André Desautels, Collège de Saint-Jean-Baptiste 73
78—Fernande Barbiaux, Académie Saint-Joseph 72
79—Marie-M. Bourassa, Ecole St-Antoine, Sainte-Agathe 72
80—Henriette Trémorin, Ecole de Saint-Claude 72
81—Gabrielle d'Auteuil, Ile des Chênes 71
82—Florence Gladu, Ecole La Rochelle, Saint-Malo 71
83—Henri de Moissac, Collège de Saint-Norbert 71
84—Hélène Cheyrion, Académie Saint-Joseph 70
85—Béatrice Biron, Académie St-Joseph 69
86—Alice Proulx, Académie Saint-Joseph 69
87—Ulysse Degagné, Couvent de LaBroquerie 69
88—Flavie Chaput, Couvent de Letellier 69
89—Athaise d'Auteuil, Ile des Chênes 69
90—Gertrude Marcotte, Couvent de Saint-Malo 67
91—Marie Fontaine, Ecole Taché, Saint-Joseph 67
92—Armand Couture, Académie Provencher 65
93—Charles Constant, Académie Provencher 65
94—Gérardine Guay, Couvent de Sainte-Anne 65
95—Alice Jutras, Ecole Inverness, Letellier 65
96—Léon Landry, Couvent de Lorette 65
97—Rosilia Malo, Couvent de St-Malo 64
98—Louis Lacroix, Couvent de St-Claude 61
99—René Saurette, Ecole de Letellier 61
100—Aurore Perreault, Couvent de Saint-Norbert 59
101—Zéphyrin Prairie, Couvent de Sainte-Anne 53
102—Irène Ayotte, Couvent de St-Jean-Baptiste 49

Les attraits de la solitude

Impressions de retraite fermée

"Je te conduirai dans la solitude."

Il n'y a pas à dire, la solitude a des attraits à nul autre pareil.

Pour ceux qui ont déjà eu l'occasion de visiter l'hôtellerie de la Trappe de Saint-Norbert, il n'en est pas un seul qui ne se soit dit: "C'est dommage que je n'aie pas plus de temps à ma disposition. Vraiment, j'aimerais à y passer quelques jours pour me reposer ou pour y faire une retraite."

Tel fut le privilège d'un groupe d'hommes et de jeunes gens venus de par toute la province, de Saint-Adolphe, de Sainte-Agathe, de Saint-Pierre, de Saint-Boniface et de Winnipeg, pour remonter l'horloge de leur âme et pour s'aiguiller dans le chemin de la vie spirituelle.

— Mais, me direz-vous, que vont-ils faire pendant ces trois jours?

— Une retraite fermée, passée dans le silence, le recueillement et la prière.

Si vous voulez en savoir davantage, écoutez plutôt:

Par une fin de semaine, un vendredi soir, on répond à l'appel lancé par le journal ou à l'invitation intime d'un ami ou celle du directeur des retraites fermées, le R. P. Lacouture, S.J.

A l'hôtellerie, vous avez bon gîte. On vous donne une chambre claire, gaie, confortable, et au réfectoire vous avez une nourriture saine et abondante. Voici pour le corps.

Pour l'âme maintenant. A la chapelle, vous écoutez les instructions données par le prédicateur qui vous soumet les vérités suivantes:

La vie a pour ainsi dire deux étages: la vie naturelle et la vie surnaturelle. Comment mener ces deux vies pour les rendre compatibles, étant donné les occupations et les devoirs d'état de chacun de nous dans ce monde? Les personnes et les choses sont des instruments aveugles dans les mains de Dieu. Il n'y a pas à changer le monde, il faut le prendre tel qu'il est; les épreuves et les tentations viendront, bon gré mal gré, il faut subir les unes et triompher des autres, pour se conformer à la volonté de Dieu. "L'homme s'agite et Dieu le mène." Il faut apprendre à se faire des convictions, connaître le but de la vie et fortifier notre volonté dans le bien. On doit s'ouvrir les yeux à la lumière de la foi, pour aimer et faire aimer Dieu.

Pour nous aider à bien comprendre ces vérités, vous y réfléchissez dans votre chambre ou bien vous vous promenez dans le bosquet avoisinant l'hôtellerie, vous rentrez doucement en vous-même, et sans effort, dans le silence; Dieu semble nous dire: "Je te conduirai dans la solitude." Là, dans le silence des créatures, Dieu parle au coeur et sa parole est si merveilleuse, si douce, que l'âme ne veut plus entendre que Lui. Plus un homme est recueilli en lui-même et dégagé des choses du monde, plus son esprit s'élève, parce qu'il reçoit de Dieu la lumière de l'intelligence; demeurez avec lui dans la solitude, car vous ne trouverez nulle part autant de paix.

Dieu dit: Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix, non comme le monde la donne.

Pendant que les retraitants repassent en esprit les exercices de saint Ignace dans la fraîcheur des bois, à l'ombre des grands arbres qui bordent la rivière Lasalle, les oiseaux chantent sous la feuillée, les abeilles butinent dans les fleurs du jardin et la cloche du monastère sonne les heures des offices.

Le matin, on assiste à la messe en commun. Après le dîner et le souper, on parle aux récréations. Le soir on assiste au "Salve Regina" chanté au monastère par les moines. Il nous a été donné le bonheur d'entendre une grand'messe pontifiée par Dom Choutaud, Père Abbé mitré de Bellefontaine, en France. C'est un évêque âgé de 83 ans, vêtu comme un moine et portant des sandales.

Dans une telle atmosphère de prière, de travail, de mortifications, de calme et de repos, il est impossible de résister aux effets de la grâce.

Voilà en résumé quelques notes décousues, écrites à la hâte, sur la vie que l'on mène pendant la retraite fermée.

Je laisse à une plume plus habile et mieux avertie que la mienne le soin de dire avec plus de justesse, d'à propos et de belle humeur, comment on doit accepter les souffrances, les tracasseries et les ennuis de cette vie pour devenir millionnaire.. dans l'éternité.

Ceux qui voudront jouir du bonheur d'un retraite fermée n'auront que la peine de donner leur nom au R. P. Lacouture pour le 27 juillet. N'y manquez pas. Vous verrez comme vous serez heureux, même en cette vie. Trois jours de repos!

Il est question que pour mettre les instruments d'accord, les dames et les demoiselles auront aussi leurs retraites fermées.

UN RETRAITANT.

Le Canadien français et la finance

Les plus grands épiciers du pays (Hudon, Hébert et Cie, Laporte, Martin et Cie, Chaput et Cie, Renaud et Cie, Hudon et Orsali, Drouin Frères, etc.) sont des Canadiens français.

Les plus grands importateurs de nouveautés de la province de Québec, sinon du Canada (les Racine), sont des Canadiens français.

Le plus grand hôtelier du Canada (Donat Raymond) est un Canadien français.

Quelques-uns des plus grands fabricants de chaussure du pays (Dufresne, Lanthier, Tétreau, etc.) sont des Canadiens français.

Une des plus grandes fabriques de tabacs du pays ("Rock City Tobacco") appartient à des Canadiens français.

A Montréal et à Québec seulement, on compte de soixante à soixante-quinze millionnaires canadiens-français.

L'homme le plus riche de Québec (Georges-Elie Amyot) est un Canadien français.

Les plus grands et les plus riches propriétaires de mines du pays (les Timmins) sont des Canadiens français.

Un des hommes les plus riches de Montréal (Marcellin Wilson) est un Canadien français.

Le plus grand fabricant de corsets du pays (Georges-Elie Amyot) est un Canadien français.

La plus belle briqueterie du pays (St. Lawrence Brick Co.) est la propriété de Canadiens français.

Une des plus grandes banques d'affaires de la province de Québec (la maison Versailles-Vidricaire-Boulais, limitée) est canadienne-française.

Les mutualités les plus fortes du pays (Artisans et Alliance nationale) sont canadiennes-françaises.

La province canadienne qui a le meilleur crédit financier est la province française.

Une des plus grandes entreprises de traction urbaine des Etats-Unis (les tramways du Détroit) est la propriété de Canadiens français.

La plus grande entreprise de roulage et de camionnage du Canada (Baillargeon Express Limited) est canadienne-française.

La plus grande sellerie et valiserie du pays (Lamontagne) est canadienne-française.

La plus grande laiterie et crèmerie du pays (Joubert) est canadienne-française.

Nous en passons et des meilleures.

Il serait bon de se rappeler tout cela à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, qui est passée, mais qui reviendra, et qui, à l'avenir comme par le passé, nous apportera des avalanches de discours creux et vides, que notre race ne peut même pas se mettre sous les aisselles pour passer l'eau, car, au contraire des vessies authentiques, et à l'instar des bulles de savon, ils crèvent dès qu'on les serre.

(La Rente)



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le vendredi 27 juillet 1923, des soumissions pour la construction de tunnels en béton, aux casernes de Fort Osborne, Winnipeg, Man., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour des tunnels en béton pour tuyaux, Winnipeg, Man."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'Architecte en chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa, et de l'architecte résident, ministère des Travaux publics, édifice de la douane, Winnipeg, Man.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque égal à 10 p.c. du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons des emprunts de guerre du Dominion ou des bons d'emprunt et des chèques, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre,
R.-C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 4 juillet 1923.

UN CONTE PAR SEMAINE

LA MALICE DE PIERRETON

A Génozac-en-Saintonge, Blaise Prolongeau, le cordonnier, avait su, la guerre durant, rester dans son échoppe et gruger maintes gens. Il passait pour un homme retors, un "grand fi du diable", comme on dit au pays; mais, parce qu'il savait conter des gaudrioles et plaisanter avec les femmes, sa boutique ne désemplissait pas.

Et quand Pierreton, le berger, revint de la guerre, il se rendit chez Prolongeau et lui demanda une belle paire de chaussures neuves.

— En voici une, répondit le jovial compagnon. C'est en veau solide. Et, malgré la hausse formidable des cuirs, pour toi, qui es un brave...

— Mais non, Prolongeau... Mais non...

— Mais si, mon vieux! Je dis ce que je pense. Je t'estime, et pour toi je veux me mettre en frais. Ainsi, cette paire de souliers, je te la donne...

— Bah! dit l'autre matoisement.

— Pour rien: quatre-vingt-quinze francs.

Le berger Pierreton laissa choir les souliers sur le sol, et dit non sans difficulté, car il était fin d'esprit, mais gourd de langue:

— Prolongeau, tu n'es qu'un voleur!... Mais tu ne l'emporteras pas au Paradis!

L'autre riait à bouche fendue:

— Tu te crois donc bien malin, mon vieux Pierreton? Je ne m'en cache pas: j'ai souvent grugé les autres; c'est le métier. Mais quant à moi, jamais personne ne m'a eu, et le jour où je trouverai mon maître, je te promets, Pierreton, de te faire boire jusqu'à saoulerie mon vieux vin d'Aunis.

Le berger tendit sa main largement ouverte:

— Ton vin d'Aunis, dit-tu? Eh bien! tope là!

* * *

Or, à cette époque, Firmin, fils de Cadet-Carreau, vint passer quelques jours de congé au village. C'était un drille rusé, hâbleur, pipeur, chipeur, au demeurant le meilleur marsouin de Rochefort.

Pierreton lui fit part de ses rancunes envers le cordonnier, et, un beau matin, ils allèrent ensemble dans sa boutique.

— Je veux de fins souliers.

— M'ami, répliqua le cordonnier, j'ai ici de quoi vous satisfaire. Que dites-vous de ces brodequins?

— Fi! mon homme, reprit le marsouin, c'est, au plus, bon pour paysans de paluds. Moi, je veux de jolis souliers.

Prolongeau en montra quelques paires:

— Que dites-vous de ceux-ci?

— Ce n'est pas le Pérou!

— Et ceux-là?

— Je veux mieux encore.

— M'ami, repartit Prolongeau, vous êtes difficile.

— J'ai mes raisons, mon bonhomme.

Et, ce disant, il remuait des pièces d'argent dans sa poche et clignait de l'oeil:

— Qui fait sonner ainsi des écus peut se montrer exigeant. Donnez-moi les bottes vernies que je vois là-haut.

Au bout de quelques instants, notre marsouin, chaussé, botté, tendait le jarret, jouait de la jambe, frétillait du pied.

— Oh! disait-il, quel beau vernis! Quelle jolie coupe! Oh! que je me sens léger!

Tout en parlant, le marsouin virevoltait, tournait, valsait dans la boutique.

— Et je vous dois combien, maintenant?

Il tendait une bourse ronde et pansue. Prolongeau, qui n'avait pas souvenance d'une pareille naïveté, crut bon de profiter de l'aubaine.

— Ces belles bottines, m'ami, ne valent que cent cinquante francs. Est-ce trop cher?

— C'est donné!

Et, de nouveau, le marsouin prit dans sa poche sa grosse bourse, l'ouvrit et en tira un premier écu.

— Nous disons donc cent cinquante francs?

— Eh oui! m'ami.

— C'est parfait. Voici d'abord cent sous.

Prolongeau tendit d'abord la main. Mais, doucement, le fils de Cadet-Carreau serra les cordons de sa bourse et dit:

— Mon homme, avez-vous jamais connu un client aussi bellement chaussé qui partit sans crier gare et ne revint pas?

— Jamais!

— Et si un fripon de cette sorte s'enfuyait devant vos yeux, avec votre marchandise?

— M'ami, je serais vite sur ses talons et le rattraperais.

— Oh! oh! reprit le marsouin, vous avez gros bedon et courtes jambes. Laissez-moi rire un peu.

Et, faisant un bond en arrière, Firmin Carreau s'enfuit:

— Attrapez-moi, mon homme, attrapez-moi, et je vous croirai.

Et le marsouin de courir, léger, dans ses bottes fines, et le cordonnier de le poursuivre en hurlant qu'on le volait, qu'on l'assassinait, et qu'il fallait arrêter la grande canaille qui s'enfuyait devant lui. Et Pierreton de les suivre en riant de sa bouche édentée.

Les gens du bourg, accourus sur le seuil de leurs portes, s'amusaient fort d'une telle plaisanterie, d'autant que, tous les vingt mètres, Firmin Carreau s'arrêtait et, se livrant à une danse désordonnée, criait ironiquement:

— Dépêchez-vous, compère, je vous attends!

Puis, quand l'autre n'était plus qu'à deux pas, le fin marsouin reprenait toute son avance.

A l'extrémité du village, Prolongeau, n'en pouvant plus, s'arrêta, s'assit sur une pierre, s'épongea le front et se lamenta. Pierreton, qui ne l'avait pas lâché d'une semelle, se pencha narquoisement sur lui:

— As-tu perdu, Prolongeau?

— Ah! gémit le cordonnier, j'ai perdu mon temps et ma peine, et mon beau cuir!

— Ta, ta, ta, mon homme, je ne parle point de tes bottines, mais de ton pari. L'as-tu perdu? As-tu, cette fois-ci, trouvé ton maître?...

Puis, comme Prolongeau s'emportait, ne voulant rien entendre, le berger Pierreton se mit à lui corner dans les oreilles:

— Prolongeau, j'ai soif! La gorge me brûle!...

— Comment! criait le cordonnier, tu me voles, tu me gruges, tu me dépouilles et tu voudrais que je te paye à boire?...

— Ah! c'est juré, Prolongeau. L'as-tu oublié, ou bien n'aurais-tu pas de parole?

Prolongeau se gratta le front, voua le marsouin à tous les diables; puis comme il était dans le fond aussi beau joueur que grand braillard, il conduisit Pierreton jusqu'à sa boutique.

André LAMANDE.

MONSEIGNEUR TACHE, O.M.I.

L'épiscopat — Le sacre — Retour à l'Ile-à-la-Crosse — Etat du diocèse en 1853 — Installation à Saint-Boniface — Progrès du catholicisme dans l'Ouest Canadien

(Suite)

En 1849, le P. Aubert annonçait aux missionaires la révolution de février 1848. Craignant que les ressources ne vinssent à manquer du côté de la mère-patrie, il les engageait à limiter leurs travaux et à s'attendre à être rappelés de leurs missions. D'un commun accord, les missionnaires répondirent qu'ils étaient prêts à toutes les privations.

Nous ne pouvons supporter, ajoutaient-ils, l'idée d'abandonner nos chers néophytes et nos nombreux catéchumènes; nous espérons qu'il vous sera toujours possible de nous fournir des pains d'autel et du vin pour le Saint Sacrifice. A part cette source de consolation et de force, nous ne demandons qu'une chose, la permission de continuer nos missions. Les poissons du lac suffiront à notre existence et les dépouilles des bêtes fauves à notre vêtement. De grâce, ne nous rappelez pas.

En 1850, M. Laflèche étant revenu à Saint-Boniface et le P. Faraud s'étant installé dans la station d'Athabaska, le P. Taché passa onze mois à l'Ile-à-la-Crosse, en compagnie d'un Frère convers, priant, étudiant, catéchisant les sauvages, s'occupant de menuiserie et de culture, ne voyant aucun prêtre pendant près d'une année. La seule visite qu'il reçut du monde civilisé fut celle du Dr Richardson, qui tentait vainement de trouver quelques traces de la malheureuse expédition Franklin.

IV

Dès 1849, Mgr Provencher, usé par l'âge et les travaux, avait demandé un coadjuteur jeune et actif, qui pourrait visiter les stations éloignées de son vaste diocèse. Il avait d'abord pensé à M. Laflèche. Mais la santé de cet ecclésiastique était chancelante. Le choix de l'évêque se fixa sur le P. Taché, qui, le 24 juin 1850, fut préconisé évêque d'Arath et coadjuteur de Mgr Provencher avec future succession. Mgr de Mazenod voulut sacrer lui-même le nouveau prélat, qui n'avait que vingt-huit ans.

Docile à l'ordre de son évêque et de son Supérieur général, Mgr Taché, après avoir passé quelques jours auprès de sa mère, partit pour l'Europe. Le 3 novembre 1851, il débarquait au Havre, le 5, il était à Paris; le 9, il se jetait aux pieds et dans les bras de Mgr de Mazenod à Marseille. Le saint vieillard sembla reverdir devant ce fils si jeune et appelé à de si grandes destinées.

— Tu seras évêque, lui dit-il.

— Mais, Monseigneur, mon âge, mes défauts....

— Le Pape t'a nommé, et quand le Pape parle, c'est Dieu qui parle.

Le sacre eut lieu le 23 novembre, à Viviers; les prélats assistants furent Mgr Guibert et Mgr Prince, évêque de Saint-Hyacinthe, au Canada.

A la fin de décembre, Mgr Taché se rend à Rome pour y recevoir la bénédiction de Pie IX et traiter diverses affaires relatives au diocèse de Saint-Boniface.

Il est de retour au Canada vers le milieu de mars.

Les canots qui faisaient deux fois par an le service de Montréal à Saint-Boniface étaient partis. Mais "un vieux nord-ouest n'est déconcerté par aucun accident de voyage".

Nous ne pouvons, dit-il, aller à Saint Boniface à travers le lac Supérieur et le lac Winnipeg; nous nous y rendrons par Galena, Saint-Paul et les prairies, en chemin de fer, à cheval et en charrettes.

Le 24 mai, l'évêque et ses compagnons s'acheminent vers Chicago par le chemin de fer qu'on inaugurait ce jour-là même. Ils atteignent, deux jours plus tard, les rives du Mississipi qu'ils remontent en *steamboat*. Le 30, ils sont à Saint-Paul, louent deux voitures, cinq chevaux et deux hommes pour le reste du trajet. Par crainte des Sioux, ils laissent la route des prairies pour celle des bois. Le dégel et les pluies ont transformé le pays en vaste marécage; les chevaux enfoncent jusqu'au poitrail, les voitures jusqu'aux essieux. Les voyageurs s'avancent "dans l'eau, dans la boue".

On trouverait étrange, écrivait Mgr Taché à Mgr de Mazenod, de voir un évêque et deux prêtres enfoncés dans des bourbiers jusqu'aux genoux, ou dans l'eau jusqu'à la ceinture, attelés à des charrettes. Eh bien, tel a été notre genre de vie pendant dix-huit jours; non pas une fois seulement par jour, mais quelquefois des journées entières.

Le 27 juin, on arrivait enfin à Saint-Boniface. Le voyage, depuis Montréal, avait coûté plus de 3,000 francs.

C'est une bagatelle pour un lord, mais c'est bien gros pour un missionnaire, disait tristement l'évêque; cette dépense me pèse sur le coeur.

Mgr Provencher aurait voulu garder quelque temps auprès de lui son coadjuteur. Mais de mauvaises nouvelles étaient arrivées de l'Ile-à-la-Crosse; il fallait réorganiser cette mission gravement compromise.

Mgr Taché partit le 8 juillet, emmenant avec lui le P. Grollier et M. Lacombe. En prenant congé du vénérable vieillard, le jeune évêque, agenouillé devant lui, demanda sa bénédiction.

Il n'est pas d'usage qu'un évêque en bénisse un autre, dit Mgr Provencher; mais comme je vais mourir bientôt et que je ne vous reverrai plus, je vous bénis encore une fois ici-bas, en attendant que je vous embrasse au ciel.

En effet, les deux prélats ne devaient plus se revoir. Mgr Taché resta deux ans et demi à l'Ile-à-la-Crosse, et dans l'intervalle, le 7 juin 1853, eut lieu le décès de Mgr Provencher.

Comme on l'espérait, la présence de l'évêque ramena la ferveur parmi les sauvages Montagnais et Cris. Plusieurs néophytes qui s'étaient laissé séduire par un ministre protestant revinrent à la vraie religion.

Des terrains furent défrichés par les missionnaires qui virent leur peine récompensée par une abondante moisson de céréales et une ample récolte de légumes; on put élever du bétail et de la volaille. Avec les poissons du lac, c'était la nourriture assurée pour l'avenir.

Au mois de juillet 1853, le coadjuteur apprit la mort de Mgr Provencher. Le diocèse dont il héritait comptait alors quatre prêtres séculiers: MM. Thibault, Bourassa, Laflèche et Lacombe;; sept Oblats prêtres, les PP. Bermond, Faraud, Tissot, Maisonneuve, Grollier, Végreville et Rémas; deux convers, les Fr. Dubé et Raynard; deux couvents de Soeurs Grises, celui de Saint-Boniface avec onze religieuses, celui de St-François-Xavier avec deux; cinq résidences de missionnaires: Saint-Boniface, St-François-Xavier, lac Sainte-Anne, Ile-à-la-Crosse et Athabaska; six églises ou chapelles dans les mêmes lieux; à Saint-Boniface, un collège et un hospice; trente stations où il n'y avait ni église ni résidence. Nous allons voir tous ces établissements prospérer et se multiplier, le nombre des prêtre décupler, le vaste diocèse s'organiser, puis devenir province ecclésiastique, sous l'intelligente et active administration du nouvel évêque.

V

L'un des premiers actes du prélat fut de nommer trois vicaires généraux: M. Laflèche, chargé du service de Saint-Boniface; M. Thibault, en résidence à Saint-François-Xavier, et le P. Bermond, représentant de l'évêque auprès des Oblats. Il voulut ensuite porter à tous ses collaborateurs les secours, les encouragements et les consolations dont ils avaient besoin. Sur les bord du lac Athabaka, il confie au P. Grollier le soin de fonder une nouvelle station, celle de Notre-Dame des Sept-Douleurs, pour les sauvages nommés *mangeurs de caribou*. A l'Ile-à-la-Crosse, il travaille à la construction d'une maison plus spacieuse pour les missionnaires. Un jour de mars 1854, il allait avec le P. Végreville visiter les bûcherons. Il comptait dîner au chantier. Mais les provisions étant à peine suffisantes pour les ouvriers, il voulut revenir à la mission sans rien manger. Après avoir marché quelques kilomètres à la raquette, saisi de faiblesse, il s'évanouit. Son compagnon lui ayant fait reprendre ses sens, il lui dit:

Si je retombe, vous n'avez qu'un moyen de me sauver: faites un trou dans la neige et ensevelissez-moi; retournez à la mission aussi vite que vous pourrez et envoyez un homme avec des chiens pour me chercher.

Bientôt il fallut en venir là; le P. Végreville, après avoir enseveli son évêque, alla chercher du secours.

Remontant la rivière Saskatchewan, Mgr Taché visita Edmonton ou Fort-des-Prairies, puis la florissante mission de Sainte-Anne, située sur les bords du lac du même nom, et enfin celle du lac la Biche au nord de la précédente. Le 16 mai, il était à l'Ile-à-la-Crosse, qu'il ne quittait qu'après avoir construit une nouvelle église, ornée d'un joli clocher.

Plus d'une année s'était écoulée depuis la mort de Mgr Provencher. Il était temps que son successeur prît possession de son siège. Mgr Taché espérait faire cette cérémonie le jour de la Toussaint. Mais, par suite du froid, du manque de nourriture et de divers contretemps, il n'arriva que le 3 novembre à Saint-Boniface. Il trouva le personnel de l'évêché accru de deux Oblats, le P. Grandin et le Fr. Bowes, et de trois Frères des Ecoles chrétiennes. Bien que privé du concours de M. Laflèche, qui était allé refaire au Canada sa santé délabrée, le prélat entreprit diverses oeuvres importantes: la construction d'une vaste école primaire, désignée plus tard sous le nom de collège et d'académie Provencher, la fondation de la paroisse Saint-Norbert, à trois lieues de Saint-Boniface, celle de Saint-Charles sur les bords de la rivière Assiniboine, le maintien des Soeurs Grises dans le diocèse grâce aux conventions passées avec la Supérieure générale de Montréal, et enfin la visite de toutes les familles de sa ville épiscopale. Affable et généreux, l'évêque se mit à la portée de tous. Gagnés par ses aimables qualités, plusieurs protestants se convertirent et devinrent de fervents catholiques.

En 1855, le prélat visita de nouveau les missions de l'Ile-à-la-Crosse, du lac la Biche et d'Athabaska, souffrant beaucoup dans ces longues excursions, mais éprouvant de douces consolations à la vue des merveilles que la grâce produisait dans le coeur des sauvages.

Après un nouveau séjour de onze mois à l'Ile-à-la-Crosse, il connaissait parfaitement les Indiens qui habitaient le pays et constatait avec joie l'heureux résultat de leur conversion.

J'ai passé dix ans à l'Ile-à-la-Crosse, écrivait-il en 1856, et, pendant ces dix ans, il ne s'est pas commis un seul meurtre ou quelque acte notoire de cruauté, pas un vol considérable. La conduite de nos chers néophytes est une preuve manifeste du changement opéré dans leur coeur.

En cette même année, Mgr Taché se rend en Europe pour obtenir un coadjuteur avec future succession. Ses démarches auprès des évêques de Québec, auprès de Mgr de Mazenod et du Pape font désigner pour cette dignité le P. Vital Grandin, nommé évêque de Satala *in partibus infidelium*, le 11 décembre 1857. Le Supérieur général des Oblats lui accorde un renfort de missionnaires et lui permet de multiplier les couvents de Soeurs Grises dans le Nord-Ouest. Les directeurs de la Propagation de la foi le chargent de prêcher en faveur de l'oeuvre. Pendant deux ou trois mois, "le petit évêque sauvage", comme il s'appelle lui-même, parcourt les diocèses de France. Presque toutes les cathédrales et tous les Séminaires entendent cette parole simple, chaude et imagée.

De retour au Canada, au mois d'avril 1857, l'évêque de Saint-Boniface négocie avec la Supérieure de Montréal l'établissement de plusieurs maisons de Soeurs Grises et fait imprimer quelques livres montagnais et cris. Le 14 octobre, il rentre dans sa ville épiscopale. Les ressources qu'il a recueillies, le concours des nouveaux missionnaires et son infatigable activité vont lui permettre de réaliser de grands progrès dans l'évangélisation des colons et des sauvages. A la fin de 1858, le diocèse possède de quatre paroisses régulières et cinq missions de sauvages. Les paroisses sont: Saint-Boniface (1,400 habitants), Saint-François-Xavier (1,200), Saint-Norbert (700), et Saint-Charles (200). Les missions sauvages sont: Sainte-Anne, sur les bords du lac du même nom; Notre-Dame des Victoires, près du lac la Biche; Saint-Jean-Baptiste, à l'Ile-à-la-Crosse; la Nativité, sur les bords de l'Athabaska; Saint-Joseph, près du grand lac des Esclaves. Toutes ces missions ont des annexes plus ou moins importantes; elles sont desservies par vingt-trois Oblats et par deux prêtres séculiers, MM. Thibault et Gascon; depuis ce dernier est devenu Oblat.

En mars 1859, le P. Grollier, s'élançant de la surface glacée du grand lac des Esclaves, allait fonder deux stations: St-Michel, au fort Raë, et Notre-Dame de Bonne-Espérance, encore plus au nord, à Good-Hope, situé au 67e degré de latitude.

En 1860, Mgr Taché eut la douleur de voir partir les Frères enseignants. Peu après, Mgr Grandin revint de son voyage en France, épuisé de fatigue et en proie à une forte fièvre. Mgr Taché voulait le laisser à Saint-Boniface tandis que lui-même se rendrait à l'Ile-à-la-Crosse. Mais le coadjuteur, dominant ses souffrances, et sa faiblesse, partit pour cette mission, sa résidence habituelle, parce qu'elle était plus rapprochée des stations septentrionales.

En même temps que l'Evanvile se propageait dans le Nord-Ouest, la civilisation commençait à pénétrer dans cette lointaine région. Déjà un bateau à vapeur avait fait son apparition sur la Rivière-Rouge; le son des cloches et le bruit du canon avaient salué son apparition à Saint-Boniface. Douze courriers, au lieu de deux, franchissaient annuellement la distance qui sépare cette ville de Montréal. Un service de voitures et de bateaux, *vià* Saint-Paul, réduisait à quinze les soixante jours que les correspondances mettaient autrefois pour parvenir au Canada. Un journal, le *Nord-Wester*, s'imprimait à la Rivière-Rouge.

A la suite d'un voyage à l'Ile-à-la-Crosse, Mgr Taché, de concert avec Mgr Grandin, estima qu'une division de son vaste diocèse s'imposait dans l'intérêt des missionnaires et des indigènes. Il résolut d'en détacher le district d'Arthabaska-Mackenzie pour former un vicariat apostolique dont le P. Faraud serait le premier titulaire. Quelques mois plus tard (janvier 1861), le P. Lacombe, l'héroïque missionnaire de Ste-Anne et d'Edmonton, fondait Saint-Albert, station destinée à un brillant avenir.

(A suivre)

JEAN DE LA BRETE Numéro 16

L'AILE BLESSEE

Feuilleton LA LIBERTE

— Qu'avez-vous? lui dit-il.

— Comment! demanda Paula en riant, ai-je l'air d'avoir quelque chose?

— Vous êtes bien pâle, dit-il avec bienveillance.

— L'air et la marche me feront du bien. Je vais voir Mme de Montrey et reviendrai ici de bonne heure. J'aurai le temps de me reposer avant le dîner.

Il eut l'idée de l'accompagner, puis il craignit d'être indiscret et la regarda s'éloigner en songeant que, à la place de Landry dont il devinait les sentiments complexes, il n'hésiterait pas longtemps.

Le général rentra préoccupé au château, car il avait entendu des propos qui l'impatientaient, et Paula était sa favorite.

Pour arriver au Vivier, la jeune fille suivit un chemin de traverse au milieu des bois. L'arome des halliers, les rayons de soleil sur les feuilles dorées, l'apaisement pénétrant d'un magnifique automne dissipaient son souci et laissaient les doux espoirs s'emparer de sa pensée.

La maison de Mme de Montrey se composait d'un corps principal long, un peu bas, flanqué de deux ailes aux toits arrondis. Bâtie au dix-huitième siècle, l'architecte avait suivi son goût particulier plutôt que la mode de son époque. Les portes et les fenêtres, petites, en plein cintre, achevaient de donner à l'habitation un aspect de grande simplicité.

Paula, en traversant le jardin qui s'étendait devant l'entrée, se rappela en souriant le mot d'Odile: "Je n'aime que les jardins de curé."

De beaux arbres encadraient la propriété, imparfaitement entretenue; les pièces du rez-de-chaussée étaient grandes, meublées avec goût, mais l'arrangement ne pouvait dissimuler beaucoup de délabrement.

Comparé à Sainte-Luce, le Vivier représentait vraiment la chaumière chantée par le poète.

Mme de Montrey accueillit Paula avec une grande cordialité.

— Mon fils rentrera dans un instant; du reste, vous le verrez ce soir à Sainte-Luce.

— Je m'en doutais, madame, et je suis bienheureuse du bonheur de la charmante Odile. Je ne voulais pas partir sans connaître l'endroit où sa vie doit s'écouler.

— S'écouler... c'est beaucoup dire. Si elle le désire, mon fils renoncera au Vivier pour acheter une propriété plus grande, plus en rapport avec la vie actuelle de Mlle de Sainte-Luce.

— Odile parle avec enthousiasme du Vivier, madame, du plaisir qu'elle aurait à le voir restauré selon les goûts de son mari.

— Oui, son affection pour mon fils embellit le cadre. Sans son caractère, je crois que je n'aurais jamais consenti à ce mariage. Je déteste les unions si disproportionnées; mais je sais qu'elle sera parfaitement heureuse avec Albert.

Paula tressaillit; cette mère raisonnable voyait une disproportion énorme entre son fils et Odile, bien que, par la naissance, ils fussent égaux. Mais elle pensa aussitôt que le coeur avait rapproché les distances et que, si Landry l'aimait, il suivrait l'exemple de sa soeur.

M. de Montrey arriva, s'excusant de se présenter en costume de chasse. Il parla avec simplicité de son bonheur, avec délicatesse de sa fiancée, et Mlle Gerbert trouva qu'il s'harmonisait complètement avec son manoir, avec les manières aimables de sa mère, surtout avec les goûts d'Odile. Sa conversation, comme celle de Mme de Montrey, était bienveillante et ses réflexions indiquaient un esprit ouvert.

Sur la demande de Paula, ils lui firent visiter la propriété.

— Le Vivier ressemble bien peu à Sainte-Luce, dit M. de Montrey, mais j'espère que ma chère Odile s'y plaira.

— Soyez-en certain; son dégoût d'une vie mondaine est sincère.

— Oui, répliqua-t-il, mais j'ai vu de près des gens riches qui se croyaient fatigués de leurs habitudes et, en réalité, ne s'en seraient plus passés...

— Odile a vingt ans.

— Vous en concluez que ses habitudes se modifieront aisément? Les modifier est une manière de parler, car elle apportera ici les améliorations et les changements qui lui plairont. Elle en aura cent fois le droit.

Au ton de M. de Montrey, Paula comprit le sentiment qui l'agitait en faisant allusion à la trop grande fortune de Mlle de Sainte-Luce.

— Je crois surtout, dit-elle en riant, qu'elle sera heureuse de laisser agir son mari.

— Dans les circonstances que je traverse, et qui ressemblent beaucoup à un rêve, reprit M. de Montrey, mon plus grand étonnement est l'appui que Landry m'a donné. Je n'aurais jamais cru qu'il accepterait facilement un aussi modeste beau-frère; mais, en causant avec lui, il m'a semblé que ses idées subissaient une transformation.

Paula devint pourpre, puis pâlit subitement, et Mme de Montrey se dit: "Pauvre enfant!"

En même temps, elle regretta la réflexion de son fils, qui confirmait Mlle Gerbert dans une pensée absolument erronée. Malgré la beauté et le charme de la jeune fille, Mme de Montrey était convaincue que Landry surmonterait un entraînement passager et ne lui sacrifierait jamais ses ambitions.

Mais Paula quitta le Vivier le coeur léger et revint à Sainte-Luce en berçant ses rêves.

Elle s'arrêta au coin du chemin d'où le château apparaissait sous son aspect le plus seigneurial, et regrettait qu'il ne fût pas un pauvre manoir; elle enviait le sort d'Odile qui apporterait à l'homme qu'elle aimait les moyens de sortir d'une médiocrité voisine de la pauvreté.

Tout à coup le souvenir d'Amic se dressa comme une ombre entre elle et ses espérances. Il avait été cruellement lésé par le propriétaire de tant de richesses, et qui s'en doutait? En luttant, il eût été écrasé, et cet homme, intelligent, mais simple ouvrier, mort misérablement, était un cousin de sa mère, son propre parent par conséquent; cependant, reçue en amie dans cette maison, elle en deviendrait peut-être la fille...

Son coeur étouffait les protestations de sa raison et, abandonnant l'idée de rentrer, elle se dirigea vers la solitude de l'étang pour revoir le lieu où la possibilité de son mariage avec Landry avait frappé si vivement son imagination.

Se trompait-elle sur la marche des sentiments du jeune homme? Elle ne le croyait pas en se remémorant les moindres nuances qui accentuaient une sympathie évidente, en se rappelant que, le lundi soir, ses yeux étaient subitement devenus inquiets et caressants lorsque Paula, souffrante, s'était retirée chez elle.

Elle marchait vite et arriva bientôt sous les arbres sombres. Elle y resta longtemps, sans que rien vînt la troubler. Le bruit du vent, qui agitait mollement le lourd feuillage, s'unissait à ses rêveries, les doutes s'écartaient de son esprit, et, sans effort, elle tissait son bonheur.

Enfin elle se décida à entrer dans l'allée qui conduisait au château et se trouva subitement en face de Landry.

— Vous ici? dit-il étonné.

— Oui... j'avais besoin d'air et de tranquillité.

— Mais vous n'êtes plus malade?... Votre migraine d'avant-hier est entièrement passée? demanda-t-il avec intérêt.

— Ce matin, je souffrais encore de la tête, à présent, c'est fini! et je rentre! Je croyais que vous passeriez la journée entière chez M. et Mme de Moley?

— Nous les avons ramenés; ils dîneront à Sainte-Luce avec le duc de Cantecor et sa fille.

Il prononçait avec intention ce dernier nom, mais Paula ne manifesta aucune impression et fit un mouvement pour s'éloigner.

— Ne pouvez-vous demeurer quelques instants avec moi dans cet endroit qui vous plaît tant? N'est-il pas propice à la conversation?

— Si Odile était là certainement, mais...

Elle le salua légèrement et s'avança dans l'allée. Une crainte imprécise l'agitait, car elle avait le sentiment très vif de sa position équivoque; elle était seule en effet, avec l'homme qu'elle aimait, dans la partie la plus retirée du parc et le jour baissait. Ces pensées accélérèrent sa marche, mais Landry l'arrêta. Il traversait une de ces minutes où l'homme, le plus maître de lui, perd son empire sur lui-même. Grisé par cette solitude avec une femme si jolie, il oublia ses hésitations, ses objections, pour se rappeler seulement les raisonnements de sa soeur; en cet instant, ils lui parurent exprimer exactement la vérité, d'autant qu'il avait passé la matinée à se convaincre de leur justesse.

Pourquoi n'épouserait-il pas Mlle Gerbert? Il connaissait, soit dans le passé, soit dans le présent, les exemples d'hommes qui, occupant de grandes positions, avaient épousé la femme qui leur plaisait, sans se soucier de trouver dans leur nouvelle famille des avantages particuliers. Odile avait raison: la femme prend la position de son mari.

— Paula! dit-il tout bas.

Il lui saisit la main, mais avant qu'il l'eût portée à ses lèvres, elle la retira vivement.

— Ne soyez pas offensée, reprit Landry; qui vous dit, chère Paula, que je n'aurai pas un jour le droit de vous appeler toujours par ce joli nom!

— Taisez-vous! dit-elle tremblante. En attendant vous n'avez aucun droit de me parler comme vous le faites; c'est à mon père que...

Il sourit de son émoi et lui prenait de nouveau la main lorsque Mlle de Cantecor, enveloppée d'un grand manteau qui cachait une toilette passée hâtivement au moment de partir, déboucha avec Odile par un sentier.

Landry fronça les sourcils, mais il reprit immédiatement son sang-froid, et s'avança vers Mlle de Cantecor.

— Ah! vous venez visiter l'endroit romantique de notre propriété, mademoiselle?

— Oui, répondit Isabelle gaiement; votre soeur m'en a parlé avec enthousiasme, et je profite des derniers moments de lumière.

Elle passa près de Paula en lui adressant un salut qui parut à la jeune fille l'ironie même, et Landry retourna sur ses pas avec Isabelle en expliquant d'un ton indifférent sa rencontre avec Mlle Gerbert.

L'air effaré, déconcerté de Paula émut Odile qui s'appuya sur le bras de son amie en disant:

— Venez avec nous, ma Paula.

— Je préfère me retirer...

— Pourquoi? *Il ne faut pas* vous retirer; d'ailleurs vous tomberez au milieu des amis qui nous suivent. Venez!

— Je ne m'attendais pas à voir votre frère, dit Paula d'une voix mal assurée. Nous nous sommes rencontrés quand je me préparais à rentrer.

— Sans doute! vous ne vous doutiez pas que nous reviendrions si tôt.

Mais elle était contrariée de cet incident, contrariée d'avoir interrompu un entretien peut-être décisif, car elle avait parfaitement vu le geste de Landry. Que pensait Mlle de Cantecor? Odile redoutait un esprit qui savait insinuer sans se compromettre; du reste, il était évident que l'attitude de Landry et le trouble de Paula prêtaient à des suppositions irritantes pour la fille du duc.

Odile, dans son bon sens naturel, décida qu'elle devait couvrir son amie en la gardant près d'elle, et sauver ainsi la surface jusqu'au moment où Landry se prononcerait catégoriquement.

Mlle Gerbert, un peu calmée, causa avec le général de Courcité qui venait d'arriver avec plusieurs personnes, mais elle poussa un soupir de soulagement quand, rentrée au château, elle put s'échapper pour aller s'habiller.

Elle vint dans la chambre de Mlle de Sainte-Luce, et lui raconta mot par mot les paroles de Landry.

— J'étais désolée de me rencontrer seule avec lui, et il devait me laisser partir. Que dois-je croire, Odile?

— Ce que je croirais moi-même, répondit prudemment Mlle de Sainte-Luce, si je ne savais, pour l'avoir entendu répéter plus d'une fois, que les propos d'un homme, sous l'empire de la beauté, dépassent souvent ses desseins.

— Ceux qui affirment cela doivent avoir raison, dit Paula précipitamment. Mais votre frère a eu grand tort, Odile, car je suis seule sous votre toit, sans conseil, sans expérience. J'aurais pu prendre au sérieux des paroles qui ne sont plus... qu'une inconvenance! Permettez-moi cette franchise.

— Je suis de votre avis... Landry a eu tort!

Odile mourait d'envie de l'interroger sur ses propres sentiments, de lui dire qu'elle croyait au sérieux des paroles de son frère; peut-être eût-elle succombé à la tentation si sa femme de chambre n'était entrée pour l'habiller.

En descendant, Mlle Gerbert cherchait vainement Landry; appelé par téléphone à la préfecture de Tours, il était parti aussitôt.

— Je suis désolée de ce contretemps, mais j'espère que mon fils sera de retour de bonne heure, disait Mme de Sainte-Luce.

Dans le cours de la soirée, Paula s'aperçut que quelque chose était changé pour elle à Sainte-Luce. On ne pouvait dire que l'asmosphère fût hostile, mais la contrainte était évidente, et M. de Sainte-Luce s'en aperçut:

— Qu'y a-t-il donc? demanda-t-il au général de Courcité. Est-ce le départ de mon fils qui jette ce froid? Devalencey a l'air consterné?

— Mon Dieu, répondit le général, c'est la guerre des Deux-Roses.

— Que voulez-vous dire?

— Mlle de Cantecor guerroie contre Mlle Gerbert, malgré sa défaite dans plus d'une escarmouche. Elle est jalouse.

— Allons donc! Elle ne suppose pas que Mlle Gerbert soit une rivale sérieuse?

— On peut toujours supposer qu'une femme ravissante est en droit de faire des conquêtes.

— C'est absurde!... mais enfin je n'entends pas que cette jeune fille ait des ennuis chez moi. Elle est parfaitement bien élevée et correcte.

— Alors sévissez... les choses tendent à devenir graves. On fait courir le bruit que Mlle Gerbert avait un rendez-vous avec votre fils aujourd'hui dans l'endroit le plus solitaire du parc. C'est odieux, tout simplement!

— Mais les a-t-on vus?

— Par hasard! répondit le général; j'en mettrais ma main au feu.

Cette réponse inquiéta vivement M. de Sainte-Luce, qui saisit un moment pour parler à sa femme.

— Je sais! répondit-elle. Il n'y avait aucun rendez-vous, puisque Landry devait passer la journée chez les Moley et que notre retour a été de l'imprévu. Je vais le comprendre... Mais j'ai hâte que Mlle Gerbert parte... Son oncle, paraît-il, arrive demain et lui dira quel jour on viendra la chercher.

— En attendant, reprit M. de Sainte-Luce, malgré mon déplaisir à l'idée qu'on pose Mlle Gerbert en rivale de Mlle de Cantecor, nous devons la prendre sous notre protection.

Il s'approcha du groupe où se trouvait Mlle de Cantecor, avec l'intention d'amener une diversion, si c'était nécessaire.

Odile, d'une façon à la fois douce et assurée, discutait avec sa belle-soeur. Paula, immobile, écoutait sans rien dire; abattue, déconcertée, elle luttait pour garder bonne contenance, car l'aventure de la journée lui laissait un sentiment de gêne aussi vif que si elle avait réellement commis une sérieuse imprudence.

— Je soutiens, disait Isabelle, qu'en temps de guerre, et pour se défendre, toutes les armes sont bonnes.

— Même les armes empoisonnées? dit Odile avec une certaine vivacité. Ce serait retourner aux moeurs des sauvages.

— Absolument! s'écria le général de Courcité, qui se tenait près de Paula.

— Vous ne m'avez pas comprise, répondit Isabelle en souriant, je parlais au figuré, et il n'était question dans mon esprit que d'armes courtoises.

— Pardon, mademoiselle, je n'avais pas bien saisi votre pensée.

— Et ne croyez-vous pas, général, que beaucoup de gens fabriquent eux-mêmes les armes empoisonnées dont parlait Mlle de Sainte-Luce? Elles se retournent contre eux-mêmes, car, dans la vie de ceux-là, il y a souvent plus de parti pris que d'imprudences.

— Oh! je ne crois pas que le parti pris de mal faire se rencontre facilement, dit Odile avec sa grâce timide. En réfléchissant, je suis bien sûre, mademoiselle, que vous en conviendrez, parce que certainement vous-même ne voudriez faire aucun mal de propos délibéré.

Mlle de Cantecor rougit, mais répondit en souriant:

— Assurément non!

— Je crois, mademoiselle, dit alors M. de Sainte-Luce, qui désirait rompre la conversation, que monsieur votre père vous cherchait. Et le voici, du reste!

Paula prit le bras du général de Courcité et se dirigea vers le jardin d'hiver.

— Doucement, doucement, lui dit-il tout bas, il ne faut pas avoir l'air de céder à une panique.

Elle ralentit immédiatement son pas et le général, qui voulait lui donner le temps de se remettre, fit silencieusement avec elle le tour du jardin.

— En vérité, dit-il enfin, les femmes ont parfois plus de bravoure, et sûrement plus d'adresse que les vieux généraux; — Vous ne comprenez pas les flèches trempées dans le poison? dit-il en souriant. Moi non plus. Me permettez-vous Mlle de Sainte-Luce nous l'a prouvé. Elle sait surmonter sa timidité pour défendre ses amies. Allons, calmez-vous, mon enfant. Il se passe ce soir des choses désagréables, mais nous allons arranger cela.

— Je ne comprends pas...

Elle s'arrêta en rougissant.

— ...e vous poser une question indiscrète?

— Parlez, général.

— Eh bien, n'étiez-vous pas, cet après-midi, dans le parc avec Landry?

— Oui; comme je me préparais à rentrer, j'ai rencontré M. de Sainte-Luce. N'est-ce pas un hasard qui peut se produire tous les jours à la campagne, surtout avec de si nombreux invités? Odile et Mlle de Cantecor nous ont trouvés seuls, c'est le point de départ des insinuations méchantes...

— Sans doute, sans doute... j'en étais sûr! se dit-il à lui-même.

— Sûr de quoi?

Sans répondre, il lui dit:

— Prenez mon bras. Nous allons traverser ensemble les salons, et je vous laisserai avec Mlle de Sainte-Luce.

Il eut l'idée d'insinuer qu'il serait bon que son père fût auprès d'elle, mais il n'osa pas s'immiscer dans un incident auquel il ne désirait pas, devant Paula, donner une importance extrême. Toutefois, il connaissait assez le monde, et s'intéressait trop à la jeune fille, pour ne pas regretter vivement son isolement; il fut donc charmé quand elle lui dit:

— Général, vous connaissez mon oncle, M. Ceyrel, l'archiprêtre de Terray?

— Je le connais de réputation, mais pas autrement.

— Vous le verrez demain... Il passera la journée à Ville, et viendra certainement ici. D'après une carte postale, reçue ce matin, je pense même qu'il arrivera ce soir chez M. le curé, par le dernier train.

Le général exprima simplement le plaisir qu'il éprouverait à nouer des relations avec un homme dont il entendait souvent parler avec de grands éloges.

Landry rentrait à Sainte-Luce au moment où le duc de Cantecor et sa fille montaient en voiture. Il revenait assez sombre, ennuyé de s'être laissé emporter par le mouvement de l'après-midi, car, loin de Mlle Gerbert, il apercevait trop clairement, dans un mariage avec elle, des inconvénients qu'exagérait encore sa tournure d'esprit.

Un valet de pied le prévint que Mme de Sainte-Luce l'attendait dans la bibliothèque, où il trouva son père et sa soeur.

Odile courut à lui.

— Viens, Landry, viens défendre mon amie!

— On ne défend pas une femme inattaquable, répondit-il tranquillement. Qu'y a-t-il donc?

— Rien de bien sérieux, répondit Mme de Sainte-Luce, mécontente de la spontanéité de sa fille. On s'est simplement étonné de savoir Mlle Gerbert seule avec toi dans le parc.

— Rencontre toute fortuite... Mais si la réputation de Mlle Gerbert doit souffrir d'un fait aussi insignifiant, je sais quel sera mon devoir.

— C'est bien, Landry! s'écria sa soeur.

Et d'un ton qui ne lui était pas habituel, Odile ajouta:

— Il m'est vraiment très pénible que mon amie soit soupçonnée d'une grande inconvenance, alors qu'elle en est absolument incapable.

(A suivre)



Ne manquez pas le DIXIE SANDWICH

Le Sandwich Dixie couronne un repas agréable en plein air. Deux tranches de biscuit délicieux avec juste assez de crème de sucre pour faire un sandwich agréable au goûter.

Vendu en boîte seulement chez les bons épiciers

THE NORTH-WEST BISCUIT COMPANY LTD

SAINT-BONIFACE

Fête nationale de l'Union Métisse

L'Union Nationale Métisse chômera sa fête patronale le 22 courant, dimanche après-midi, à Fort Garry, par un grand pique-nique. Le programme comporte des discours par des personnes distinguées, des courses et jeux de toutes sortes avec prix attrayants, etc., etc. Goûter et rafraichissements servis sur le terrain.

Bienvenue à tous. Venez en foule!

Le comité d'organisation.

La fête du 14 juillet

La fête organisée par les vétérans réservistes français et les dames auxiliaires de leur société, à l'occasion du 14 juillet, a remporté un magnifique succès. Un grand enthousiasme n'a cessé de régner parmi la nombreuse assistance. Le clou de la fête a été la présentation aux vétérans, par les dames auxiliaires, d'un superbe drapeau en soie. Cette cérémonie a été très impressionnante.

Dans notre prochain numéro nous publierons le texte des adresses prononcée dans la circonstance.

La fanfare Pirotton prêtait son concours, qui a été très apprécié.

Succès d'une compatriote

Sur les cinq élèves présentés aux examens du "Canadian Academy of Music", de Toronto, par Mme Royal, toutes ont passé avec succès et deux avec grande distinction. Ce sont: Mlles Nanna Kerby, Thérèse Jutras et Hortense Royal.

Avec grande distinction: M. Maurice Leuillier et Mlle Catherine Kerby.

Mme Royal continuera ses leçons de piano pendant les vacances au no 18, rue Desautels.

Un jeune qui se distingue

Lors du récent congrès général de l'A.C.J.C., tenu à Sherbrooke, le prix de $15, offert par le cercle Jacques-Cartier de l'A.C.J.C. au membre d'Avant-Garde qui a le plus fait pour combattre chez lui et chez ses camarades les anglicismes et les barbarismes, a été décerné au jeune Bernard Goulet, président de l'Avant-Garde "Provencher", du collège Saint-Boniface.

Nos félicitations à ce jeune de chez nous et puisse son exemple susciter de nombreux imitateurs!

ASSEMBLEE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI, 9 JUILLET

Le conseil municipal de Saint-Boniface réuni, à l'hôtel de ville, dans la salle ordinaire de ses séances, lundi dernier, à 8 heures du soir, a discuté, jusqu'à minuit, plusieurs affaires sérieuses inscrites à l'ordre du jour, notamment le rapport des avocats de la ville, concernant les complications apportées dans l'administration communale, par la satisfaction, donnée par la cour de Comté, à six contribuables, appelant pour diminution de taxes. On se rappelle, en effet, qu'un certain nombre de propriétaires avaient interjeté appel contre la décision prise par le conseil, constitué en cour de révision dans la répartition des impôts, et que Son Honneur le juge L.-A. Prud'homme a donné raison à ces derniers en réduisant le montant de leurs contributions de vingt-cinq pour cent. Tous nos échevins, croyant pourtant avoir agi pour le mieux, afin d'opérer le plus équitablement possible le recouvrement des impositions, regrettent cette décision qui constitue, pour ainsi dire, une injustice vis-à-vis des contribuables qui se sont abstenus de toute objection. Certains échevins croient que ce serait de toute utilité, pour fermer à la procédure les portes de l'administration, d'apporter un amendement au règlement des affaires communales, conforme, par exemple, à celui de la ville de Winnipeg, pour empêcher, désormais à la Cour d'appel d'intervenir dans l'état de prévision de nos recettes et de nos dépenses, après les mesures et les décisions prises par le conseil municipal, constitué en cour de révision.

Il sera alloué un supplément de salaire de $100 aux répartiteurs, pour le travail, que ces différents appels, devant la cour de Comté, leur ont nécessité.

Mlle McMillan, sténographe au bureau de l'ingénieur, est considérée maintenant comme faisant partie du corps des employés de la ville, aux appointements de $75 par mois.

Le conseil fait retour à la caisse du fonds d'amortissement, de la somme de $30,064, reconnue avoir été improprement retirée, par l'ancien trésorier, et dépensée, à titre de services rendus à la ville.

M. de Ambrosis, inspecteur des licences et de la santé, a reçu l'avis d'avoir à fournir au conseil un rapport sur tous les bâtiments de la ville non conformes aux conditions de salubrité publique.

M. F.-P. Jones, ingénieur électricien, présente au conseil un rapport sur l'assemblée tenue au parlement le 5 juillet dernier, et composée de tous les représentants des "pompes et incendie du "Greater Winnipeg district", réunis pour travailler à l'étude et à la création d'un système unique d'appel au feu, applicable dans toute cette région. Des progrès sérieux ont été réalisés, et un nouveau comité, plus restreint et spécialement formé pour la circonstance, après en avoir attentivement approfondi les effets, en donnera ultérieurement les détails.

Ainsi qu'à toutes les municipalités de la province, il a été envoyé au conseil de Saint-Boniface, sous forme d'imprimé, un questionnaire en matières d'école, avec prière d'y répondre. Ce questionnaire sera envoyé ensuite à un comité nommé par le gouvernement provincial pour y être examiné, au point de vue instruction et éducation, dans le but de donner aux écoles un nouveau développement.

Suivant une résolution adoptée par le conseil, à sa dernière séance le 9 juillet, une commission composée de MM. les échevins Daoust, Holden, Dowse et McFadyen, se mettra en communication avec le personnel médical dirigeant de l'hôpital de St-Boniface, pour définir les cas de maladies et le traitement à faire suivre aux incurables, dans cet établissement.

Le conseil municipal de Saint-Boniface va faire élever un monument pour honorer et conserver la mémoire des dix jeunes étudiants qui ont péri dans les flammes, lors de l'incendie du collège des Jésuites, le 25 novembre de l'année dernière. C'est l'échevin J.-B.-T. Hébert, président de la commission des finances, qui a présenté à ses collègues ce projet d'érection, à une réunion qui a dû avoir lieu à l'hôtel de ville, hier, 16 juillet.

• • •

Le maire, M. R.-J. Swain, à titre de simple citoyen, appellera incessamment les habitants de Saint-Boniface à une assemblée publique pour le renouvellement du bureau du comité de récréations et de sports de la ville dont les membres actuels sont arrivés à fin de mandat.

• • •

Les personnes qui désirent participer au travail de la répartition des impôts, pour l'année 1924, à Saint-Boniface, sont priées d'adresser leur demande, dès maintenant à M. Ernest Gagnon, secrétaire de mairie. Cet avis est donné un peu à l'avance pour que ceux des postulants dont la demande sera agréée, aient le temps de se familiariser avec cette sérieuse et délicate opération.

• • •

La Société Saint-Vincent de Paul, les sociétés philanthropiques anglaises, méthodistes presbytériennes et l'Armée du Salut vont être appelées, incessamment, à envoyer, à une réunion privée, chacune un délégué, pour statuer sur la formation d'un vaste comité de secours à apporter aux indigents de la commune, l'hiver prochain.

• • •

La société d'horticulture de Saint-Boniface et de Norwood a publié la liste des prix pour sa seconde exposition annuelle qui sera tenue, comme l'année dernière, à l'école Taché, à Norwood, le samedi 25 août. Pour obtenir cette liste, il faut la demander à M. R.-H. Green, secrétaire de la société, en lui écrivant au bureau de poste de Norwood, boîte 332. Cette société d'horticulture, savamment poussée, dans leurs conférences, par MM. Broderick et Almey, professeurs au Collège d'Agriculture du Manitoba, a fait de rapides progrès et se trouve en pleine période de succès, sous la tutelle du Rév. Frère Joseph, supérieur de l'école Provencher, et celle de M. R.-H. Green, le sympathique secrétaire de la société. A en juger par le nombre des demandes de compétition, cette exposition promet d'être intéressante et belle. L'inspection des jardins de la ville commencera dans quelques jours.

Le jeudi, le souffle de l'économie traverse chaque étage du magasin chez Eaton

PREMIER ETAGE

- Bas de coton noir pour dames, pleine longueur. Rég. 39. Jeudi: la paire .... $ .25
- Bas de soie pure, épais, pour dames, hauts unis et à côtes. Rég. $2. Jeudi: la paire 1.50
- Ruban moire, 5 pouces de large, bonne variété de couleurs. Rég. 49 la verge. Jeudi: la verge .... .35
- Contes d'aventures, pour garçons et filles. Rég. 98. Jeudi .... .65
- Belle papeterie, occupant de la place dont nous avons besoin. Rég. 25. Jeudi .... .19
- Encre Stephens, une once et demie dans chaque bouteille. Jeudi: la bouteille .... .05
- Serviettes en papier blanc, 50 feuilles, l'idéal pour pique-nique. Rég. 20. Jeudi .... .15
- Papier à lettre, 1 livre, 100 enveloppes en paquets scellés, beau papier toile fini. Rég. 50. Jeudi .... .39
- 500 pièces de collets, cols, manchettes, etc. en dentelle et filet. Rég. 65. Jeudi: pièce .... .49
- Foulards Deauville, dessin parisien et égyptien. Rég. $3.75 à $5.50. Jeudi: chacun 2.60
- Mouchoirs fantaisie suisses, belle qualité, ourlés et brodés en dessins blancs et de couleur. Jeudi: 3 pour .... .25
- Lacets de souliers, forts, noirs et bruns. Jeudi: 3 paires pour .... .10
- Boucles et ornements en celluloïde et en métal. Jolis dessins. Jeudi: pièce .... .50
- Peignes fantaisie, assortiment de peignes en coquille. Jeudi .... .19
- Jarretières noires solides. Jeudi: la paire .... .10
- Boutons pour manteaux et costumes. Cartes de 3 à 6. Jeudi .... .05
- Etoffe pour ceinture, en noir seulement. Jeudi: la verge .... .35
- Filets à cheveux. Jeudi: 6 pour .... .25
- Chapeaux "Sou Wester". Grandeurs: 6⅝ à 7. Rég. 55. Jeudi .... .35
- "Blazers" en flannelle anglaise bleue marine et verte, avec corde blanche ou bleue. Jeudi 2.50
- Complets de saison pour garçons. Valeur exceptionnelle. Rég. $17.25. Jeudi 12.50
- Chapeaux Sennet, belle qualité, ruban ordinaires et fantaisie. Rég. $2.50. Jeudi 1.75
- Chapeaux Panama première qualité. Chapeaux anglais, canadiens, américains, coiffe Fédora avec ruban de soie noir. Jeudi 5.00
- Casquettes d'hommes et de garçons désassorties, prises au hasard dans le stock, poids moyen. Rég. $1.50. Jeudi .... .95

DEUXIEME ETAGE

- Robes organdie suisse pour jeunes filles. Rég. $5.95. Jeudi $2.95
- Blouses de dames, désassorties. Rég. $4.95, $5.95 et $6.95. Jeudi 3.95
- Souliers de sport Oxford, veau blanc, semelle en caoutchouc. Rég. $8 et $9. Jeudi 4.95
- Oxfords en canevas blanc et souliers à courroies, pour dames. Jeudi 1.95
- Souliers gun metal à courroies pour fillettes et enfants, avec bordure de ruban noir. Rég. $1.85 et $2. Jeudi 125
- Souliers en canevas blanc pour jeunes filles et enfants. Rég. $1.65 et $2.35. Jeudi .... .95
- Chapeaux de vitrine, $15. Jeudi: moitié prix 7.50
- Chapeaux garnis. Rég. $5. Jeudi 2.95
- Robes de soie pour bébés, très belle qualité et très beau style. Rég. $5.50 et $6.95. Jeudi 3.95
- Bonnets en mousseline. Rég. 75 à $1. Jeudi .... .49
- Robes en guingan pour jeunes filles, bon assortiment de quadrillés et de couleurs. Rég. $3.50. Jeudi 2.50
- Robes d'été pour dames et jeunes filles. Rég. $10 et $12.95. Jeudi 7.50
- Imperméables en soie huilée pour jeunes filles. Rég. $12.95. Jeudi 8.95
- Manteaux de velours et de tricotine pour dames et demoiselles. Quelques-uns en polo. Rég. $12.50 et $15. Jeudi 8.95
- Chandails en tuxedo tout laine, plusieurs styles fantaisie. Rég. $4.95. Jeudi 2.95

TROISIEME ETAGE

- Théière en porcelaine de Chine anglaise, jolie bordure bleue avec filet d'or. Jeudi .... $ .20 à 1.75
- Jolis cendriers en porcelaine, plusieurs jolies couleurs, quelques uns ont de petites figures sur les côtés. Jeudi: chacun .... .25
- Jolis pots en terre cuite fantaisie de première qualité. Les décorations sont très belles. Rég. $3. Jeudi 1.50

QUATRIEME ETAGE

- Robes d'intérieur, en jolie étoffe à fleurs. Rég. $1.98. Jeudi $1.49
- Pantalons bouffants en coton tricoté rose, avec élastique à la ceinture et aux genoux. Bonne grandeur. Jeudi .... .39
- Bonnets boudoir à prix spécial de solde. Jeudi .... .69
- Combinaisons "Athletic" pour dames. Jeudi .... .98
- Cache-corsets en coton rose, garnis de dentelle et d'insertion. Rég. $2.50 à $4.50. Jeudi 1.98
- Taies d'oreiller en coton. 42 pouces. Rég. $1.75. Jeudi 1.39
- Echarpes étampées sur jolie toile blanche. Dessein corbeille. Rég. 95. Jeudi .... .75
- Serviettes et linge de table, solde d'article dépareillés. Rég. 8 sous à $3.50. Jeudi .... $ .05 à 2.75
- Nappes damas tout fil, faites dans nos propres ateliers. Jeudi 2.00
- Serviettes de tables ourlées. Rég. $3.50. Jeudi: douzaine 2.50
- Toile de lit en caoutchouc blanc, légère, imperméable. Rég. 85 sous. Jeudi .... .65
- Barboteuses et casquettes d'enfants. Rég. $2.35. Jeudi: les deux morceaux 1.25
- Dessus de cousins. Rég. 75. eJudi .... .50
- Etoffe à chemise tout soie, soie épaisse. Rég. $1.49. Jeudi 1.00
- Crêpe de Chine noir. Rég. $3.95. Jeudi 2.95
- Flannelle rayée crème tout laine, 54 pouces de large. Rég. $2.75. Jeudi 1.95
- Peau de mouton, effets rayés et quadrillés, magnifique choix de rayures. Rég. $1.75. Jeudi: la verge .... .87
- Musiques à bouche. Rég. 60. Jeudi .... .45
- Accordéons légèrement endommagés. Rég. $3.00. Jeudi: moitié prix 3.50

QUATRIEME ETAGE

- Rideaux en dentelle, réduction très substantielle. Rég. $1.65. Jeudi: la paire .... $ .95
- Prélart, 2 verges de large, dessins de fleurs et fantaisie, convenant pour cuisines, chambres à coucher ou salle à manger. Jeudi: la verge carrée .... .42
- Croquet anglais. Rég. $12.50. Jeudi 6-25

SIXIEME ETAGE

- Pinceaux pour peinture et vernis. Rég. $4.75. Jeudi $3.75
- Rouleaux de tapisserie convenant pour salles et chambres basses. Tous les dessins. Jeudi: le rouleau .... .15

Magasin ouvert de 8.30 a.m. à 5. p.m. Samedi, fermé toute la journée durant juillet et août.

THE T. EATON Co LIMITED
WINNIPEG CANADA

Magasin ouvert de 8.30 a.m. à 5. p.m. Samedi, fermé toute la journée durant juillet et août.

Feu Charles Bernier

M. C.-C. Bernier, de la rue Desautels, Saint-Boniface, recevait une dépêche, mardi dernier, lui apprenant la mort de son fils Charles, de Saint-Paul des Métis, Alta. M. Bernier âgé de 43 ans, était né à Arthabaska, Québec, et habitait Saint-Paul des Métis depuis quatre ans. Il laisse pour le pleurer, outre son épouse, cinq enfants. Ses funérailles ont eu lieu jeudi dernier.

Nos sympathies à M. C.-C. Bernier et sa famille.

• • •

Acidité d'estomac — "Je souffrais beaucoup de mauvaise digestion", écrit Mme Caroline Faxel, de Chicago, Ill. "Tout aliment que je prenais tournait en aigreur dans l'estomac et je souffrais de maux de tête. Depuis que je prends le Novoro du Dr Pierre, ma condition a complètement changé. Cette préparation herbeuse est un merveilleux remède pour l'estomac. On ne l'obtient pas chez les pharmaciens, mais il est fourni directement par Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de droits au Canada.

CAFE OLYMPIA

114 rue Donald, (près d'Eaton). Le café OLYMPIA est réputé pour l'excellence de sa cuisine. Son service est irréprochable et ses prix sont modérés. Nous parlons français.

JOS. BADALI, Gérant.

Le "St-Boniface" Studio

66, AVE PROVENCHER, ST-BONIFACE, MAN.

Les meilleurs portraits — Pellicules développées — Satisfaction garantie — Prix très modérés

A. ANGELO

L'oeil est l'organe le plus utile au corps humain. On lui demande plus de travail qu'à n'importe quel autre.

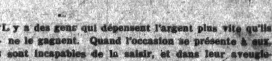
Une vue défectueuse demande qu'on ait immédiatement recours à l'oculiste. Retarder est souvent dangereux et coûte cher.

L'oculiste ou le spécialiste de la vue est le seul qui puisse traiter avec succès les maladies de la vue. Il est un spécialiste parce qu'il consacre des années à l'étude de cet organe.

Notre besogne est de fournir des verres conformément aux prescriptions de l'oculiste. Nous pouvons bien faire ce travail parce que nous y donnons tout notre temps.

Consultez votre oculiste et voyez de quel traitement vos yeux ont besoin.

ROBERT-S. RAMSAY
Opticien
333, RUE DONALD, WINNIPEG, Man.
Téléphone N7951



Il y a des gens qui dépensent l'argent plus vite qu'ils ne le gagnent. Quand l'occasion se présente à eux, ils sont incapables de la saisir, et dans leur aveuglement, ils se disent malheureux.

L'homme qui réussit voit en avant et s'amasse systématiquement un bon compte de banque. Alors quand l'occasion vient, il est en position de la saisir — il le fait et obtient sa récompense.

On l'appelle souvent "heureux". Il n'est pas heureux — il est simplement prévoyant.

ETES-VOUS PRET POUR VOTRE MOMENT D'OCCASION SUBITE?

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Breuvages Hygiéniques

Vins Nectar

- Mousseux — Type Champagne. Bout., $1.25—Demi-bout., $ .75
- Rouge—Type Porto, Bourgogne. Bout. .... $ .75
- Blackberry—Bout. .... $ .75

Cidres

- Pomme — Bout. $ .40—Gal. $1.25
- Orange — Bout. $ .40—Gal. $1.25
- Cerise — Bout. $ .40—Gal. $1.25
- Nectar Crème de Menthe Cordial—Bout. .... $ .75
- Nectar Grenadine Cordial—Bout. .... $ .75

Jus de fruits

- Loganberry—Bout. $1.10
- Demi-bout. .... $ .60
- Grape Juice Rouge—Bout. .... $ .65
- Demi-bout. .... $ .35
- Grape Juice Blanc—Bout. .... $ .75
- Demi-bout. .... $ .40
- Lime Juice—Bout. .... $ .95
- Demi-bout. .... $ .55
- O. T. Essence—Bout. .... $ .90

TABACS

Canadiens en feuilles Marque "Regalia"

Garantie de première qualité

- Grand Havane .... $ .35
- Grand Rouge .... $ .35
- Petit Havane .... $ .35
- Petit Rouge .... $ .35
- Feuille étendue .... $ .40
- Quesnel .... $ .60
- Parfum d'Italie .... $ .60
- Haubourg .... $ .50
- Premoy .... $ .70

Ces prix s'entendent pris à Winnipeg. Pour transport et assurance par colis postaux dans Ontario, Manitoba, Saskatchewan et Alberta, ajoutez 10 sous par livre.

Spécialités françaises Amieux Frères

CONSERVES—Sardines, Thon, Pâté de foie gras, Chocolats, etc.
SAVON de Marseille "Le Chat"
HUILE D'OLIVE Caisson et Brocard
PARFUMS, POUDRES, PATES DENTIFRICES ET SAVONS GELLE FRERES, ETC.

Cie Richard-Béliveau

330, RUE MAIN Gros et détail WINNIPEG

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

FONTAINE & BOULANGER sont agents pour Saint-Boniface des poêles "Moffat et McClary's". C'est dire que nous ne vendons que des poêles de première qualité. Appelez N1425 et nous viendrons de suite vous faire un prix et établir le devis de votre installation. Nos prix sont les plus bas, nos termes les plus avantageux et tous nos poêles payables en dix mois.
83, Ave. Provencher, Saint-Boniface

A LOUER—Maison de 14 chambres, à $50 par mois. Les meubles de cette maison sont à vendre, $500 comptant. M. J.-G. Hamilton, 115, Margaretta, Winnipeg. Tél. N7232.

ON DEMANDE une servante, pour ouvrage général. Téléphone N 2366. 85, rue Victoria, Saint-Boniface.

A VENDRE—Vingt-cinq charrues à engin Cockshutt, 3 socs; deux séparateurs Case 26-46; huit tracteurs Case 15-27; quatre moissonneuses Frost & Wood 7 pieds. Toute cette machinerie a été achetée neuve il y a deux ans. A vendre à très bon marché pour du comptant. S'adresser: The Canadian Agencies, chambre 2, National Trust Bldg., Winnipeg.

INSTITUTRICE—On demande pour l'école Saint-Edmond une institutrice pouvant enseigner le français et l'anglais et qualifiée pour la Saskatchewan. Salaire: onze cents piastres ($1,100.00) pour deux cents dix jours de classe. Maison de pension à un quart de mille. Prix de pension: vingt-cinq piastres par mois. Ouverture des classes, 20 août. Faire demande à Am. Ferland, ptre, sec.-trés., Saint-Antoine, Sask.

INSTITUTRICE bilingue, école normale deuxième classe, un an expérience désire position aux environs de Winnipeg. Excellentes références. Adressez, mentionnant nombre d'élèves, grades, salaire, à Aimée Larose, Le Pas, Man.

GARAGE—Outillage complet et moderne; agence exclusive Ford Winnipeg et Saint-Boniface. $200,000 d'affaires par an. $20,000 net annuellement. Propriétaire doit vendre pour raison de santé. Deux associés avec $3,500 chacun pour prendre 1-3 d'intérêt dans la compagnie. Troisième associé restera comme commanditaire (silent partner) pour financer l'achat et la vente des automobiles. Cette affaire est de première classe. S'adresser Boîte de poste 71, Winnipeg.

MAISONS A VENDRE, Winnipeg et Saint-Boniface. Achetez avant la rentrée des écoles. Prix et termes modérés. C. Buffet, 304, bloc McIntyre, A6365.

A VENDRE—Un lot [illegible] pieds sur la rue [illegible] à proximité des écoles et des chars électriques. Très [illegible]

ON DEMANDE une bonne servante. S'adresser à Mme [illegible]

A VENDRE TERRE de 160 acres à vendre avec ou sans la récolte, sur la Rivière Rouge. Bâtisses neuves. Très [illegible] S'adresser: P. Napoléon Verreault, Saint-[illegible]

Cors enlevés, traitement scientifique d'ongles [illegible]

MADAME C. BIRK
CHIROPEDISTE
[illegible], rue Smith Tél. A8447

J. BOUCHARD
MANUFACTURIER

Bijouterie de tous les genres vendue directement de la manufacture à vous-même. Aussi réparages de montres et bijoux. Un service de trois jours promis sur réparages. Le travail est garanti. Essayez.

10—11, Ed. Syndicate 222, Portage
Téléphone A8983

A votre service

LE Marché Ouvrier
A. LACROIX
487 Des Meurons
Tél. N2502

BOEUF

- Steak dans la ronde .... $ .15
- Steak "sirloin" .... $ .20
- Steak "club" .... $ .20
- Rôti—rond d'épaule .... $ .11
- Rôti dans l'épais de l'épaule .... $ .12½
- Rôti dans le "sirloin" .... $ .16—$ .18
- Saucisse au lard—2 livres .... $ .35
- Boudin rouge—2 livres .... $ .35
- Rôti roulé .... $ .16
- Croupe de boeuf .... $ .12½

VEAU

- Quartier de derrière .... $ .18
- Quartier de devant .... $ .12½
- Steak dans la fesse .... $ .25
- Beurre frais de la campagne. No 1 .... $ .35

Lard, beurre, oeufs, légumes et poisson frais
Prix très bas
LIVRAISON A DOMICILE

BONNE POSITION pour sténographe écrivant correctement le français et l'anglais. WINNIPEG CHURCH GOODS 226, rue Hargrave, Winnipeg

Assurances
Feu, vie, automobile, etc.

Obligations françaises
Ces obligations au cours actuel constituent un placement exceptionnel.

J.A. Hébert & Cie, Ltée.
348 Rue Main, Winnipeg
Etablie 1901
Tél. A [illegible]